

CONSEIL REGIONAL
20 et 21 juin 2019
DELIBERATION



DECISION MODIFICATIVE N° 1 AU BUDGET DE L'EXERCICE 2019

Le Conseil régional convoqué par son Président le 28 mai 2019, s'est réuni le jeudi 20 juin 2019 au siège de la Région Bretagne, sous la présidence de Monsieur Loïg CHESNAIS-GIRARD, Président du Conseil régional.

Etaient présents : Monsieur Olivier ALLAIN, Madame Sylvie ARGAT-BOURIOT, Monsieur Eric BERROCHE, Madame Mona BRAS, Madame Georgette BREARD, Monsieur Pierre BRETEAU (jusqu'à 17h50), Monsieur Gwenegon BUI, Monsieur Thierry BURLLOT, Madame Gaby CADIOU, Madame Fanny CHAPPE, Monsieur Loïg CHESNAIS-GIRARD, Monsieur André CROCQ, Madame Delphine DAVID, Monsieur Gérard DE MELLON, Monsieur Stéphane DE SALLIER DUPIN, Madame Virginie D'ORSANNE, Madame Laurence DUFFAUD, Monsieur Richard FERRAND (à partir de 16h20), Madame Laurence FORTIN, Madame Anne GALLO, Madame Evelyne GAUTIER-LE BAIL (jusqu'à 17h30 puis après 19h30), Monsieur Karim GHACHEM, Madame Anne-Maud GOUJON, Madame Sylvie GUIGNARD, Madame Claire GUINEMER (jusqu'à 17h50), Monsieur Philippe HERCOUËT, Madame Kaourintine HULAUD, Monsieur Bertrand IRAGNE (de 15h15 à 18h), Madame Elisabeth JOUNEAUX-PEDRONO, Monsieur Roland JOURDAIN, Monsieur Pierre KARLESKIND, Monsieur Gérard LAHELLEC, Madame Isabelle LE BAL, Monsieur Jean-Michel LE BOULANGER, Monsieur Olivier LE BRAS, Monsieur Raymond LE BRAZIDEC, Monsieur Patrick LE DIFFON (jusqu'à 17h35), Monsieur Marc LE FUR, Monsieur Patrick LE FUR, Madame Gaël LE MEUR, Madame Nicole LE PEIH, Monsieur Alain LE QUELLEC, Madame Gaël LE SAOUT, Madame Christine LE STRAT, Monsieur Christian LECHEVALIER, Madame Lena LOUARN, Monsieur Bernard MARBOEUF, Monsieur Martin MEYRIER, Monsieur Philippe MIALHES, Monsieur Paul MOLAC (jusqu'à 20h), Madame Gaëlle NICOLAS, Madame Gaëlle NIQUE (jusqu'à 20h10), Madame Anne PATAULT, Madame Isabelle PELLERIN, Monsieur Gilles PENNELLE, Monsieur Stéphane PERRIN, Monsieur Maxime PICARD (jusqu'à 20h10), Monsieur Bertrand PLOUVIER, Monsieur Bernard POULIQUEN, Monsieur Pierre POULIQUEN (jusqu'à 20h10), Monsieur Bruno QUILLIVIC, Monsieur Dominique RAMARD, Madame Emmanuelle RASSENEUR, Madame Agnès RICHARD, Monsieur David ROBO, Madame Claudia ROUAUX, Monsieur Stéphane ROUDAUT, Madame Catherine SAINT-JAMES, Madame Forough SALAMI-DADKHAH, Monsieur Emeric SALMON, Madame Hind SAOUD (jusqu'à 19h50), Monsieur Sébastien SEMERIL (jusqu'à 17h45), Madame Renée THOMAÏDIS, Madame Anne TROALEN, Monsieur Hervé UTARD, Madame Anne VANEECLOO, Madame Gaëlle VIGOUROUX, Madame Sylvaine VULPIANI.

Avaient donné pouvoir : Monsieur Pierre BRETEAU (pouvoir donné à Monsieur Bernard MARBOEUF à partir de 17h50), Monsieur Marc COATANEA (pouvoir donné à Monsieur Karim GHACHEM), Madame Evelyne GAUTIER-LE BAIL (pouvoir donné à Madame Laurence DUFFAUD de 17h30 à 19h30), Madame Claire GUINEMER (pouvoir donné à Madame Isabelle LE BAL à partir de 17h50), Madame Agnès LE BRUN (pouvoir donné à Monsieur Bruno QUILLIVIC), Monsieur Patrick LE

DIFFON (pouvoir donné à Madame Anne-Maud GOUJON à partir de 17h35), Monsieur Jean-Yves LE DRIAN (pouvoir donné à Madame Fanny CHAPPE), Monsieur Paul MOLAC (pouvoir donné à Madame Mona BRAS à partir de 20h), Madame Gaëlle NIQUE (pouvoir donné à Monsieur Dominique RAMARD à partir de 20h10), Monsieur Maxime PICARD (pouvoir donné à Madame Gaël LE SAOUT à partir de 20h10), Monsieur Pierre POULIQUEN (pouvoir donné à Madame Anne GALLO à partir de 20h10), Madame Hind SAOUD (pouvoir donné à Madame Catherine SAINT-JAMES à partir de 19h50), Monsieur Sébastien SEMERIL (pouvoir donné à Monsieur Hervé UTARD à partir de 17h45), Madame Martine TISON (pouvoir donné à Monsieur Marc LE FUR).

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vue l'ordonnance n°2009-1400 du 17 novembre 2009 relative à la simplification et à l'amélioration des règles budgétaires et comptables applicables aux régions et aux syndicats mixtes de l'article L.5721-2 du Code général des collectivités territoriales ;

Vue la délibération 19_DFE_SBUD_01 du Conseil régional en date des 7,8 et 9 février 2019 relative à l'adoption du budget primitif 2019 ;

Vu le règlement budgétaire financier adopté par le Conseil régional ;

Après avoir pris connaissance de l'avis formulé par le Conseil Economique Social et Environnemental lors de sa réunion du 11 juin 2019 ;

Vu l'avis de la commission Finances et affaires générales en date du 17 juin 2019 ;

Au vu du rapport présenté par Monsieur le Président du Conseil régional ;

Et après avoir délibéré ;

DECIDE

(Le groupe Droite, Centre et Régionalistes s'abstient, le groupe Rassemblement National vote contre)

- **d'ARRETER** le montant des autorisations de programme caduques antérieures à l'exercice 2019 à 853 001 553 €, le détail par politique et par programme se situant dans les annexes du cadre budgétaire et comptable présentant le budget selon la nomenclature stratégique de la Région ;

- **d'ARRETER** le montant des autorisations d'engagement caduques antérieures à l'exercice 2019 à 314 529 984 €, le détail par politique et par programme se situant dans les annexes du cadre budgétaire et comptable présentant le budget selon la nomenclature stratégique de la Région ;

- **d'ADOPTER** la décision modificative n°1 au budget de l'exercice 2019 de la Région Bretagne dont la répartition réglementaire par chapitre, y compris mouvements d'ordre et provision pour gestion de dette et de trésorerie, est détaillée dans le cadre budgétaire et comptable pour les crédits de paiement, et telle que présentée en annexe pour les autorisations de programme et les autorisations d'engagement et qui porte le budget 2019 équilibré en dépenses et recettes à 2 445 454 263,30 € en mouvements budgétaires ;

- **d'IMPUTER** en section d'investissement certaines dépenses d'équipement revêtant un caractère de durabilité, d'un montant unitaire pouvant être inférieur à 500€ TTC, engagées pour assurer le suivi et la promotion d'une opération immobilière ou d'une opération de travaux sur le domaine public régional en application de l'article L. 4231-2 du Code général des Collectivités territoriales :

- Supports durables d'information sur le chantier (panneaux de communication sur le chantier, panneaux de chantier, expositions, panneaux d'information sur le chantier apposés sur les clôtures du chantier, signalétique d'un sentier d'interprétation...),
- Signalétique permanente (dont plaques commémoratives et plaques prévues à l'article L. 650-2 du Code du patrimoine),
- Reportages photographiques, captations et montages vidéos, au sol ou par drone ;

- **d'INSCRIRE** un crédit complémentaire de 150 millions d'euros, en recettes et en dépenses pour abonder la provision pour gestion de dette et de trésorerie et en complément des restes à réaliser de l'exercice 2018.

Détail des votes :

P209 : le groupe Droite, Centre et Régionalistes vote contre

P301 : le groupe Rassemblement National s'abstient

P306 : le groupe Droite, Centre et Régionalistes et le groupe Rassemblement National s'abstiennent

P312 : le groupe Rassemblement National s'abstient

P316 : le groupe Rassemblement National s'abstient

P501 : le groupe Rassemblement National s'abstient

P503 : le groupe Rassemblement National s'abstient

Mouvements financiers divers : le groupe Rassemblement National s'abstient

Le Président,



Loïc CHESNAIS-GIRARD

ANNEXE

Décision modificative n°1 pour 2019

Vote des AP et AE par chapitre

Chapitre	AP	Chapitre	AE
900		930	
901		931	5 968 475 €
902	1 200 000 €	932	1 190 000 €
903	200 000 €	933	100 000 €
904		934	
905		935	
906		936	
907		937	450 000 €
908	26 600 975 €	938	38 000 €
909		939	-38 000 €
950		944	
Total	28 000 975 €	Total	7 708 475 €



Envoyé en préfecture le 04/07/2019

Reçu en préfecture le 04/07/2019

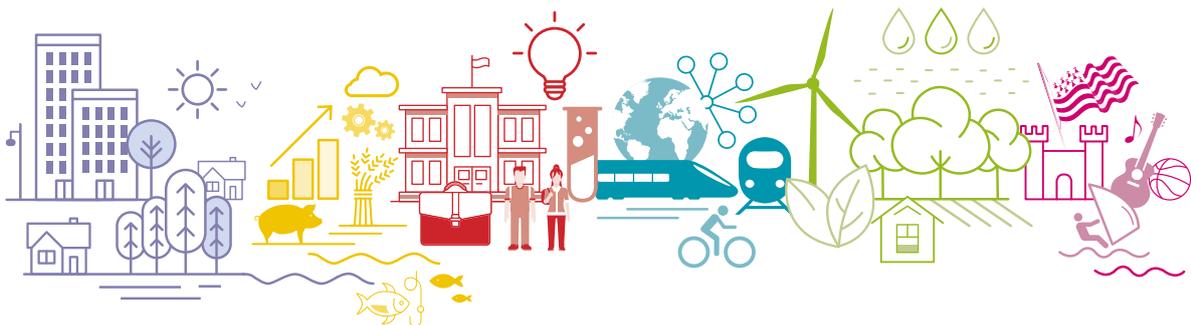
Affiché le

ID : 035-233500016-20190620-19JUINDFE_A_DM1-DE

DÉCISION MODIFICATIVE n° 1 AU BUDGET

2019

Conseil régional de Bretagne – Juin 2019



Envoyé en préfecture le 04/07/2019

Reçu en préfecture le 04/07/2019

Affiché le

ID : 035-233500016-20190620-19JUINDFE_A_DM1-DE

Sommaire

Pages

1 Introduction générale

3 à 8 Tableaux récapitulatifs

9 à 11 Ressources disponibles

13 à 51 Dépenses

15 à 18 II - Pour une économie dynamique au service de filières fortes et créatrice d'un emploi durable

16 Répartition des crédits

Valoriser les atouts maritimes de la Bretagne et favoriser le développement durable des activités liées à la mer

17 à 18 Programme 209 - Développer le système portuaire

19 à 27 III - Pour une formation permettant à chacun de construire son propre parcours vers la compétence et l'emploi

20 Répartition des crédits

Assurer la relation formation emploi

21 Programme 301 - Assurer la qualité de la relation emploi formation par la connaissance, la concertation et l'orientation

Promouvoir les initiatives lycéennes pour et par les jeunes et améliorer la vie lycéenne

22 Programme 302 - Favoriser les initiatives des jeunes en formation, leur mobilité et les projets éducatifs des lycées

Améliorer les équipements des lycées

23 Programme 306 - Améliorer les équipements dans les lycées publics

Favoriser l'apprentissage

24 Programme 312 - Adapter l'offre et la qualité de formation aux attentes des jeunes et aux besoins des entreprises

Assurer les formations sanitaires et sociales

25 Programme 314 - Assurer les formations sanitaires et sociales

Développer et améliorer l'offre de formation pour répondre aux défis économiques, sociaux et environnementaux

26 Programme 316 - Proposer une offre de formation qualifiante et adaptée aux dynamiques économiques et territoriales

Développer les langues de Bretagne

27 Programme 318 - Développer les langues de Bretagne

29 à 32 **IV - Pour une Bretagne de toutes les mobilités**

30 à 31 Programme 401 - Développer les modes de transports collectifs régionaux et favoriser la mobilité durable

32 Répartition des crédits

33 à 36 **V - Pour une région engagée dans la transition écologique**

34 Répartition des crédits

35 Programme 501 - Promouvoir une gestion intégrée de la ressource en eau

36 Programme 503 - Développer une politique énergétique volontariste et une approche circulaire de l'usage des ressources

37 à 41 **VI - Pour le rayonnement de la Bretagne et la vitalité culturelle bretonne**

38 Répartition des crédits

39 Programme 603 - Développer le sport en région

40 Programme 604 - Révéler et valoriser le patrimoine

41 Programme 606 - Valoriser et moderniser les voies navigables bretonnes

43 à 51 **Autres dépenses**

44 Répartition des crédits

45 à 46 Programme 9012 - Rémunération des personnels et indemnités des membres des assemblées

47 à 51 Mouvements financiers divers

Introduction générale

Ce projet de décision modificative présente un impact budgétaire limité (+0,81% en crédits de paiement). Il permet d'engager le lancement de nouvelles opérations et rend possible le transfert de crédits entre différents programmes.

Sont prévus à hauteur de 16,6 millions d'euros les crédits d'investissement nécessaires à des ajustements et révisions de prix sur le projet de développement du Port de Brest. S'agissant des transports interurbains et scolaires, des crédits pour le renouvellement des cars de la régie des transports Illevia sont programmés pour 10 millions d'euros.

Par ailleurs, des ajustements sont proposés pour les différentes actions du pacte régional dans l'investissement pour les compétences.

Les autres modifications budgétaires visent à :

- Renforcer le programme d'équipements mécaniques de nettoyage dans les lycées,
- Maintenir sur l'année 2019 les modalités du dispositif des mobilités Jeunes à l'international,
- Accompagner la mobilisation sur les territoires en matière de transition énergétique,
- Reprendre les excédents de taxe d'apprentissage pour les reverser aux CFA les plus fragiles.

Cette décision modificative est aussi l'occasion d'ajuster les recettes : principalement pour la CVAE.

La reprise des résultats de l'exercice 2018 ainsi que les ajustements de recettes lors de cette décision modificative permettent l'inscription de dépenses supplémentaires totalement financées et une réduction du montant d'emprunt prévu au budget primitif 2019 dans le respect des grands équilibres financiers de la collectivité et de la trajectoire financière exigeante que nous nous sommes fixée.

Vous trouverez dans les pages suivantes le détail de cette décision modificative n°1 au budget de l'exercice 2019.

Je vous prie de bien vouloir délibérer sur ces propositions.

Le Président



Loïg CHESNAIS-GIRARD

Envoyé en préfecture le 04/07/2019

Reçu en préfecture le 04/07/2019

Affiché le

ID : 035-233500016-20190620-19JUINDFE_A_DM1-DE

Envoyé en préfecture le 04/07/2019

Reçu en préfecture le 04/07/2019

Affiché le

ID : 035-233500016-20190620-19JUINDFE_A_DM1-DE

Tableaux récapitulatifs

En euros

→ Ajustement des prévisions de recettes de 2019

	Budget primitif 2019	Ajustements DM1	BP+DM1 2019
Fiscalité sans pouvoir de taux	773 958 660	21 368 000	795 326 660
TVA des régions	193 017 660		193 017 660
Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises (CVAE)	345 359 000	21 368 000	366 727 000
Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises - part péréquation	2 100 000		2 100 000
Imposition Forfaitaire des Entreprises de réseau (IFER)	28 975 000		28 975 000
IFER ferroviaire	7 575 000		7 575 000
IFER télécoms	21 400 000		21 400 000
TICPE - Tarifs transférés	167 307 000		167 307 000
Loi LRL 2004	156 142 000		156 142 000
Loi MAPTAM 27 janvier 2014	641 000		641 000
Loi formation professionnelle 5 mars 2014	9 114 000		9 114 000
Loi NOTRe 7 août 2015	1 410 000		1 410 000
TICPE - Modulation régionale	37 200 000		37 200 000
Fiscalité avec pouvoir de taux	156 200 000		156 200 000
TICPE - Majoration Grenelle	36 200 000		36 200 000
Cartes grises	120 000 000		120 000 000
Permis de conduire			
Financement de la formation professionnelle et de l'apprentissage	129 740 900		129 740 900
Fiscalité issue de frais de gestion de fiscalité directe locale	24 918 000		24 918 000
TICPE formation professionnelle	10 933 900		10 933 900
TICPE primes apprentissage	11 015 000		11 015 000
TICPE aide au recrutement d'apprentis	4 700 000		4 700 000
Taxe d'Apprentissage	71 330 000		71 330 000
part fixe	61 640 000		61 640 000
part péréquation	9 690 000		9 690 000
TICPE taxe d'apprentissage	6 844 000		6 844 000
Crédits globalisés de l'État hors apprentissage	98 435 000	248 000	98 683 000
Enseignement (DRES)	20 958 000		20 958 000
Dotation Générale de Décentralisation	21 888 000		21 888 000
Dotation pour perte de compensations de fiscalité directe locale	6 281 000	353 200	6 634 200
Compensation au titre de la CET	368 000	20 600	388 600
Dotation pour transfert de compensations d'exonération de fiscalité directe locale	5 913 000	332 600	6 245 600
Dotation de Compensation de la Réforme de la Taxe Professionnelle (DCRTP)	21 700 000	-105 200	21 594 800
Fonds National de Garantie Individuelle des Ressources (FNGIR)	27 608 000		27 608 000
Autres ressources	118 514 940	8 312 801	126 827 741
Fonds de compensation de la TVA	15 130 000		15 130 000
Participations aux services de restauration et d'hébergement	8 847 600		8 847 600
Remboursement d'avances et produits financiers	11 577 500		11 577 500
Remboursement d'avances	10 505 000		10 505 000
Produits financiers	1 072 500		1 072 500
Produit des cessions d'immobilisation	3 600 000		3 600 000
Développement du port de Brest - conventions financières Brest Métropole et CD 29	5 350 000		5 350 000
Développement du port de Brest - Quai EMR - subvention FEDER	10 700 000		10 700 000
Participation aux travaux dans les cités scolaires	1 200 000		1 200 000
Participation Etat - Pacte régional d'investissement dans les compétences	36 500 000		36 500 000
Fonds paritaire de sécurisation des parcours professionnels	745 000		745 000
Participation AGEFIPH au dispositif de formation professionnelle	480 000	480 000	960 000
Recettes domaniales et concessives	2 150 500		2 150 500
Participations aux pôles de compétitivité	1 500 000		1 500 000
Projet UEB Campus Numérique	206 000		206 000
Dotations de compensation départementale - ports transférés/planification déchets	4 600 869		4 600 869
Attributions de compensation départementale - transport	1 784 862		1 784 862
Produits des services de transport scolaire et interurbain	9 200 000		9 200 000
Convention Département Morbihan - construction navire	433 000		433 000
Autres ressources	4 509 609	7 832 801	12 342 410
Total hors emprunt	1 276 849 500	29 928 801	1 306 778 301
Emprunt	237 600 000	-84 758 000	152 842 000
Total hors subvention globale	1 514 449 500	-54 829 199	1 459 620 301
Fonds de gestion des crédits européens	35 627 500		35 627 500
Programme opérationnel FEDER-FSE 2014-2020	35 000 000		35 000 000
Mettre en œuvre les fonds européens 2014-2020	627 500		627 500
TOTAL	1 550 077 000	-54 829 199	1 495 247 801

→ **Modification des crédits par programme de 2019**

	Montants en euros									
	Autorisations de programme		Autorisations d'engagement		CP d'investissement		CP de fonctionnement		Total des CP	
	BP 2019	DM1 2019	BP 2019	DM1 2019	BP 2019	DM1 2019	BP 2019	DM1 2019	BP 2019	DM1 2019
I - Pour un aménagement équilibré, garant de la cohésion, de la performance et de la solidarité territoriale	87 930 000		7 717 500		45 674 500		7 100 800		52 775 300	
P.0101 Contractualiser avec les territoires autour d'enjeux partagés			4 025 000		27 239 500		3 540 000		30 779 500	
P.0102 Observer, anticiper et accompagner les mutations territoriales	100 000		1 498 500		105 000		1 366 800		1 471 800	
P.0103 Soutenir l'aménagement et le développement des usages numériques	87 830 000		2 194 000		18 330 000		2 194 000		20 524 000	
II - Pour une économie dynamique au service de filières fortes et créatrice d'un emploi durable	96 415 000	16 600 975	46 276 500		126 668 400		53 601 500		180 269 900	
Faire émerger l'activité et soutenir l'innovation	17 800 000		17 600 000		11 500 000		22 300 000		33 800 000	
P.0201 Stimuler l'innovation et développer l'économie de la connaissance	9 200 000		12 900 000		7 100 000		12 200 000		19 300 000	
P.0202 Accompagner la structuration des secteurs clés de l'économie bretonne	8 600 000		4 700 000		4 400 000		10 100 000		14 500 000	
Développer la compétitivité des entreprises pour assurer le développement durable de l'emploi	30 725 000		16 269 000		30 580 000		16 358 000		46 938 000	
P.0203 Favoriser la création, le développement et la transmission d'entreprises	13 150 000		2 735 000		10 120 000		2 308 000		12 428 000	
P.0204 Accompagner le développement des emplois durables et de qualité par la compétitivité des entreprises	17 110 000		3 140 000		20 010 000		3 260 000		23 270 000	
P.0205 Développer l'économie sociale et solidaire, l'innovation sociale et l'égalité	465 000		4 082 000		450 000		4 265 000		4 715 000	
P.0206 Soutenir les acteurs de la structuration de l'économie bretonne et des filières stratégiques	20 900 000		6 312 000		14 050 000		6 525 000		6 525 000	
Favoriser le développement durable de l'agriculture et de la production alimentaire	20 900 000		6 950 000		14 050 000		9 320 000		23 370 000	
P.0207 Améliorer la performance des exploitations agricoles et des filières de production alimentaire	20 900 000		6 950 000		14 050 000		9 320 000		23 370 000	
Valoriser les atouts maritimes de la Bretagne et favoriser le développement durable des activités liées à	26 990 000	16 600 975	5 457 500		70 538 400		5 623 500		76 161 900	
P.0208 Développer le secteur des pêches maritimes et de l'aquaculture, contribuer au développement maritime	5 790 000		2 555 000		4 900 000		2 821 000		7 721 000	
P.0209 Développer le système portuaire	21 200 000	16 600 975	2 902 500		65 638 400		2 802 500		68 440 900	
III - Pour une formation permettant à chacun de construire son propre parcours vers la compétence et	258 293 000	1 200 000	419 464 300	7 158 475	161 149 000		362 596 800	6 658 475	523 745 800	6 658 475
Assurer la relation formation emploi			5 630 300	800 000			5 330 300	150 000	5 330 300	150 000
P.0301 Assurer la qualité de la relation emploi formation par la connaissance, la concertation et l'orientation			5 630 300	800 000			5 330 300	150 000	5 330 300	150 000
Promouvoir les initiatives lycéennes pour et par les jeunes et améliorer la vie lycéenne	100 000		6 800 000	1 400 000	100 000		6 440 000	1 400 000	6 540 000	1 400 000
P.0302 Favoriser les initiatives des jeunes en formation, leur mobilité et les projets éducatifs des lycées	100 000		6 800 000	1 400 000	100 000		6 440 000	1 400 000	6 540 000	1 400 000
Améliorer le cadre bâti des lycées	216 523 000		4 720 000		106 523 000		4 391 000		110 914 000	
P.0303 Offrir un cadre bâti favorisant l'épanouissement de tous les acteurs des lycées	200 000 000		4 500 000		90 000 000		4 171 000		94 171 000	
P.0304 Participer aux investissements immobiliers dans les établissements privés	16 523 000		220 000		16 523 000		220 000		16 743 000	
Améliorer les équipements des lycées	17 970 000	1 200 000	1 600 000		18 105 000		1 600 000		19 705 000	
P.0306 Améliorer les équipements dans les lycées publics	7 980 000	1 200 000	7 980 000		7 980 000		7 980 000		7 980 000	
P.0307 Participer à l'amélioration des équipements pédagogiques dans les établissements privés	4 100 000		4 100 000		4 100 000		4 100 000		4 100 000	
Améliorer le fonctionnement des lycées	5 890 000		68 969 000		6 025 000		68 789 000		68 789 000	
P.0308 Développer le numérique éducatif			31 244 000		31 064 000		31 064 000		31 064 000	
P.0309 Assurer le fonctionnement des lycées publics			37 725 000		37 725 000		37 725 000		37 725 000	
P.0310 Participer au fonctionnement des établissements privés	12 940 000		12 900 000		12 640 000		10 895 000		23 535 000	
Renforcer la recherche et l'enseignement supérieur	12 940 000		12 900 000		12 640 000		10 895 000		23 535 000	
P.0311 Renforcer la recherche et l'enseignement supérieur	10 000 000		66 500 000	6 000 000	22 900 000		69 800 000	6 000 000	92 700 000	6 000 000
Favoriser l'apprentissage	10 000 000		43 500 000	6 000 000	22 900 000		43 800 000	6 000 000	66 700 000	6 000 000
P.0312 Adapter l'offre et la qualité de formation aux attentes des jeunes et aux besoins des entreprises	10 000 000		23 000 000		26 000 000		26 000 000		26 000 000	
P.0313 Promouvoir les contrats d'apprentissage et faciliter leur déroulement			53 950 000	377 700	131 000		53 950 000	377 700	54 081 000	377 700
Assurer les formations sanitaires et sociales			53 950 000	377 700	131 000		53 950 000	377 700	54 081 000	377 700
P.0314 Assurer les formations sanitaires et sociales			53 950 000	377 700	131 000		53 950 000	377 700	54 081 000	377 700

Envoyé en préfecture le 04/07/2019
 Reçu en préfecture le 04/07/2019
 Affiché le
 ID : 035-233500016-20190620-19JUINDFE_A_DM1-DE

REGION BRETAGNE - DECISION MODIFICATIVE N° 1 AU BUDGET 2019

Envoyé en préfecture le 04/07/2019
 Reçu en préfecture le 04/07/2019
 Affiché le
 ID : 035-233500016-20190620-19JUINDFE_A_DM1-DE

Développer et améliorer l'offre de formation pour répondre aux défis économiques, sociaux et environnementaux		191 715 000	-1 644 225	134 721 500	-1 381 725	134 721 500	-1 381 725
P.0315	Faciliter les projets individuels de formation et de qualification	12 400 000		9 450 000		9 450 000	
P.0316	Proposer une offre de formation qualifiante et adaptée aux dynamiques économiques et territoriales	117 755 000	-1 644 225	77 271 500	-1 381 725	77 271 500	-1 381 725
P.0317	Améliorer les conditions de vie des stagiaires de la formation professionnelle pour un emploi durable	61 560 000		48 000 000		48 000 000	
Développer les langues de Bretagne		6 680 000	225 000	6 680 000	112 500	7 430 000	112 500
P.0318	Développer les langues de Bretagne	760 000	225 000	750 000	112 500	7 430 000	112 500
IV - Pour une Bretagne de toutes les mobilités		80 089 000	10 000 000	93 138 200	352 320 200	259 182 000	352 320 200
P.0401	Développer les modes de transports collectifs régionaux et favoriser la mobilité durable	23 199 000	10 000 000	22 879 400		258 314 000	281 193 400
P.0402	Moderniser les réseaux ferroviaires, routiers et maritimes	53 690 000		218 000		67 058 800	67 271 800
P.0403	Moderniser les aéroports à vocation régionale	3 200 000		1 175 000		655 000	3 855 000
V - Pour une région engagée dans la transition écologique		8 680 000	450 000	7 160 000	450 000	9 771 000	16 931 000
P.0501	Promouvoir une gestion intégrée de la ressource en eau	3 800 000	100 000	3 100 000	100 000	3 400 000	6 500 000
P.0502	Préserver et valoriser la biodiversité et les paysages	1 470 000	3 223 000	910 000	3 223 000	4 133 000	4 133 000
P.0503	Développer une politique énergétique volontariste et une approche circulaire de l'usage des ressources	3 410 000	350 000	3 150 000	350 000	3 148 000	6 298 000
VI - Pour le rayonnement de la Bretagne et la vitalité culturelle bretonne		23 489 000	200 000	26 525 000	100 000	39 443 900	65 968 900
P.0601	Soutenir le spectacle vivant, les arts plastiques et la diversité des pratiques culturelles	800 000	16 110 000	930 000		15 990 000	16 920 000
P.0602	Soutenir les industries de la création et le développement de la vie littéraire et cinématographique	4 325 000	4 492 000	4 375 000	4 492 000	4 492 000	8 867 000
P.0603	Développer le sport en région	3 000 000	4 000 000	3 730 000	4 000 000	4 000 000	7 730 000
P.0604	Révéler et valoriser le patrimoine	4 100 000	200 000	4 300 000	1 193 000	1 193 000	5 493 000
P.0605	Faire de la Bretagne une destination touristique d'exception	4 000 000	-38 000	4 570 000	-38 000	7 151 900	11 721 900
P.0606	Valoriser et moderniser les voies navigables bretonnes	7 000 000	38 000	8 240 000	38 000	950 000	9 190 000
P.0607	Développer les actions européennes et internationales	264 000	1 720 000	380 000		1 667 000	2 047 000
P.0608	Renforcer l'information aux citoyens et promouvoir l'image et la notoriété de la Bretagne		4 200 000			4 000 000	4 000 000
Fonds de gestion des crédits européens			820 000	29 000 000	7 255 000	7 255 000	36 255 000
P.1110	Programme opérationnel FEDER-FSE 2014-2020			29 000 000	6 000 000		35 000 000
P.1120	Programme de développement rural (FEADER) 2014-2020						
P.1130	Programme FEAMP 2014-2020						
P.1140	Mettre en œuvre les fonds européens 2014-2020		820 000		1 255 000		1 255 000
Autres dépenses		15 361 000	23 331 000	78 334 900	4 280 000	243 476 000	321 810 900
P.9000	Patrimoine et logistique	10 524 000	8 635 000	23 868 900		9 490 000	33 358 900
P.9002	Développer le système d'information en appui des politiques régionales	3 395 000	2 995 000	2 960 000	2 995 000	2 795 000	5 755 000
P.9003	Fonds d'intervention régional	300 000	930 000	300 000	930 000		1 230 000
P.9010	Equiper des groupes d'élus		14 000	14 000			14 000
P.9011	Développement des conditions de travail et des compétences	142 000	7 628 000	142 000	7 403 000	7 403 000	7 545 000
P.9012	Rémunération des membres et indemnités des membres des assemblées				741 525	175 937 000	741 525
P.9020	Ressources et expertises		2 143 000	50 900 000	1 746 000	1 746 000	1 746 000
P.9021	Service de la dette	1 000 000	1 000 000	150 000	13 900 000	64 800 000	64 800 000
	Mouvements financiers divers			4 280 000	250 000	31 425 000	4 530 000
Total		570 257 000	28 000 975	567 650 000	4 280 000	982 427 000	1 550 077 000
			7 708 475		8 200 000		12 480 000

→ Équilibre général du projet de DM1 pour 2019

Montants arrondis en euros

Dépenses

Autorisations de programme et d'engagement sur dépenses d'intervention

	BP	DM1	Total
AP antérieures caduques		853 001 553	853 001 553
AP 2019	570 257 000	28 000 975	598 257 975
AE antérieures caduques		314 529 984	314 529 984
AE 2019	804 095 200	7 708 475	811 803 675

Crédits de paiement 2019

	BP	DM1	Total
Section d'investissement dont dépenses d'intervention	567 650 000 460 315 100	4 280 000	571 930 000 460 315 100
Section de fonctionnement dont dépenses d'intervention	982 427 000 731 696 000	8 200 000 7 208 475	990 627 000 738 904 475

TOTAL DEPENSES	1 550 077 000	12 480 000	1 562 557 000
-----------------------	----------------------	-------------------	----------------------

RESULTATS REPORTEES crédits de paiement	244 435 267	244 435 267	244 435 267
---	--------------------	--------------------	--------------------

Provision pour gestion de dette et de trésorerie (compl.)		150 000 000	150 000 000
---	--	-------------	-------------

TOTAL GENERAL	1 550 077 000	406 915 267	1 956 992 267
----------------------	----------------------	--------------------	----------------------

Recettes

	BP	DM1	Total
Crédits globalisés de l'État hors apprentissage	98 435 000	248 000	98 683 000
Financement de la formation professionnelle et de l'apprentissage	129 740 900		129 740 900
Fiscalité sans pouvoir de taux	773 958 660	21 368 000	795 326 660
Fiscalité avec pouvoir de taux	156 200 000		156 200 000
Autres ressources	118 514 940	8 312 801	126 827 741
Emprunt	237 600 000	-84 758 000	152 842 000
Fonds de gestion des crédits européens	35 627 500		35 627 500

TOTAL RECETTES	1 550 077 000	-54 829 199	1 495 247 801
-----------------------	----------------------	--------------------	----------------------

RESULTATS REPORTEES - dont Recettes reportées	311 744 466	311 744 466	311 744 466
- dont excédent de fonctionnement capitalisé (compte 1068)	244 435 267	244 435 267	244 435 267
- dont résultat de fonctionnement reporté	58 408 015	58 408 015	58 408 015
- dont solde positif du résultat d'investissement	8 901 184	8 901 184	8 901 184
Provision pour gestion de dette et de trésorerie (compl.)		150 000 000	150 000 000

TOTAL GENERAL	1 550 077 000	406 915 267	1 956 992 267
----------------------	----------------------	--------------------	----------------------

Envoyé en préfecture le 04/07/2019
 Reçu en préfecture le 04/07/2019
 Affiché le
 ID : 035-233500016-20190620-19JUINDFE_A_DM1-DE

Envoyé en préfecture le 04/07/2019

Reçu en préfecture le 04/07/2019

Affiché le

ID : 035-233500016-20190620-19JUINDFE_A_DM1-DE

Ressources disponibles

Envoyé en préfecture le 04/07/2019

Reçu en préfecture le 04/07/2019

Affiché le

ID : 035-233500016-20190620-19JUINDFE_A_DM1-DE

Les ressources disponibles pour financer le projet de décision modificative n°1 au budget de l'exercice 2019 sont composées, d'une part, de la reprise des résultats de l'exercice 2018, d'autre part, des ajustements des prévisions d'inscriptions de recettes du budget 2019.

Dans ce cadre, l'autorisation d'emprunt votée au budget est revue à la baisse. La révision à la hausse des recettes et l'affectation du résultat permettent à la fois de financer des dépenses supplémentaires et d'ajuster l'autofinancement prévisionnel de la collectivité.

→ La reprise des résultats de l'exercice 2018

L'établissement du compte administratif de l'exercice 2018 permet d'établir le montant du solde de clôture des sections de fonctionnement et d'investissement du budget régional, ainsi que le montant des restes à réaliser de l'exercice, correspondant aux dépenses d'investissement engagées comptablement en 2018, en dépense et en recette, trouvant leur réalisation au cours des exercices ultérieurs.

L'excédent disponible sur la gestion 2018

Il est constaté pour l'année 2018 un excédent de fonctionnement de 58,408 millions d'euros ainsi qu'un excédent d'investissement de 8,901 millions d'euros.

L'excédent global de clôture de l'exercice 2018 s'élève ainsi à 67,309 millions d'euros.

Les restes à réaliser de l'exercice 2018

Par ailleurs les restes à réaliser, équilibrés en dépense et en recette, s'élèvent à 244,435 millions d'euros ; ils correspondent à la provision pour gestion de dette et de trésorerie.

L'affectation du résultat de l'exercice 2018

Conformément aux dispositions de l'instruction budgétaire et comptable M 71 applicable aux régions, l'excédent de fonctionnement doit être affecté en priorité à la couverture du déficit d'investissement lorsqu'il existe, ainsi qu'au solde des restes à réaliser en investissement.

Il revient à l'assemblée délibérante de se prononcer sur l'affectation de l'excédent de fonctionnement, en fonctionnement ou en investissement.

Dans ce cadre, et en l'absence de déficit d'investissement constaté pour l'exercice 2018, **je vous propose d'affecter l'excédent de fonctionnement 2018 en totalité aux excédents de fonctionnement capitalisés**, de manière à couvrir le besoin de financement de la section d'investissement, y compris les propositions contenues dans le projet de décision modificative n°1.

Le solde positif de la **section d'investissement** est quant à lui repris en totalité conformément à l'article L4312-9 du code général des collectivités locales.

→ L'ajustement des prévisions inscrites au budget primitif

Ces ajustements résultent d'informations nouvelles relatives aux recettes d'intervention (+8,312 millions d'euros) ainsi que des notifications de l'Etat concernant les montants définitifs de fiscalité et de dotation attribués à la Région pour l'année 2019 (+21,616 millions d'euros). Ils intègrent par ailleurs une diminution de l'autorisation d'emprunt (-84,758 millions d'euros). Au total ces ajustements s'élèvent à - 54,829 millions d'euros.

○ Crédits globalisés de l'Etat et fiscalité : + 21 616 000€

Intégrée depuis 2017 dans le périmètre des variables d'ajustement de l'enveloppe normée des concours de l'Etat aux collectivités, la dotation de compensation de la réforme de la taxe professionnelle (DCRTP) pour 2019 a été notifiée à hauteur de 21,595 millions d'euros. La prévision du budget primitif pour cette recette, d'un montant de 21,7 millions d'euros, est ajustée en conséquence. Depuis 2017, la diminution de cette dotation s'élève à 5,9 millions d'euros.

La dotation pour perte de compensation fiscale (DTCE-FDL), également intégrée à l'enveloppe normée par la loi de finances initiale pour 2017, a été notifiée pour 2019 à hauteur de 6,634 millions d'euros, soit une diminution de - 843 657 euros par rapport à 2018 et un ajustement de +353 200 € par rapport aux prévisions du budget primitif. La baisse est ainsi moins forte qu'anticipé en raison d'une modification des modalités de répartition de la minoration de l'enveloppe nationale, celle-ci se faisant désormais au prorata des recettes réelles de fonctionnement des régions.

Les ajustements relatifs aux recettes de fiscalité traduisent des recettes notifiées plus élevées que prévu. Les montants définitifs de CVAE revenant à la Région notifiés pour 2019 s'élèvent à 366,726 millions d'euros, ce qui correspond à une évolution de + 9,27% par rapport à 2018. Cette dynamique doit être considérée comme exceptionnelle, l'évolution de ces recettes fiscales depuis 2014 étant comprise entre 0,79% et 3,37%. L'ajustement des inscriptions budgétaires correspondantes s'élève à + 21, 368 millions d'euros.

o **Autres ressources : + 8 312 801 €**

Par ailleurs les autres recettes ajustées, pour un montant global de + 8 312 801 euros, intègrent :

- 480 000 € correspondant aux deux premiers acomptes à verser en 2019 par l'Association de Gestion du Fonds pour l'Insertion Professionnelle des Personnes Handicapées (AGEFIPH) au titre de la convention financière annuelle d'application de l'accord de partenariat qui la lie à la Région portant sur la Politique Régionale de Formation des Personnes Handicapées (PRFPH) pour la période 2019-2021. Plafonnée à 800 000€ pour 2019, cette participation sera soldée en 2020 au regard des bilans transmis par la Région ;
- 1,832 millions d'euros suite à la clôture d'un compte de dépôt auprès de la Caisse des Dépôts et des Consignations, constitué dans le cadre d'un ancien dispositif de garantie d'emprunt aux entreprises, devenu caduque aujourd'hui ;
- 6 millions d'euros correspondant à la reprise par anticipation des reliquats de taxe d'apprentissage des centres de formation d'apprentis (CFA) pour la part excédant quatre mois de trésorerie à la fin de l'année 2019. Ces ressources seront ensuite utilisées pour financer les CFA déficitaires en cette fin d'année 2019 ; ainsi une inscription en dépense au titre du programme 312 est proposée à même hauteur dans la présente décision modificative. L'objectif de cette péréquation est de doter l'ensemble des CFA d'un niveau de trésorerie leur permettant d'envisager sereinement la bascule dans le nouveau système de financement début 2020, en clôturant de manière équilibrée la compétence financière actuelle de la Région.

o **L'emprunt : - 84 758 000 €**

Compte-tenu de ces inscriptions, il est proposé de minorer l'autorisation d'emprunt de 84,758 millions d'euros.

Je vous serais obligé de bien vouloir vous prononcer sur l'ensemble de ces propositions qui peuvent se résumer comme suit :

Résultats à reporter de 2018	67 309 199 €
Ajustements des prévisions du budget 2019	- 54 829 199 €

Au total, les ajustements des prévisions de recettes du budget qui vous sont proposés s'élèvent à 12,48 millions d'euros.

Envoyé en préfecture le 04/07/2019

Reçu en préfecture le 04/07/2019

Affiché le

ID : 035-233500016-20190620-19JUINDFE_A_DM1-DE

Dépenses

Envoyé en préfecture le 04/07/2019

Reçu en préfecture le 04/07/2019

Affiché le

ID : 035-233500016-20190620-19JUINDFE_A_DM1-DE

II

Pour une économie dynamique au service de filières fortes et créatrices d'un emploi durable



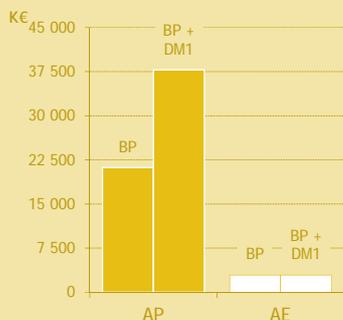
\\ La répartition des crédits par programme et par chapitre

→ Autorisations de programme

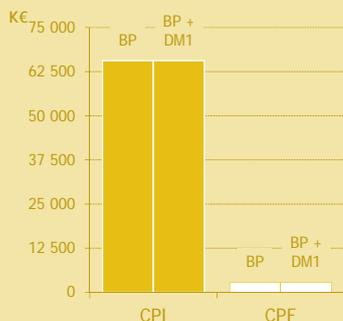
	AP	Total AP
	908	
Valoriser les atouts maritimes de la Bretagne et favoriser le développement durable des activités liées à la mer		
P.0209 Développer le système portuaire	16 600 975	16 600 975
	16 600 975	16 600 975

Programme 209

Autorisations de programme et d'engagement



Crédits de paiement



\\ Propositions budgétaires

→ Abonder l'autorisation de programme de 21 200 000 € ouverte au budget de

16 600 975 €

La ventilation des crédits par chapitre budgétaire figure en introduction du rapport

Développer le système portuaire

\\ 2019 en actions - Rappel

- Assurer l'entretien du patrimoine portuaire pour en garantir la pérennité
- Moderniser les infrastructures pour développer les trafics portuaires
- Accompagner la modernisation des concessions et renouveler les contrats

\\ Modification(s) proposée(s)

- Poursuivre la construction des infrastructures du port de Brest

Poste à quai n° 2

Dans le cadre du projet de développement du port de Brest, la construction d'un quai est prévue pour offrir un accès nautique aux terre-pleins destinés à accueillir la filière industrielle des énergies marines renouvelables (EMR). Le coût des travaux du poste à quai n°2 a été estimé par le maître d'œuvre à 5 143 500 € HT. Le montant définitif du contrat conclu (stade notification) est porté à 5 428 399 € HT, auquel doit être rajoutée une provision pour révision de prix (300 000 €).

Il y a donc lieu de prévoir un complément d'AP à hauteur de 585 000 €.

Dragages

Pour la bonne réalisation du projet de développement du port de Brest, il est nécessaire de réaliser des travaux de dragages. Par délibérations en date des 4 avril 2016 et 29 mai 2017, une première affectation d'un montant total de 19,8M€ a été réalisée. Les coûts des travaux de dragages ont été estimés par le maître d'œuvre maritime à 18,028 M€ à l'issue des études de projet.

Le marché sera finalement attribué à 29,6M€HT, le budget provisionné étant plus précisément de 19,1M€HT. Le dépassement de budget est donc de 10,5M€HT (sur la base des provisions de suivi du financement du projet).

Il y a donc lieu de prévoir un complément d'affectation à hauteur de 13 930 000 €, intégrant la provision pour révision de prix.

Quai et digues

L'année 2019 sera la dernière année de forte activité comptable sur les marchés quai et digue du projet de développement. Il est apparu que les affectations ne suffiraient pas à assurer la couverture intégrale des besoins estimés :

- M01 (quai) : besoin complémentaire de 900 000 € au titre des provisions pour couverture des révisions de prix ;
- M02 (digue) : besoin complémentaire de 1 400 000 € au titre du solde des bases contractuelles (protocole transactionnel), déduction faite des économies réalisées en matière de révisions de prix sur ce contrat.

Il y a donc lieu de prévoir un complément d'affectation à hauteur de 2 300 000 €.

Compte tenu de l'actualisation de la programmation de l'ensemble des opérations portuaires, conduisant à une réduction du besoin d'AP de 214 025 € sur les autres opérations, le besoin consolidé d'AP est en réalité de 16 600 975 €. L'objectif-cible de 220M€HT pour l'ensemble du projet de développement du port de Brest est à ce stade confirmé.

Envoyé en préfecture le 04/07/2019

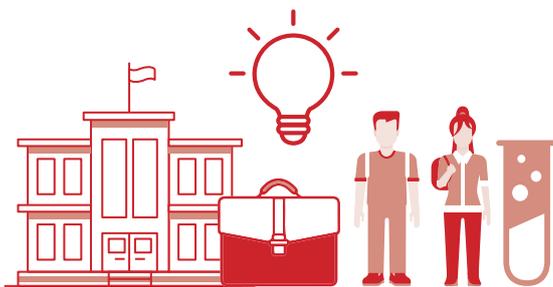
Reçu en préfecture le 04/07/2019

Affiché le

ID : 035-233500016-20190620-19JUINDFE_A_DM1-DE

III

Pour une formation permettant à chacun de construire son propre parcours vers la compétence et l'emploi



\\ La répartition des crédits par programme et par chapitre

→ Autorisations d'engagement et de programme

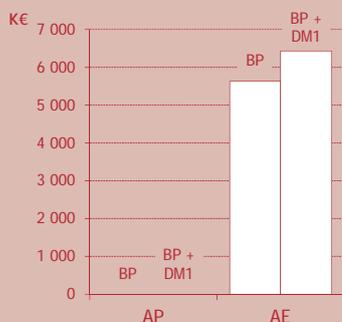
	AE		Total AE	AP 902	Total AP
	931	932			
Assurer la relation formation emploi					
P.0301 Assurer la qualité de la relation emploi formation par la connaissance, la concertation et l'orientat	800 000		800 000		
Promouvoir les initiatives lycéennes pour et par les jeunes et améliorer la vie lycéenne					
P.0302 Favoriser les initiatives des jeunes en formation, leur mobilité et les projets éducatifs des lycées	210 000	1 190 000	1 400 000		
Améliorer les équipements des lycées					
P.0306 Améliorer les équipements dans les lycées publics				1 200 000	1 200 000
Favoriser l'apprentissage					
P.0312 Adapter l'offre et la qualité de formation aux attentes des jeunes et aux besoins des entreprises	6 000 000		6 000 000		
Assurer les formations sanitaires et sociales					
P.0314 Assurer les formations sanitaires et sociales	377 700		377 700		
Développer et améliorer l'offre de formation pour répondre aux défis économiques, sociaux et environnementaux					
P.0316 Proposer une offre de formation qualifiante et adaptée aux dynamiques économiques et territorial	-1 644 225		-1 644 225		
Développer les langues de Bretagne					
P.0318 Développer les langues de Bretagne	225 000		225 000		
	5 968 475	1 190 000	7 158 475	1 200 000	1 200 000

→ Crédits de paiement de fonctionnement

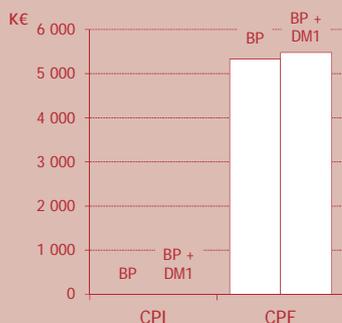
	CPF		Total CPF
	931	932	
Assurer la relation formation emploi			
P.0301 Assurer la qualité de la relation emploi formation par la connaissance, la concertation et l'orientat	150 000		150 000
Promouvoir les initiatives lycéennes pour et par les jeunes et améliorer la vie lycéenne			
P.0302 Favoriser les initiatives des jeunes en formation, leur mobilité et les projets éducatifs des lycées	210 000	1 190 000	1 400 000
Favoriser l'apprentissage			
P.0312 Adapter l'offre et la qualité de formation aux attentes des jeunes et aux besoins des entreprises	6 000 000		6 000 000
Assurer les formations sanitaires et sociales			
P.0314 Assurer les formations sanitaires et sociales	377 700		377 700
Développer et améliorer l'offre de formation pour répondre aux défis économiques, sociaux et environnementaux			
P.0316 Proposer une offre de formation qualifiante et adaptée aux dynamiques économiques et territorial	-1 381 725		-1 381 725
Développer les langues de Bretagne			
P.0318 Développer les langues de Bretagne	112 500		112 500
	5 468 475	1 190 000	6 658 475

Programme 301

Autorisations de programme et d'engagement



Crédits de paiement



\\ Propositions budgétaires

→ Abonder l'autorisation d'engagement de 5 630 000 € ouverte au budget de

800 000 €

→ Inscrire un crédit de paiement de fonctionnement complémentaire au budget de

150 000 €

La ventilation des crédits par chapitre budgétaire figure en introduction du rapport

Assurer la qualité de la relation emploi formation par la connaissance, la concertation et l'orientation

\\ 2019 en actions - Rappel

- Elaboration et mise à disposition de ressources, auprès des publics scolaires et des équipes pédagogiques
- Développement d'une plateforme web régionale d'information et d'appui à l'orientation
- Renforcement du partenariat avec les branches professionnelles au travers du déploiement de contrats d'objectifs renouvelés
- Sécurisation des parcours d'insertion professionnelle des publics jeunes

\\ Modification(s) proposée(s)

- Développer la connaissance de la relation emploi-formation

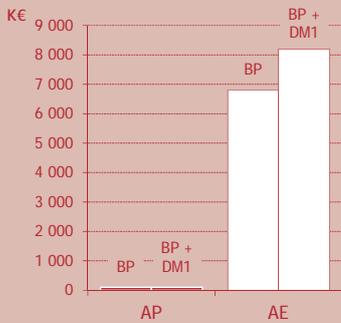
Dans le cadre de son déploiement, le Pacte régional d'investissement dans les compétences doit pouvoir s'appuyer sur des outils de lecture dynamique des besoins en emplois et en compétences. Cela passe par des démarches confortées de production d'informations et de recueil des besoins en emplois et en compétences dans les différents secteurs de l'économie régionale ainsi qu'à l'échelle des territoires de Bretagne. Il s'agit ainsi de déployer des outils prospectifs de l'évolution des métiers et des compétences associées, dans le cadre d'une gestion prévisionnelle des emplois et des compétences, tant au niveau territorial que sectoriel. L'axe transverse du Pacte, qui vise le développement de nouveaux outils ou démarches de diagnostic emploi-compétences, agit ainsi comme un « accélérateur » de la mise en œuvre opérationnelle du Contrat de Plan Régional de Développement des Formations et de l'Orientation Professionnelles (CPRDFOP) en matière d'observation en venant conforter les actions relevant du programme 301.

A ce titre, il s'agit d'impulser, en lien avec les branches professionnelles, une dynamique en faveur du développement d'une démarche coordonnée d'observation emploi-métiers-compétences, dans le cadre des contrats d'objectifs en particulier. Il s'agit également de renforcer la production de données territorialisées permettant d'alimenter les travaux des Commissions territoriales emploi-formation et de favoriser la mise en œuvre de démarches de Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences Territoriale (GPECT).

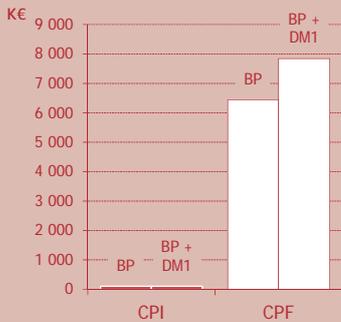
Un complément budgétaire est également proposé pour l'organisation des prochaines Olympiades des métiers.

Programme 302

Autorisations de programme et d'engagement



Crédits de paiement



Favoriser les initiatives des jeunes en formation, leur mobilité et les projets éducatifs des lycées

\\ 2019 en actions - Rappel

- Encourager l'expression des jeunes à la chose publique (Conseil régional des jeunes- CRJ)
- Contribuer au projet éducatif global de l'établissement (Karta Bretagne)
- Valoriser les filières professionnelles des lycées bretons (Qualycée)
- Développer la mobilité internationale des apprenants
- Encourager l'utilisation des ressources pédagogiques (Pass ressources pédagogiques-PRP)

\\ Modification proposée

- Développer la mobilité internationale des apprenants

Afin de permettre la poursuite des engagements prévus en 2018 pour le premier semestre 2019 mais aussi pour les mobilités des étudiants au cours du dernier semestre 2019 et du fait que les campagnes de mobilité pour les étudiants sont préparées d'avril à décembre de l'année n pour un départ en stage ou en cursus à l'étranger dans l'année n+1, il convient d'inscrire un crédit complémentaire de 1,4 M€.

\\ Propositions budgétaires

- Abonder l'autorisation d'engagement de 6 800 000 € ouverte au budget de

1 400 000 €

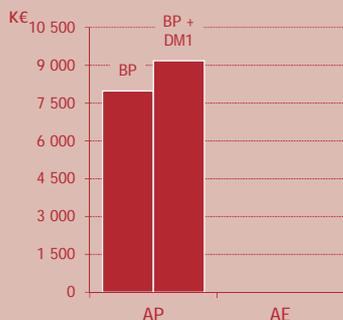
- Inscrire les crédits de paiement de fonctionnement complémentaires au budget de

1 400 000 €

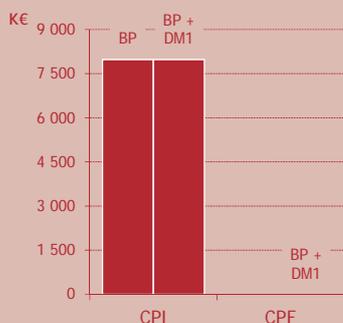
La ventilation des crédits par chapitre budgétaire figure en introduction du rapport

Programme 306

Autorisations de programme et d'engagement



Crédits de paiement



\\ Propositions budgétaires

→ Abonder l'autorisation de programme de 7 980 000 € ouverte au budget de

1 200 000 €

La ventilation des crédits par chapitre budgétaire figure en introduction du rapport

Améliorer les équipements dans les lycées publics

\\ 2019 en actions - Rappel

- Moderniser les équipements pour l'exploitation des lycées
- Poursuivre l'effort de modernisation et d'adaptation des équipements pédagogiques aux référentiels de formation

\\ Modification proposée

- Moderniser les équipements pour l'exploitation des lycées

Dans le cadre de la démarche d'amélioration des conditions de travail pour les agents techniques régionaux en lycées, depuis 2017, la méthode de lavage par pré-imprégnation fait l'objet d'une généralisation progressive. Cette méthode qui réduit les sollicitations du corps et l'exposition aux produits, s'inscrit dans une gestion plus durable en limitant les quantités d'eau et de produits chimiques nécessaires à l'entretien des espaces. Plus de 1500 agents polyvalents sont à terme concernés.

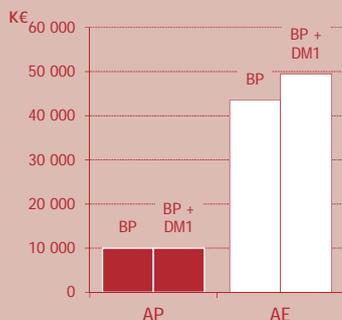
Piloté par le technicien-conseil Hygiène et propreté des locaux et mis en œuvre par les référents encadrement, le travail préparatoire nécessaire au déploiement de la nouvelle méthode de nettoyage se déroule dans de bonnes conditions et de nombreux établissements seront prêts dès 2019 pour recevoir leurs nouveaux équipements manuels et mécaniques. Pour équiper l'ensemble des lycées qui sont en situation de l'être, il est proposé un ajustement budgétaire.

De plus, la nouvelle méthode de nettoyage par pré-imprégnation nécessite d'adapter les équipements de lavage des lingeeries ou d'opérer des renouvellements anticipés.

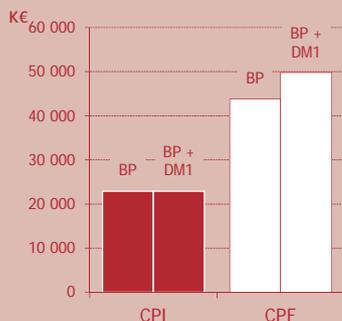
Equiper un plus grand nombre de lycées en matériel mécanique et manuel en 2019 permettra un déploiement en 3 ans. En effet, 92 lycées seront ainsi équipés à la fin de l'année (sur un total de 107 sites). Cette action nécessite donc des crédits d'investissement supplémentaires au programme 306 à hauteur de 1,2 M€ en autorisation de programme.

Programme 312

Autorisations de programme et d'engagement



Crédits de paiement



\\ Propositions budgétaires

→ Abonder l'autorisation d'engagement de 43 500 000 € ouverte au budget de

6 000 000 €

→ Inscrire un crédit de paiement de fonctionnement complémentaire au budget de

6 000 000 €

La ventilation des crédits par chapitre budgétaire figure en introduction du rapport

Adapter l'offre et la qualité de formation aux attentes des jeunes et aux besoins des entreprises

\\ 2019 en actions - Rappel

- Mettre en œuvre la carte des formations professionnelles par apprentissage
- Participer au fonctionnement des centres de formation d'apprentis
- Soutenir la construction, la rénovation et l'équipement des CFA et services connexes
- Conforter la diversité de l'offre de formation permettant un accueil de publics diversifiés et sécuriser les parcours en apprentissage
- Participer et réaliser des actions valorisant l'apprentissage comme voie d'accès à une qualification et une professionnalisation réussie

\\ Modification(s) proposée(s)

→ Péréquation financière entre les CFA

La loi du 5 septembre 2018 pour la liberté de choisir son avenir professionnel modifie substantiellement le circuit de financement de l'apprentissage : alors que les centres de formations d'apprentis (CFA) se financent aujourd'hui en collectant de la taxe d'apprentissage et en recevant des subventions des régions, ils auront désormais une recette unique calculée sur une base forfaitaire en fonction du nombre d'apprentis formés.

Au 31 décembre 2019, la Région ne sera plus en charge du contrôle financier des CFA et les conventions quinquennales qui la relient aux organismes gestionnaires de CFA deviendront caduques. Cette transition entre deux systèmes de financement appelle des ajustements.

Jusqu'à présent, les CFA étaient confrontés à de fortes inégalités face à la collecte de taxe d'apprentissage, en fonction de leur secteur d'activité. La Région intervenait pour compenser ces déséquilibres et financer les CFA percevant moins de taxe, dans l'artisanat notamment. La Région autorisait les CFA excédentaires à conserver de la taxe d'apprentissage d'une année sur l'autre, ce qui permettait entre autres de financer des projets structurants d'investissement.

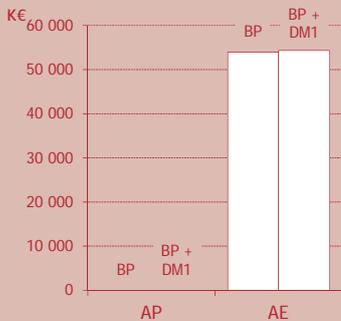
La loi du 5 septembre 2018, dans ses mesures transitoires, autorise les CFA à conserver un reliquat de taxe d'apprentissage, à fin 2019, équivalent à quatre mois de fonctionnement.

Il est donc proposé, conformément à la compétence régionale actuelle, de reprendre par anticipation les reliquats de taxe d'apprentissage excédant quatre mois de trésorerie pour les reverser dans le budget régional. Ils seront ensuite utilisés pour financer les CFA déficitaires en cette fin d'année 2019. L'objectif de cette péréquation est de doter l'ensemble des CFA d'un niveau de trésorerie leur permettant d'envisager sereinement la bascule dans le nouveau système de financement début 2020, en clôturant de manière équilibrée la compétence financière actuelle de la Région.

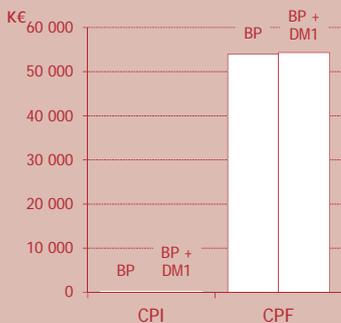
A cette fin, il est proposé d'abonder le programme 312, en autorisation d'engagement et en crédits de paiement de fonctionnement, à hauteur de 6 000 000 €. Un montant équivalent est inscrit en recettes.

Programme 314

Autorisations de programme et d'engagement



Crédits de paiement



Assurer les formations sanitaires et sociales

\\ 2019 en actions - Rappel

- Le financement des écoles de formation aux carrières paramédicales, de sages-femmes et du travail social
- Le versement des bourses d'étude

\\ Modification(s) proposée(s)

- Ouverture de nouvelles places de formation en niveau 5

En déclinaison du schéma des formations sanitaires et sociales, la Région adapte l'offre de formation en fonction des besoins identifiés sur les territoires. A l'issue d'un appel à candidatures, les établissements concernés sont agréés par le Président du Conseil régional pour une durée de 5 ans. Un déficit d'offre est notamment constaté sur les formations de niveau 5 suivantes : accompagnant.e éducatif et social ainsi qu'ambulancier.ère. La signature du Pacte régional d'investissement dans les compétences est l'opportunité de financer ces places supplémentaires : il est ainsi proposé d'ouvrir 52 places d'accompagnant.e éducatif et social à 6 000 € la place ainsi que 18 places d'ambulancier.ère à 3 650 € la place à la rentrée 2019. Au total, il est proposé d'abonder le programme 314 de 377 700 € en autorisation d'engagement et en crédits de paiement.

\\ Propositions budgétaires

- Abonder l'autorisation d'engagement de 53 950 000 € ouverte au budget de

377 700 €

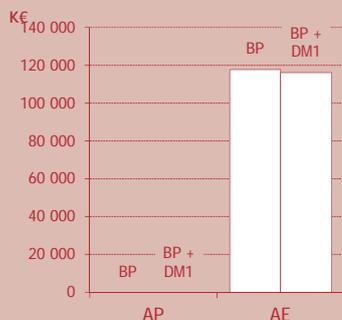
- Inscrire un crédit de paiement de fonctionnement complémentaire au budget de

377 700 €

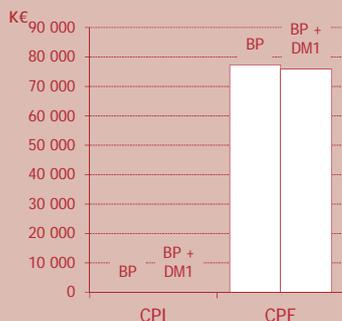
La ventilation des crédits par chapitre budgétaire figure en introduction du rapport

Programme 316

Autorisations de programme et d'engagement



Crédits de paiement



\\ Propositions budgétaires

→ Réduire l'autorisation d'engagement de 117 755 000 € ouverte au budget de

1 644 225 €

→ Réduire les crédits de paiement de fonctionnement inscrits au budget de

1 381 725 €

La ventilation des crédits par chapitre budgétaire figure en introduction du rapport

Proposer une offre de formation qualifiante et adaptée aux dynamiques économiques et territoriales

\\ 2019 en actions - Rappel

- Déploiement de l'offre PREPA
- Préparer la rénovation du dispositif Compétences Clés
- Proposer des formations aux personnes sous main de justice
- Mise en œuvre de QUALIF Emploi -*programme 2019*
- Accompagner des acteurs de la formation pour innover et transformer

\\ Modification(s) proposée(s)

→ Mise en œuvre du Pacte régional d'investissement dans les compétences (PRIC)

La convention financière annuelle entre l'Etat et la Région Bretagne conclue dans le cadre du Pacte régional d'investissement dans les compétences prévoit un concours financier de 56,6 M € de la part de l'Etat (autorisation d'engagement demandée par la Région) composé d'une tranche de dépenses à hauteur de 30M € en 2019.

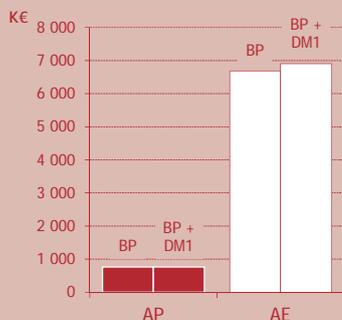
L'autorisation d'engagement et les crédits de paiement inscrits sur le programme 316 incluent une partie de ce concours financier supplémentaire. Ils permettent à cet effet de renforcer la programmation des actions de formation des gammes PREPA et QUALIF Emploi en ciblant les personnes les plus éloignées de l'emploi.

Il est proposé d'abonder, en autorisation d'engagement et en crédits de paiement d'autres programmes concourant aux objectifs décrits dans le Pacte régional :

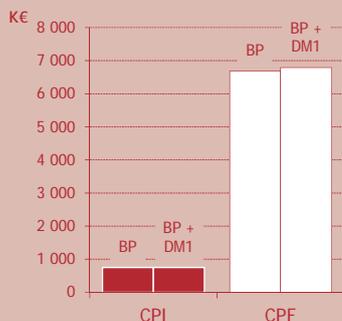
- Le programme 301 « Assurer la qualité de la relation emploi formation par la connaissance, la concertation et l'orientation » pour renforcer les modalités de repérage des besoins en compétences des secteurs économiques et des territoires : 300 000 € en AE et 150 000 € en CPF
- Le programme 314 « Assurer les formations sanitaires et sociales » pour répondre aux besoins supplémentaires en formation d'accompagnant·e éducatif et social et d'ambulancier·ère : 377 700 € en AE ainsi qu'en CPF
- Le programme 318 « Développer les langues de Bretagne » pour répondre aux besoins supplémentaires et en ciblant les personnes en recherche d'emploi : 225 000 € en AE et 112 500 € en CPF
- Le programme 9012 « rémunération des personnels et indemnités des membres des assemblées » pour répondre à la nécessité de renforcer l'ingénierie et la gestion des services de la Région au profit de la mise en œuvre du Pacte régional : 741 525 € en CPF.

Programme 318

Autorisations de programme et d'engagement



Crédits de paiement



\\ Propositions budgétaires

→ Abonder l'autorisation d'engagement de 6 680 000 € ouverte au budget de

225 000 €

→ Inscrire un crédit de paiement de fonctionnement complémentaire au budget de

112 500 €

La ventilation des crédits par chapitre budgétaire figure en introduction du rapport

Développer les langues de Bretagne

\\ 2019 en actions - Rappel

- Elaboration d'une nouvelle politique en faveur de la langue bretonne
- Soutien à la transmission de la langue bretonne
- Soutien au développement de la présence du breton dans la vie de tous les jours
- Mise en œuvre des nouvelles orientations de la Région au service de la langue galloise

\\ Modification(s) proposée(s)

- Soutien à la transmission de la langue bretonne

La Région aide la structuration et le développement de la formation professionnelle des adultes, contribuant au renouvellement du nombre de locuteur·rice·s et à la disponibilité de ressources humaines permettant de répondre aux besoins des secteurs d'emploi qui exigent la connaissance de la langue. Cette politique participe de l'objectif d'insertion durable dans l'emploi des publics les plus éloignés.

Une diversification des financements des formations professionnelles à la langue bretonne a été recherchée : il est proposé d'assurer, dans le cadre du présent programme, la participation des structures de formation professionnelle à la langue bretonne à la mise en œuvre des orientations du Pacte régional d'investissement dans les compétences 2019-2022 (PRIC) en réservant 50 places de stages 6 mois commençant en septembre 2019 (financées chacune à hauteur de 4 500 €) aux personnes en recherche d'emploi ciblées par le PRIC.

Ces 50 places seront intégrées aux subventions annuelles à la formation des demandeur·euse·s d'emploi à la langue bretonne. Le financement de ces places n'entraîne pas de modifications de l'équilibre budgétaire, l'autorisation d'engagement et les crédits de paiement nécessaires (correspondant à 50% de l'AE pour 2019, la seconde tranche de paiement intervenant au printemps 2020) venant en réduction de l'autorisation d'engagement et des crédits de paiement du programme 316 « Proposer une offre de formation qualifiante et adaptée aux dynamiques économiques et territoriales ».

Envoyé en préfecture le 04/07/2019

Reçu en préfecture le 04/07/2019

Affiché le

ID : 035-233500016-20190620-19JUINDFE_A_DM1-DE

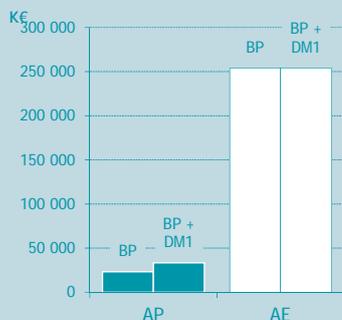
IV

Pour une Bretagne de toutes les mobilités

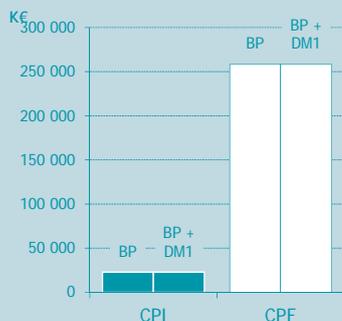


Programme 401

Autorisations de programme et d'engagement



Crédits de paiement



\\ Propositions budgétaires

→ Abonder l'autorisation de programme de 23 199 000 € ouverte au budget de

10 000 000 €

La ventilation des crédits par chapitre budgétaire figure en introduction du rapport

Développer les modes de transports collectifs régionaux et favoriser la mobilité durable

\\ 2019 en actions - Rappel

- Le TER BreizhGo, un engagement structurant pour le territoire
- Des renouvellements de contrats majeurs en 2019 pour les transports terrestres et maritimes
- Développer des services aux voyageurs modernes, performants et adaptés aux usages
- Améliorer la lisibilité de l'offre de transport du réseau régional et développer la concertation
- Prendre en compte toutes les mobilités et s'inscrire dans l'objectif commun de transition écologique et énergétique

\\ Modification(s) proposée(s)

- Renouvellement du parc d'autocars de la Régie de Transports Illevia

Le Département d'Ille et Vilaine a créé, en 2011, une régie départementale de transports, Illevia. Celle-ci exploite le réseau de transports interurbains « ex illenoo » pour la partie Sud-Est de l'Ille-et-Vilaine. Elle compte une soixantaine de salariés. Cette régie a été transférée à la Région le 1er septembre 2017.

La Région Bretagne a souhaité maintenir et conforter cet opérateur interne, et maximiser son potentiel d'expérimentation et d'innovation dans le transport interurbain.

L'autocar est un mode de transport en commun qui permet de réduire la circulation des véhicules individuels et donc la pollution. Il est communément admis qu'un autocar équivaut à 30 voitures de moins sur la route.

Pour autant, les activités de transports collectifs génèrent l'émission de Gaz à Effet de Serre et de particules polluantes.

Dans la droite ligne de la BreizhCop, la Région souhaite réduire le plus possible l'impact environnemental de ses transports collectifs et ce, dans un premier temps, en engageant la Régie Illevia dans une évolution technologique majeure avec l'objectif de convertir une part importante de sa flotte d'autocars au Gaz Naturel Véhicule (GNV) et en achetant des véhicules diesel les moins émissifs possible (cars euro 6). Il s'agit donc d'utiliser tous les outils disponibles pour déployer le maximum d'autocars les plus propres possible et contribuer à lutter contre les changements climatiques.

La Régie de Transport Illevia exploite une cinquantaine d'autocars thermiques dont la majorité sont aux normes Euro V. Quelques autocars sont à la norme Euro VI, dernière norme européenne en matière d'émission qui fixe les limites maximales de rejets polluants pour les véhicules roulants.

Le retour d'expérience du véhicule GNV roulant sur le réseau BreizhGO depuis septembre 2018 est positif ; la performance, l'autonomie en conditions d'exploitation réelles sont très satisfaisantes et le confort des voyageurs est amélioré grâce au moteur GNV moins bruyant.

L'exploitation d'autocars au GNV implique toutefois des contraintes nouvelles, pour la conduite, pour la maintenance et également pour l'avitaillement en carburant GNV et donc, pour les roulements des conducteurs et du matériel. A ce jour, le nombre de stations publiques distribuant du GNV est très limité en Bretagne. Cela va conduire la Région à mener des travaux d'adaptation de l'outil industriel de la Régie, situé à Noyal-Châtillon-sur-Seiche, pour permettre la recharge en GNV de nuit (« charge lente ») lors du stationnement au dépôt des futurs autocars au GNV.

Pour les autocars qui stationnent en tête de ligne et non pas au dépôt de la Régie la nuit, l'énergie thermique diesel devra être maintenue tant qu'il n'y aura pas de stations-service offrant une charge rapide en GNV sur leur parcours.

Le plan de renouvellement prévoit l'arrivée de **32 autocars neufs en 2020 et 2021**, dont 8 autocars supplémentaires liés à l'augmentation du périmètre de la Régie à l'été 2020 (une ligne de transport supplémentaire a été ajoutée au périmètre de la Régie dans le cadre du renouvellement des contrats en cours). Parmi ces 32 autocars, 14 seront des véhicules diesel Euro VI et 18 seront des véhicules au GNV. La Région Bretagne va donc bien au-delà de ses obligations réglementaires, puisque 100 % des véhicules acquis seront à « faibles émissions » pour une obligation de 50% seulement en 2020. Le surcoût GNV est de 66 000 euros TTC par autocar (pour un coût moyen oscillant entre 250 et 300 K€) ; des pistes de financement FEDER sont explorées.

A travers le renouvellement de 32 autocars neufs, la Région Bretagne investit également dans la santé et la sécurité des conducteurs de la Régie Illevia en retenant les options offrant la meilleure ergonomie du poste de conduite (boîte de vitesse automatique, siège de conduite réglable, accessibilité des équipements, ...) pour limiter les troubles musculo-squelettiques (TMS).

Le travail sur l'éco-conduite entamé par la Régie auprès des conducteurs sera renforcé pour accompagner le déploiement de la transition énergétique.

Le renouvellement du parc d'autocars Illevia se poursuivra jusqu'en 2024, avant d'entamer un nouveau cycle.

Ce défi fait de la Régie un précurseur dans le domaine de la transition énergétique du transport interurbain en Bretagne et va mobiliser toutes les compétences des équipes de la Régie pour piloter cette conversion dans tous ses aspects (ingénierie, maintenance et exploitation).

\\ La répartition des crédits par programme et par chapitre

→ Autorisations de programme

	AP	Total AP
	908	
P.0401 Développer les modes de transports collectifs régionaux et favoriser la mobilité durable	10 000 000	10 000 000
	10 000 000	10 000 000

V

Pour une région engagée dans la transition écologique



\\ La répartition des crédits par programme et par chapitre

→ Autorisations d'engagement

		AE	Total AE
		937	
P.0501	Promouvoir une gestion intégrée de la ressource en eau	100 000	100 000
P.0503	Développer une politique énergétique volontariste et une approche circulaire de l'usage des ressources	350 000	350 000
		450 000	450 000

→ Crédits de paiement de fonctionnement

		CPF	Total CPF
		937	
P.0501	Promouvoir une gestion intégrée de la ressource en eau	100 000	100 000
P.0503	Développer une politique énergétique volontariste et une approche circulaire de l'usage des ressources	350 000	350 000
		450 000	450 000

Programme 501

Autorisations de programme et d'engagement



Crédits de paiement



\\ Propositions budgétaires

→ Abonder l'autorisation d'engagement de 4 935 000 € ouverte au budget de

100 000 €

→ Inscrire un crédit de paiement de fonctionnement complémentaire au budget de

100 000 €

La ventilation des crédits par chapitre budgétaire figure en introduction du rapport

Promouvoir une gestion intégrée de la ressource en eau

\\ 2019 en actions - Rappel

- Vers l'installation d'un Parlement Régional de l'Eau Action phare 2
- Mettre en œuvre de véritables dynamiques de solidarité à travers un chantier collaboratif
- Un soutien aux projets territoriaux pour l'eau sur les territoires encore éloignés du bon état, et une mobilisation de nouveaux outils de financement sur les autres territoires
- La problématique des produits phytosanitaires qui nécessite une attention spécifique

\\ Modification(s) proposée(s)

- Organiser les conditions d'une gouvernance efficace

Mettre en œuvre une gouvernance plus transversale et plus participative est un des leviers identifiés par les partenaires de la politique de l'eau dans le Plan Breton pour l'Eau, pour améliorer l'efficacité des actions de gestion de l'eau.

Le contrat pour l'action publique signé entre l'Etat et la Région, identifie ainsi la mise en place d'un parlement régional pour l'Eau qui a vocation à remplacer la Conférence de l'eau actuelle et à s'articuler davantage avec les instances du comité de bassin. Ce parlement est en cours de constitution au sein d'un groupe de travail piloté par la Région et qui associe des EPCI et des Structures porteuses de SAGE.

Parmi les sujets d'ores et déjà identifiés à mettre en débat au sein du parlement, celui de la solidarité autour de l'eau apparaît prioritaire. Pour alimenter les débats, une étude portée essentiellement en régie par le Conseil régional, nécessitera de faire appel à un appui d'expertise estimé à 30 000 €.

Par ailleurs, la Région porte également la création d'une structure régionale rassemblant les EPCI désormais en compétence sur la gestion des Milieux Aquatiques, la Région et les Départements, afin de mutualiser une ingénierie et une expertise au service de la planification et de l'évaluation de la politique de l'eau, et organiser la solidarité là où cela s'avère nécessaire. Ce projet nécessitera un accompagnement complémentaire estimé à 20 000 €.

Ces compléments sont liés à des actions issues des orientations régionales prises en déclinaison du PBE et votées en assemblée de juin 2018.

- Soutenir l'élaboration et la mise en œuvre des SAGE

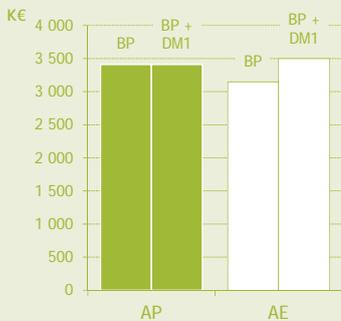
La Région apporte un soutien financier à l'ingénierie d'animation des Commissions Locales de l'Eau et de rédaction et suivi des Schémas d'Aménagement de Gestion des Eaux (SAGE). Elle finance ainsi auprès des 21 structures porteuses de SAGE bretonnes des actions de communication, animation, sensibilisation, formation, expertise... Ce soutien se fait majoritairement sous forme de subvention.

En 2018, la Région a signé une convention avec l'EPTB Vilaine qui anime le SAGE du bassin de la Vilaine, pour participer à titre consultatif aux instances de la structure dont le modèle (taille suffisante pour permettre de la mutualisation, articulation entre petit et grand cycle), correspond à ses attentes. Cette convention l'engage à décider d'ici fin 2019 si elle pérennise cet engagement sous une forme statutaire.

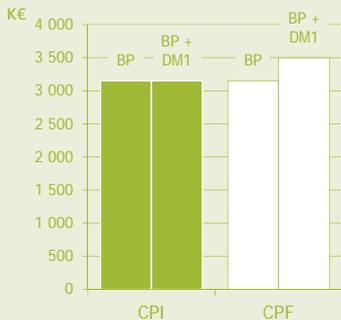
Dans ce cas, sa participation au sein de l'EPTB, à la hauteur du rôle qui lui serait dévolu, nécessiterait un complément de financement de 50 000 € par rapport à ce qui est attribué aujourd'hui sous forme de subvention.

Programme 503

Autorisations de programme et d'engagement



Crédits de paiement



\\ Propositions budgétaires

→ Abonder l'autorisation d'engagement de 3 148 000 € ouverte au budget de

350 000 €

→ Inscrire un crédit de paiement de fonctionnement complémentaire au budget de

350 000 €

La ventilation des crédits par chapitre budgétaire figure en introduction du rapport

Développer une politique énergétique volontariste et une approche circulaire de l'usage des ressources

\\ 2019 en actions - Rappel

- Accompagner les EPCI dans la transition énergétique et climatique
- Accompagner les filières renouvelables
- Lier la dynamique du Plan régional des déchets au développement de l'économie circulaire et de l'économie de la fonctionnalité

\\ Modification(s) proposée(s)

- Accompagner les EPCI dans la transition énergétique et climatique

Un nouveau dispositif a été lancé par la Région en 2019 pour accompagner les territoires, notamment les EPCI, dans la transition énergétique et climatique : l'appel à projets « Mobilisation et participation des citoyen-ne-s » pour accompagner les territoires qui souhaitent mobiliser et impliquer les citoyen-ne-s dans leur projet de transition énergétique et climatique ;

Compte tenu du rôle des territoires dans la mise en œuvre opérationnelle des objectifs de la Breizh COP et de la volonté de mobiliser au maximum les citoyen-ne-s, il est proposé de dédier un budget complémentaire de 100 000 € pour accompagner 3 à 4 territoires supplémentaires.

La Région s'est engagée en 2019 à débiter le déploiement du Service Public de la Performance Énergétique de l'Habitat (SPPEH) qui a pour objectif de rendre accessible à tous les bretons, quel que soit leurs conditions de ressources, un parcours de rénovation énergétique simple et harmonisé.

Afin d'accompagner les territoires déjà engagés dans le SPPEH (l'ensemble des bretons bénéficient déjà du premier niveau de conseil et 65% des bretons bénéficient d'un accompagnement complet jusqu'au suivi des consommations post-travaux) et d'expérimenter sur trois de ces territoires des méthodes de mobilisation des professionnels (Rennes Métropole), d'accompagnement des copropriétés (Brest Métropole) et de collecte des certificats d'économie d'énergie chez les particuliers (Pays de Fougères), il est proposé de dédier un budget supplémentaire de 250 000 €.

VI

Pour le rayonnement de la Bretagne et la vitalité culturelle bretonne



\\ La répartition des crédits par programme et par chapitre

→ Autorisations d'engagement et de programme

	AE			Total AE	AP 903	Total AP
	933	938	939			
P.0603 Développer le sport en région	100 000			100 000		200 000
P.0604 Révéler et valoriser le patrimoine					200 000	
P.0605 Faire de la Bretagne une destination touristique d'exception			-38 000	-38 000		
P.0606 Valoriser et moderniser les voies navigables bretonnes		38 000		38 000		
	100 000	38 000	-38 000	100 000	200 000	200 000

→ Crédits de paiement de fonctionnement

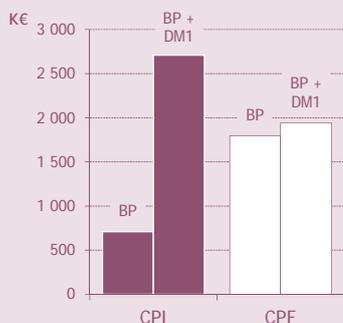
	CPF			Total CPF
	933	938	939	
P.0603 Développer le sport en région	100 000			100 000
P.0605 Faire de la Bretagne une destination touristique d'exception			-38 000	-38 000
P.0606 Valoriser et moderniser les voies navigables bretonnes		38 000		38 000
	100 000	38 000	-38 000	100 000

Programme 603

Autorisations de programme et d'engagement



Crédits de paiement



\\ Propositions budgétaires

→ Abonder l'autorisation d'engagement de 4 000 000 € ouverte au budget de

100 000 €

→ Inscrire un crédit de paiement de fonctionnement complémentaires au budget de

100 000 €

La ventilation des crédits par chapitre budgétaire figure en introduction du rapport

Développer le sport en région

\\ 2019 en actions - Rappel

- Le soutien structurel et progressif aux clubs nationaux
- Le Campus Sport Bretagne : l'opérateur public des politiques sportives en Bretagne

\\ Modification proposée

- Le Campus Sport Bretagne : l'opérateur public des politiques sportives en Bretagne

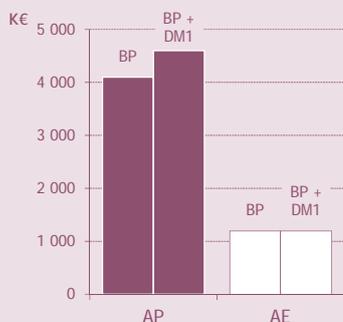
Dans le cadre de son appel à manifestation d'intérêt relatif à la création de Liv Labs du Sport - réinventer le sport pour les publics les plus éloignés de la pratique, le Centre National pour le Développement du Sport (CNDS) a retenu la candidature de la Région Bretagne. Celle-ci s'articule autour d'un partenariat avec le GIP Campus Sport Bretagne qui, s'appuyant sur sa mission " Recherche, Innovation, Sport Santé", coordonne le projet avec les laboratoires et les collectivités partenaires.

Notifiée en décembre 2018, la décision du CNDS s'est matérialisée par l'attribution et le versement d'une subvention de 100 000 € à la Région Bretagne, mais après le vote du budget primitif en février 2019. L'intégration de cette subvention attendue du CNDS n'a donc pas pu être intégrée au budget primitif du programme 603 "Développer le Sport en région".

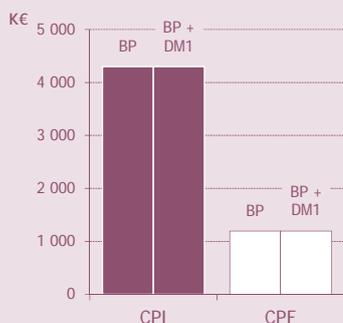
Il s'agit donc d'abonder l'autorisation d'engagement et les crédits de paiement de fonctionnement du programme 603, en lui réaffectant le montant de la subvention reçue du CNDS par la Région, soit 100 000 €.

Programme 604

Autorisations de programme et d'engagement



Crédits de paiement



\\ Propositions budgétaires

→ Abonder l'autorisation de programme de 4 100 000 € ouverte au budget de

200 000 €

La ventilation des crédits par chapitre budgétaire figure en introduction du rapport

Révéler et valoriser le patrimoine

\\ 2019 en actions - Rappel

- Un inventaire du patrimoine dynamique et ouvert
- Une valorisation du patrimoine ancrée localement

\\ Modification(s) proposée(s)

- Une valorisation du patrimoine ancrée localement

Le patrimoine est une richesse et un capital unique. Il constitue l'identité partagée, le cadre de vie, le mémoire et l'Histoire des femmes, des hommes et des territoires. Dans un monde en profonde mutation, il est un point de repère qui unit les générations et renforce le lien social.

Le patrimoine bâti constitue également un formidable levier économique. Il est indéniablement à l'origine du maintien et de la création de nombreux emplois en Bretagne directement liés aux activités du secteur du bâtiment et des métiers d'arts et d'artisanat (entretien, restauration...). A cela il faut rajouter les emplois liés à la gestion et à l'animation de nombreux sites patrimoniaux mais également, les effets induits sur toutes les activités liées au tourisme (hôtellerie, restauration, transport, commerce...).

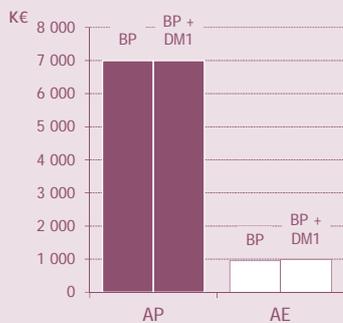
La mise en valeur du patrimoine est donc un remarquable levier du développement et d'aménagement du territoire.

C'est pourquoi, la Région mène une politique volontariste qui vise à soutenir la mise en valeur du patrimoine, protégé au titre des Monuments Historiques ou non, public ou privé, qui contribuent au développement culturel social ou économique du territoire. Contre la sanctuarisation des « vieilles pierres », la Région accompagne en priorité les démarches de conservation qui privilégient les usages innovants : visites guidées, concerts, expositions et encourage la reconversion de bâtiments patrimoniaux ou de biens publics...

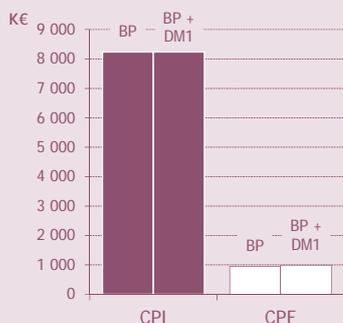
Un abondement de 200 000 € à l'autorisation de programme permettra d'apporter un soutien à la restauration d'édifices.

Programme 606

Autorisations de programme et d'engagement



Crédits de paiement



\\ Propositions budgétaires

→ Abonder l'autorisation d'engagement de 950 000 € ouverte au budget de

38 000 €

→ Inscrire un crédit de paiement de fonctionnement complémentaire au budget de

38 000 €

La ventilation des crédits par chapitre budgétaire figure en introduction du rapport

Valoriser et moderniser les voies navigables bretonnes

\\ 2019 en actions - Rappel

- Développer les usages nautiques
- Développer les usages terrestres
- Sécuriser la gestion des cours d'eau par la restauration des ouvrages hydrauliques
- Conserver et aménager l'infrastructure

\\ Modifications proposées

- Développer les usages nautiques

Lors de la session du Conseil régional du 22 juin 2018, une stratégie régionale de développement et de valorisation des voies navigables a été adoptée.

La mise en œuvre de cette stratégie et de son programme d'actions est pilotée dans le cadre du programme 606 « Valoriser et moderniser les voies navigables bretonnes ».

L'accompagnement régional en faveur de la réalisation du programme d'actions annuel d'Escales fluviales de Bretagne (anciennement « Canaux de Bretagne ») a été imputé jusqu'à présent sur les crédits du programme 605 « Faire de la Bretagne une destination touristique d'exception », soit une subvention annuelle à hauteur de 38 000 €.

Aussi, pour une meilleure cohérence et lisibilité de l'action régionale, et dans la droite ligne de la mise en œuvre de la nouvelle stratégie en faveur des voies navigables, il est proposé de transférer les crédits relatifs à la subvention de 38 000 € destinée à Escales fluviales de Bretagne, du programme 605 au programme 606, l'appui régional devant s'adosser, en 2019, à la mise en place d'une convention d'objectifs et de moyens entre la Région et l'association.

Envoyé en préfecture le 04/07/2019

Reçu en préfecture le 04/07/2019

Affiché le

ID : 035-233500016-20190620-19JUINDFE_A_DM1-DE

Autres dépenses

\\ La répartition des crédits par programme et par chapitre

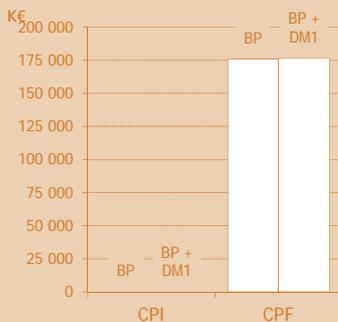
→ Crédits de paiement de fonctionnement

		CPF	Total CPF
		930	
P.9012	Rémunération des personnels et indemnités des membres des assemblées	741 525	741 525
		741 525	741 525

Programme 9012

Autorisations de programme et
d'engagement

Crédits de paiement



\\ Propositions budgétaires

→ Inscrire un crédit de
paiement de fonctionnement
complémentaire au budget de

741 525 €

La ventilation des crédits par
chapitre budgétaire figure en
introduction du rapport

Rémunération des personnels et indemnités des membres des assemblées

\\ 2019 en actions - Rappel

- Maîtrise de la masse salariale
- Application des mesures liées au Protocole sur les Parcours Professionnels Carrières et Rémunérations (PPCR)
- Mise en place du régime indemnitaire tenant compte des fonctions, des sujétions, de l'expertise et de l'engagement professionnel (RIFSEEP)
- Rémunération des collaborateurs de groupe
- Versement des indemnités aux membres des assemblées

\\ Modification(s) proposée(s)

- Offrir une rémunération juste et attractive aux agents tout en maîtrisant les évolutions de masse salariale

Dans le cadre du Pacte régional d'investissement dans les compétences, la convention financière entre l'Etat et la Région Bretagne prévoit au sein du concours financier de 56,6 M€ de la part de l'Etat (autorisation d'engagement demandée par la Région) une tranche de dépenses à hauteur de 30 M€ en 2019. Au sein de cette tranche, et afin de renforcer l'ingénierie et la gestion des services de la Région au profit de la mise en œuvre du Pacte régional, il est proposé d'abonder de 741 525 € les crédits inscrits au sein du programme pour permettre l'inscription de 12 supports budgétaires au tableau des emplois. Ces postes seront à durée déterminée, compte tenu du financement conjoncturel assuré par l'Etat. Ils permettront le développement de l'ingénierie de formation, le renforcement de la coordination administrative et le suivi des actions entreprises.

Par ailleurs, dans le cadre des transferts de compétences en lien avec l'orientation, il est également proposé l'inscription de 7 supports supplémentaires au tableau des emplois. Ces supports doivent être entièrement compensés dans le cadre des discussions avec l'Etat. Un ajustement des crédits du programme sera proposé, le cas échéant, en fonction des consommations effectives du programme.

Enfin, l'adaptation de l'organisation de la collectivité nécessite d'ajuster le tableau des emplois. Il est ainsi proposé de transformer trois supports budgétaires en faisant évoluer un support de catégorie A+ vers un support d'emploi fonctionnel et en transformant deux supports de poste de catégorie B en catégorie A. Un ajustement des crédits du programme sera proposé, le cas échéant, en fonction des consommations effectives du programme.

**Tableau des emplois au 01/07/19
DM 1 - 2019**

Envoyé en préfecture le 04/07/2019

Reçu en préfecture le 04/07/2019

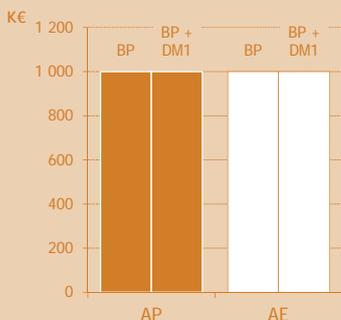
Affiché le

ID : 035-233500016-20190620-19JUINDFE_A_DM1-DE

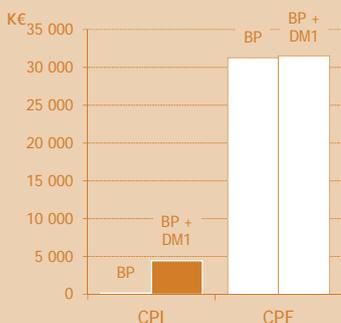
Grade de fléchage		Total 15/02/2019	Créations de postes DM 1 2019	Mouvements DM1	Total 01/07/2019
Emplois fonctionnels					
	Directeur général des services	1			1
	Directeur général adjoint	4		1	5
Catégorie A					
Cadres d'emplois des filières administrative et technique					
	Administrateur général	1			1
	Administrateur hors classe Ingénieur en chef hors classe	29		-1	28
	Administrateur Ingénieur en chef Attaché hors classe Ingénieur hors classe	26			26
	Directeur (grade en voie d'extinction) Attaché principal Ingénieur principal	137			137
	Attaché Ingénieur	329	13	2	344
Filière culturelle					
	Cadre d'emplois des conservateurs territoriaux du patrimoine				
	Conservateur en chef	3			3
	Conservateur du patrimoine	2			2
	Cadre d'emplois des bibliothécaires				
	Bibliothécaire	2			2
	Cadre d'emplois des attachés territoriaux de conservation du patrimoine				
	Attaché de conservation du patrimoine	9			9
Filière médico-sociale					
	Cadre d'emplois des médecins territoriaux				
	Médecin hors classe	3			3
	Cadre d'emplois des infirmiers territoriaux en soins généraux				
	Infirmier en soins généraux de classe supérieure	4			4
	Cadre d'emplois des assistants socio-éducatifs territoriaux (à compter du 1er février 2019)				
	Assistant socio-éducatif de 1ère classe	2			2
Catégorie B					
Filière administrative					
	Cadre d'emplois des rédacteurs territoriaux				
	Rédacteur principal de 1ère classe	235	3	-2	236
	Rédacteur principal de 2ème classe	2			2
Filière culturelle					
	Cadre d'emplois des assistants territoriaux qualifiés de conservation du patrimoine				
	Assistant de conservation principal de 1ère classe				
	Assistant de conservation principal de 2ème classe				
Filière médico-sociale					
	Cadre d'emplois des assistants socio-éducatifs territoriaux (passage en catégorie A au 1er février 2019 - mesure PPCR)				
	Assistant socio-éducatif principal				
Filière technique					
	Cadre d'emplois des techniciens supérieurs territoriaux				
	Technicien principal de 1ère classe	138			138
	Technicien principal de 2ème classe	3			3
	Technicien	210			210
Catégorie C					
Filière administrative					
	Cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux				
	Adjoint administratif principal de 1ère classe	281	3		284
Filière technique					
	Cadre d'emplois des agents de maîtrise territoriaux				
	Agent de maîtrise principal				
	Cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux				
	Adjoint technique principal de 1ère classe ou agent de maîtrise principal	290			290
	Cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux des établissements d'enseignement				
	Adjoint technique principal des établissements d'enseignement de 1ère classe	773			773
	Adjoint technique principal des établissements d'enseignement de 2ème classe	1514			1514
Hors filière					
	Emplois de Cabinet				
	Emplois de Cabinet	11			11
	Emplois de groupes d'élus				
	Emplois de groupes d'élus	19			19
	Emplois non permanents recrutés pour faire face à un besoins saisonnier ou à un renfort				
	Emplois correspondant à un besoin saisonnier - Adjoint administratif de 2ème classe	10			10
	Emplois correspondant à un besoin saisonnier - Adjoint technique de 2ème classe	180			180
	Emplois visant à faire face à un renfort exceptionnel	30			30
Sous Total		4248	19		4267
	Autres				
	Contrats d'apprentissage	55			55
	Emplois d'avenir	30			30
Total		4333	19		4352

Mouvements financiers divers

Autorisations de programme et d'engagement



Crédits de paiement



\\ Propositions budgétaires

→ Inscrire un crédit de paiement d'investissement complémentaire au budget de

4 280 800 €

→ Inscrire un crédit de paiement de fonctionnement complémentaire au budget de

250 000 €

La ventilation des crédits par chapitre budgétaire figure en introduction du rapport

\\ 2019 en actions - Rappel

- Permettre l'exécution des crédits divers non ventilables
- Enregistrer les versements aux départements bretons dans le cadre de la mise en œuvre des transferts de compétences loi NOTRe
- Ajuster les valeurs inscrites au bilan en fonction de la valeur réelle des biens et des créances
- Les dotations aux amortissements
- La reprise des subventions transférables au résultat
- La neutralisation budgétaire de l'amortissement des bâtiments publics et subventions d'équipement versées
- Enregistrer les mouvements comptables relatifs au patrimoine de la Région
- Mettre en œuvre les facultés réglementaires en matière de dépenses imprévues

\\ Modification(s) proposée(s)

- Provision pour gestion de dette et de trésorerie

Une provision pour gestion de dette est prévue chaque année pour permettre d'engager les opérations de gestion active de la dette et les opérations d'optimisation du niveau de la trésorerie.

Equilibrée en recettes et en dépenses, cette autorisation budgétaire permet :

- d'une part, de rembourser temporairement des emprunts long terme afin de réduire le volume de disponibilités sur le compte de la Région au Trésor ;
- d'autre part, d'effectuer des réaménagements d'emprunts par remboursement anticipé et refinancement à de meilleures conditions.

Le volume de cette provision est adapté chaque année à l'occasion de la première décision modificative pour prendre en compte le profil de la trésorerie régionale et l'encours total de crédits de long terme renouvelables. Il intègre également le montant des restes à réaliser de l'exercice précédent.

Ainsi, le crédit disponible fin 2018, soit 244,435 millions d'euros doit être repris pour permettre d'imputer comme chaque année, le montant maximum des remboursements temporaires effectués sur les lignes de crédit « revolving » au cours de l'exercice 2019.

Ce montant s'élève au 1er janvier 2019 à 167,853 millions d'euros.

Par ailleurs, sur l'exercice 2020 et après amortissement du capital des contrats existants, le montant maximal des remboursements temporaires pourrait s'élever à 165,790 millions d'euros.

Au total, les mouvements infra annuels pouvant être réalisés jusqu'à la première décision modificative 2020 représentent un montant global qui peut être estimé à environ 334 millions d'euros.

En tenant compte d'autres éventuelles opérations de réaménagement d'emprunts qui pourraient être réalisées, le montant nécessaire pourrait s'élever au maximum à 390 millions d'euros.

Il est donc nécessaire, compte tenu du report de crédit disponible fin 2018 (244,435 millions d'euros), d'abonder la provision pour gestion de dette à hauteur de 150 millions d'euros pour faire face d'ici à la DM1 2020, à d'éventuelles variations de l'amplitude de trésorerie et de procéder, le cas échéant, à des opérations de réaménagement de dette.

→ Compte-rendu de l'état des AP et AE présentant un reste à mandater.

Conformément à l'article 20 du règlement budgétaire et financier, une information relative à l'évaluation du stock des autorisations de programme (AP) et autorisations d'engagement (AE) est faite lors de chaque décision modificative.

Elle récapitule le montant des autorisations de programme et d'engagement pour lesquelles il n'est plus possible d'affecter des crédits mais qui présentent un reste à mandater. Ce montant s'élève en autorisations de programme à 853 001 553 €. S'agissant des autorisations d'engagement, il est de 314 529 984 €.

Cette information incorpore les annulations de dossiers antérieurs à l'exercice opérées qui sont la conséquence :

- de la mise en œuvre, par l'exécutif, des règles adoptées par le Conseil régional (règle de caducité des subventions et participations d'équipement) ;
- des décisions prises par la Commission permanente ;

Elle n'intègre pas les AP et AE ouvertes lors des exercices antérieurs et dont la date de caducité n'est pas encore atteinte.

Le détail par politique et par programme se situe dans les annexes fonctionnelles du cadre budgétaire et comptable.

→ Mouvements comptables liés à l'application de l'instruction budgétaire et comptable M71

✓ Mouvements réels

Des écritures comptables de régularisations en section d'investissement doivent être effectuées dans le cadre de la cession du foncier du site de « La Janais ». Tout d'abord, il convient de solder le dépôt de garantie de 1 650 000 € reçu de Rennes Métropole en 2016 lors de l'acquisition du terrain. Par ailleurs, il est également nécessaire d'inscrire un crédit de paiement de 2 630 000 € pour constater la créance que la Région détient sur l'acquéreur du foncier. En effet, la cession a été comptabilisée entièrement mais seule une partie du montant a été perçue comme prévu dans l'échéancier de versement du montant.

En section de fonctionnement, une inscription de 250 k€ est nécessaire pour comptabiliser les garanties ayant été mises en jeu dans le cadre du fonds de garantie auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations.

✓ Mouvements d'ordre

Dans le cadre du suivi et de la valorisation de l'inventaire comptable de l'ordonnateur, des mouvements d'ordre nécessitent l'inscription de crédits équilibrés en dépenses et recettes. Suite à la dissolution du syndicat mixte Notre Dame Des Landes il est nécessaire d'inscrire des crédits pour la reprise d'amortissement (241 k€ en dépenses d'investissement et en recettes de fonctionnement). Des crédits sont sollicités pour l'ajustement des dotations aux amortissements sur les subventions versées dans le cadre du FEADER/FEAMP (27 millions d'euros en dépenses de fonctionnement et recettes d'investissement) et pour l'ajustement des transferts de subventions perçues (21,9 millions d'euros en dépenses d'investissement et en recettes de fonctionnement).

→ Imputation comptable en investissement

Pour permettre le suivi et la promotion de certaines opérations de travaux, et pour en garder la mémoire, la Région fait réaliser des supports d'information et de signalétique durables ainsi que des reportages photographiques ou des captations vidéo. Afin de valoriser ce patrimoine, matériel ou immatériel, il convient d'imputer les dépenses engagées en investissement même si leur typologie ne figure pas dans la classification réglementaire des immobilisations. Le Code Général des Collectivités Territoriales permet aux collectivités de décider de l'imputation de dépenses en investissement par délibération.

→ Durée d'amortissement et apurement de l'actif

Les dépenses mentionnées au paragraphe précédent seront amorties sur une durée de 3 ans. Pour cela, il convient d'ajouter ce type de dépenses et leur durée d'amortissement à la liste inscrite à l'article 22 du Règlement budgétaire et financier (RBF).

A l'article 22 du RBF est également ajoutée la possibilité d'apurer l'inventaire comptable des biens de faible valeur amortis sur un an (conformément aux dispositions de l'instruction budgétaire et comptable M71).

\\ Projet de délibération

Je vous propose :

- ✓ s'agissant de la provision pour gestion de dette et de trésorerie et en complément des restes à réaliser de l'exercice 2018, d'inscrire un crédit de 150 millions d'euros, en recettes et en dépenses au chapitre 923 ;
- ✓ de prendre acte de l'information relative à l'évaluation des stocks d'AP et d'AE restant à mandater.
- ✓ d'inscrire un crédit de paiement de fonctionnement complémentaire de 250 000 € au chapitre 939 ;
- ✓ d'inscrire un crédit de paiement d'investissement complémentaire de 4 280 000 € au chapitre 909 ;
- ✓ d'inscrire un crédit de paiement d'investissement complémentaire de 22 141 000 € au chapitre 926 ;
- ✓ d'inscrire des recettes de fonctionnement complémentaires de 22 141 000 € au chapitre 946 ;
- ✓ d'inscrire un crédit de paiement de fonctionnement complémentaire de 27 000 000 € au chapitre 946 ;
- ✓ d'inscrire des recettes d'investissement complémentaires de 27 000 000 € au chapitre 926 ;
- ✓ d'imputer en section d'investissement certaines dépenses d'équipement revêtant un caractère de durabilité, d'un montant unitaire pouvant être inférieur à 500€ TTC , engagées pour assurer le suivi et la promotion d'une opération immobilière ou d'une opération de travaux sur le domaine public régional en application de l'article L. 4231-2 du Code général des Collectivités territoriales :
 - Supports durables d'information sur le chantier (panneaux de communication sur le chantier, panneaux de chantier, expositions, panneaux d'information sur le chantier apposés sur les clôtures du chantier, signalétique d'un sentier d'interprétation...),
 - Signalétique permanente (dont plaques commémoratives et plaques prévues à l'article L. 650-2 du Code du patrimoine),
 - Reportages photographiques, captations et montages vidéos, au sol ou par drone.
- ✓ d'adopter les modifications du règlement budgétaire financier en son article 22 joint en annexe.

Annexe : Modifications du règlement budgétaire financier en son article 22

Article 22 : Règles relatives aux amortissements

L'amortissement des immobilisations comptabilise la dépréciation des investissements réalisés par le Conseil Régional. C'est un procédé comptable permettant de constituer un autofinancement nécessaire au renouvellement des immobilisations. En dehors des terrains et œuvres d'art, tous les investissements de la Région doivent être amortis (y compris les subventions d'équipement versées).

Les durées d'amortissement de chaque type de biens sont choisies par le Conseil Régional dans les limites fixées par la M71. Le Conseil Régional adopte les durées d'amortissement suivantes.

Types d'immobilisations	Durée d'amortissement
-------------------------	-----------------------

Immobilisations incorporelles		
Subventions d'équipement versées	Dans le cadre de fonds européens	1 an
	Mobilier, matériel, études	5 ans
	Bâti	15 ans
	Infrastructures d'intérêt national	30 ans
	Matériel ferroviaire roulant	30 ans
Autres immobilisations incorporelles	Frais d'études, d'insertion et de recherche-développement	1 à 5 ans
	Reportages photographiques, captations et montages vidéos, au sol ou par drone	3 ans

Infrastructures et patrimoine bâti		
Bâtiments (Lycées, bâtiments administratifs, portuaires, culturels et autres bâtiments, dont maisons éclusières)	Construction	30 ans
	Aménagements et grosses réparations	20 ans
	Réparations	15 ans
	Autres	5 à 10 ans
Infrastructures portuaires	Quais et digues	15 à 60 ans
	Ecluses	20 ans
	Voies ferroviaires et routières	40 ans
	Ponts mobiles	30 ans
	Réseaux (pour fluides)	7 ans
Aménagement voies navigables, rivières et canaux	Voies navigables	15 à 20 ans
	Autres voies et aménagements	15 à 20 ans

Equipement, matériel et mobilier		
Matériel	Matériel scolaire	5 à 10 ans
	Equipements légers ferroviaires, portuaires et voies navigables	5 à 10 ans
	Matériel ferroviaire roulant neuf	30 ans
	Matériel ferroviaire roulant occasion	15 ans
	Supports d'information ou de signalétique durables sur les chantiers	3 ans
	Autres matériels et équipements	5 ans
Informatique et téléphonie	Matériel informatique	3 à 5 ans
	Logiciels	2 à 5 ans
	Téléphonie	2 à 5 ans
Mobilier	Mobilier scolaire	10 ans
	Mobilier moyens de l'A°	10 ans
Véhicules	Véhicules légers	5 ans
	Autocars	10 à 15 ans
Equipement de navigation	Navires	15 à 30 ans

Autres immobilisations		
Autres immobilisations portuaires	Equipements portuaires lourds	10 à 30 ans

Par ailleurs, le seuil des immobilisations de faible valeur dont l'amortissement s'effectue en un an est fixé à 1 500 euros TTC. Ces immobilisations peuvent être sorties de l'inventaire comptable dès leur complet amortissement.

Envoyé en préfecture le 04/07/2019

Reçu en préfecture le 04/07/2019

Affiché le

ID : 035-233500016-20190620-19JUINDFE_A_DM1-DE



RÉGION BRETAGNE
RANNVRO BREIZH
REJION BERTÈGN

283 avenue du Général Patton – CS 21101 – 35711 Rennes cedex 7
Tél. : 02 99 27 10 10 | twitter.com/regionbretagne | facebook.com/regionbretagne.bzh
www.bretagne.bzh

REPUBLIQUE FRANÇAISE

REGION :Région de Bretagne (1)
(2) AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE

Numéro SIRET : 23350001600040

POSTE COMPTABLE : Payeur Régional

M. 71

Budget supplémentaire (projet de budget) (3)
Voté par fonction

BUDGET : Budget principal (4)

ANNEE 2019

(1) Indiquer soit « Région : nom de la région », soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Préciser s'il s'agit du budget supplémentaire ou d'une décision modificative.

(4) Indiquer le budget concerné : budget principal (de la région ou syndicat mixte) ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote	5
C1 - Exécution du budget de l'exercice précédent : Résultats	6
C2 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Dépenses	7
C3 - Exécution du budget de l'exercice précédent - RAR Recettes	9
D1 - Présentation des AP votées	11
D2 - Présentation des AE votées	13

II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget	15
A2 - Vue d'ensemble - Total des opérations réelles et d'ordre	16
B - Récapitulation par groupes fonctionnels	17
C1 - Equilibre financier - Investissement	21
C2 - Equilibre financier - Fonctionnement	22
D1 - Balance générale - Dépenses	23
D2 - Balance générale - Recettes	25

III - Vote du budget

A - Section d'investissement - Vue d'ensemble	27
A.900 - Services généraux	29
A.901 - Formation professionnelle et apprentissage	30
A.902 - Enseignement	31
A.903 - Culture, sports et loisirs	32
A.904 - Santé et action sociale	33
A.905 - Aménagement des territoires	34
A.906 - Gestion des fonds européens	35
A.907 - Environnement	36
A.908 - Transports	37
A.909 - Action économique	40
A.921 - Taxes non affectées	41
A.922 - Dotations et participations	42
A.923 - Dettes et autres opérations financières	43
A.925 - Opérations patrimoniales	44
A.926 - Transferts entre les sections	46
A.95 - Chapitres sans prévisions de réalisations	49
B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble	50
B.930 - Services généraux	53
B.931 - Formation professionnelle et apprentissage	54
B.932 - Enseignement	55
B.933 - Culture, sports et loisirs	56
B.934 - Santé et action sociale	57
B.935 - Aménagement des territoires	58
B.936 - Gestion des fonds européens	59
B.937 - Environnement	60
B.938 - Transports	61
B.939 - Action économique	64
B.940 - Impositions directes	65
B.941 - Autres impôts et taxes	66
B.942 - Dotations et participations	67
B.943 - Opérations financières	68
B.944 - Frais de fonctionnement des groupes d'élus	70
B.945 - Provisions et autres opérations mixtes	71
B.946 - Transferts entre les sections	72
B.947 - Transferts à l'intérieur de la section de fonctionnement	73
B.95 - Chapitres sans prévisions de réalisations	74

IV - Annexes

A - Présentation croisée

A/909 - Action économique	75
A/930 - Service généraux	76
A/931 - Formation professionnelle et apprentissage	79

A/932 - Enseignement	80
A/933 - Culture, sports et loisirs	82
A/937 - Environnement	83
A/938 - Transports	84
A/939 - Action économique	90
B - Eléments du bilan	
B7.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	91
B7.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	92

Présentation du budget selon la nomenclature fonctionnelle

I - INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	A

Informations statistiques			
	Valeurs		Valeurs
Population totale	3 293 850	Nombre de mètres carrés de surface utile de bâtiments	52 640 m ²
Longueur de la voirie régionale (en km)		Nombre d'organismes de coopération auxquels participe la région	29

Informations fiscales (N-2)		
	Région	Pour mémoire, la moyenne nationale
Potentiel fiscal / habitant défini par l'article L. 4332-5 du CGCT (1)	n.c.	

(1) Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

Informations financières - ratios		Valeurs	Moyennes nationales
1	Dépenses réelles de fonctionnement / Population	298,26 €	
2	Produit des impositions directes / Population	113,65 €	
3	Recettes réelles de fonctionnement / Population	368,73 €	
4	Dépenses d'équipement brut / Population	150,68 €	
5	Encours de la dette / Population (2)	336,26 €	
6	Dotations globales de fonctionnement / Population	sans objet	
7	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (3)	17,56%	
8	Coefficient de mobilisation du potentiel fiscal	-	
9	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (3)	85,08%	
10	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement.	40,87%	
11	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3)	91,19%	

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette calculent à partir du montant de la dette au 01/01/N

(3) pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner

I – INFORMATIONS GENERALES	I
MODALITES DE VOTE DU BUDGET	B

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget :

- au niveau (1) du chapitre pour la section d'investissement.
- au niveau (1) du chapitre pour la section de fonctionnement.
- sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en investissement et en fonctionnement.

III – L'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre dans les limites suivantes (3) : 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – La comparaison s'effectue par rapport au budget de l'exercice (4).

VI – Le présent budget a été voté (5) avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif.

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(3) Au maximum dans la limite de 7.5 % des dépenses réelles de la section, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel.

(4) Budget de l'exercice = budget primitif + budget supplémentaire + décision modificative, s'il y a lieu.

(5) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;
- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;
- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT - RESULTATS	C1

RESULTAT DE L'EXERCICE N-1					
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté		Résultat ou solde (A) (3)
TOTAL DU BUDGET	2 056 122 810,70	2 192 285 456,01	-68 853 446,19	A1	67 309 199,12
Investissement	796 931 427,11	875 718 848,44	(1) -69 886 237,19	A2	8 901 184,14
Fonctionnement	1 259 191 383,59	1 316 566 607,57	(2) 1 032 791,00	A3	58 408 014,98

(1) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(2) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(3) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

RESTES A REALISER N-1					
	Dépenses		Recettes		Solde (B)
TOTAL des RAR	I + II 244 435 267,30		III + IV 244 435 267,30	B1	0,00
Investissement	I 244 435 267,30		III 244 435 267,30	B2	0,00
Fonctionnement	II 0,00		IV 0,00	B3	0,00

RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (4)		
TOTAL	A1 + B1	67 309 199,12
Investissement	A2 + B2	8 901 184,14
Fonctionnement	A3 + B3	58 408 014,98

(4) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)

Chap. / Art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(I) 244 435 267,30
900	Services généraux	0,00
901	Formation pro. et apprentissage	0,00
902	Enseignement	0,00
903	Culture, sports et loisirs	0,00
904	Santé et action sociale	0,00
905	Aménagement des territoires	0,00
906	Gestion des fonds européens	0,00
907	Environnement	0,00
908	Transports	0,00
909	Action économique	0,00
921	Taxes non affectées	0,00
922	Dotations et participations	0,00
923	Dettes et autres opérations financières	244 435 267,30
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(II) 0,00
930	Services généraux	0,00
931	Formation pro. et apprentissage	0,00
932	Enseignement	0,00
933	Culture, sports et loisirs	0,00
934	Santé et action sociale	0,00
935	Aménagement des territoires	0,00
936	Gestion des fonds européens	0,00
937	Environnement	0,00
938	Transports	0,00
939	Action économique	0,00
940	Impositions directes	0,00
941	Autres impôts et taxes	0,00
942	Dotations et participations	0,00
943	Opérations financières	0,00

Région de Bretagne - Budget principal - BS (projet de budget) - 2019

Chap. / Art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
944	Frais de fonctionnements groupes d'élus	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)

Chap. / Art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL		(III) 244 435 267,30
900	Services généraux	0,00
901	Formation pro. et apprentissage	0,00
902	Enseignement	0,00
903	Culture, sports et loisirs	0,00
904	Santé et action sociale	0,00
905	Aménagement des territoires	0,00
906	Gestion des fonds européens	0,00
907	Environnement	0,00
908	Transports	0,00
909	Action économique	0,00
921	Taxes non affectées	0,00
922	Dotations et participations	0,00
923	Dettes et autres opérations financières	244 435 267,30
954	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL		(IV) 0,00
930	Services généraux	0,00
931	Formation pro. et apprentissage	0,00
932	Enseignement	0,00
933	Culture, sports et loisirs	0,00
934	Santé et action sociale	0,00
935	Aménagement des territoires	0,00
936	Gestion des fonds européens	0,00
937	Environnement	0,00
938	Transports	0,00
939	Action économique	0,00
940	Impositions directes	0,00
941	Autres impôts et taxes	0,00
942	Dotations et participations	0,00

Région de Bretagne - Budget principal - BS (projet de budget) - 2019

Chap. / Art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
943	Opérations financières	0,00
944	Frais de fonctionnements groupes d'élus	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée.

I - information generales

I

Présentation des AP

D1

Libellé de l'AP	Chapitres	AP Votées lors des précédentes délibérations	AP Votées lors de la présente délibération	Total AP Votées
P.0607 Développer les actions européennes et internationales	900	264 000,00		264 000,00
P.9000 Patrimoine et logistique	900	10 524 000,00		10 524 000,00
P.9002 Développer le système d'information en appui des politiques régionales	900	3 395 000,00		3 395 000,00
P.9003 Fonds d'intervention régional	900	300 000,00		300 000,00
P.9011 Développement des conditions de travail et des compétences	900	142 000,00		142 000,00
Sous-total du chapitre	900	14 625 000,00	0,00	14 625 000,00
P.0312 Adapter l'offre et la qualité de formation aux attentes des jeunes et aux besoins des entreprises	901	10 000 000,00		10 000 000,00
Sous-total du chapitre	901	10 000 000,00	0,00	10 000 000,00
P.0302 Favoriser les initiatives des jeunes en formation, leur mobilité et les projets éducatifs des lycées	902	100 000,00		100 000,00
P.0303 Adapter le patrimoine bâti à l'accueil des lycéens	902	200 000 000,00		200 000 000,00
P.0304 Participer aux investissements immobiliers dans les établissements privés	902	16 523 000,00		16 523 000,00
P.0306 Améliorer les équipements dans les lycées publics	902	7 980 000,00	1 200 000,00	9 180 000,00
P.0307 Participer à l'amélioration des équipements pédagogiques dans les établissements privés	902	4 100 000,00		4 100 000,00
P.0308 Développer le numérique éducatif	902	5 890 000,00		5 890 000,00
P.0311 Renforcer la recherche et l'enseignement supérieur	902	5 600 000,00		5 600 000,00
Sous-total du chapitre	902	240 193 000,00	1 200 000,00	241 393 000,00
P.0318 Développer les langues de Bretagne	903	760 000,00		760 000,00
P.0601 Soutenir le spectacle vivant, les arts plastiques et la diversité des pratiques culturelles	903	800 000,00		800 000,00
P.0602 Soutenir les industries de la création et le développement de la vie littéraire et cinématographique	903	4 325 000,00		4 325 000,00
P.0603 Développer le sport en région	903	3 000 000,00		3 000 000,00
P.0604 Révéler et valoriser le patrimoine	903	4 100 000,00	200 000,00	4 300 000,00
Sous-total du chapitre	903	12 985 000,00	200 000,00	13 185 000,00
P.0102 Observer, accompagner et anticiper les mutations territoriales	905	100 000,00		100 000,00
P.0103 Soutenir l'aménagement et le développement des usages numériques	905	87 830 000,00		87 830 000,00
Sous-total du chapitre	905	87 930 000,00	0,00	87 930 000,00
P.0501 Promouvoir une gestion intégrée de la ressource en eau	907	3 800 000,00		3 800 000,00
P.0502 Préserver et valoriser la biodiversité et les paysages	907	1 470 000,00		1 470 000,00
P.0503 Développer une politique énergétique volontariste et une approche circulaire de l'usage des ressources	907	3 410 000,00		3 410 000,00
Sous-total du chapitre	907	8 680 000,00	0,00	8 680 000,00

I - information generales

I

Présentation des AP

D1

Libellé de l'AP	Chapitres	AP Votées lors des précédentes délibérations	AP Votées lors de la présente délibération	Total AP Votées
P.0209 Développer le système portuaire	908	21 200 000,00	16 600 975,00	37 800 975,00
P.0401 Développer les modes de transports collectifs régionaux et favoriser la mobilité durable	908	23 199 000,00	10 000 000,00	33 199 000,00
P.0402 Moderniser les réseaux ferroviaires et routiers structurants	908	53 690 000,00		53 690 000,00
P.0403 Moderniser les aéroports à vocation régionale	908	3 200 000,00		3 200 000,00
P.0606 Valoriser et moderniser les voies navigables bretonnes	908	7 000 000,00		7 000 000,00
Sous-total du chapitre	908	108 289 000,00	26 600 975,00	134 889 975,00
P.0201 Stimuler l'innovation et développer l'économie de la connaissance	909	9 200 000,00		9 200 000,00
P.0202 Accompagner la structuration des secteurs clé de l'économie bretonne	909	8 600 000,00		8 600 000,00
P.0203 Favoriser la création, le développement et la transmission d'entreprises	909	13 150 000,00		13 150 000,00
P.0204 Accompagner le développement des emplois durables et de qualité par la compétitivité des entreprises	909	17 110 000,00		17 110 000,00
P.0205 Développer l'économie sociale et solidaire, l'innovation sociale et l'égalité	909	465 000,00		465 000,00
P.0207 Améliorer la performance des exploitations agricoles et des filières de production alimentaires	909	20 900 000,00		20 900 000,00
P.0208 Développer le secteur des pêches maritimes et de l'aquaculture, contribuer au développement maritime	909	5 790 000,00		5 790 000,00
P.0311 Renforcer la recherche et l'enseignement supérieur	909	7 340 000,00		7 340 000,00
P.0605 Faire de la Bretagne une destination touristique d'exception	909	4 000 000,00		4 000 000,00
Sous-total du chapitre	909	86 555 000,00	0,00	86 555 000,00
TOTAL		569 257 000,00	28 000 975,00	597 257 975,00
AP de dépenses imprévues	950	1 000 000,00		1 000 000,00
TOTAL GENERAL		570 257 000,00	28 000 975,00	598 257 975,00

I - information generales

I

Présentation des AE

D1

Libellé de l'AE	Chapitres	AE Votées lors des précédentes délibérations	AE Votées lors de la présente délibération	Total AE Votées
P.0607 Développer les actions européennes et internationales	930	1 720 000,00		1 720 000,00
P.0608 Renforcer l'information aux citoyens et promouvoir l'image et la notoriété de la Bretagne	930	4 200 000,00		4 200 000,00
P.1140 Mettre en œuvre les fonds européens 2014-2020	930	820 000,00		820 000,00
P.9000 Patrimoine et logistique	930	8 635 000,00		8 635 000,00
P.9002 Développer le système d'information en appui des politiques régionales	930	2 995 000,00		2 995 000,00
P.9003 Fonds d'intervention régional	930	930 000,00		930 000,00
P.9011 Développement des conditions de travail et des compétences	930	7 115 500,00		7 115 500,00
P.9020 Ressources et expertises	930	2 143 000,00		2 143 000,00
Sous-total du chapitre	930	28 558 500,00	0,00	28 558 500,00
P.0301 Assurer la qualité de la relation emploi formation par la connaissance, la concertation et l'orientation	931	5 630 300,00	800 000,00	6 430 300,00
P.0302 Favoriser les initiatives des jeunes en formation, leur mobilité et les projets éducatifs des lycées	931	360 500,00	210 000,00	570 500,00
P.0312 Adapter l'offre et la qualité de formation aux attentes des jeunes et aux besoins des entreprises	931	43 500 000,00	6 000 000,00	49 500 000,00
P.0313 Promouvoir les contrats d'apprentissage et faciliter leur déroulement	931	23 000 000,00		23 000 000,00
P.0314 Assurer les formations sanitaires et sociales	931	53 950 000,00	377 700,00	54 327 700,00
P.0315 Faciliter les projets individuels de formation et de qualification	931	12 400 000,00		12 400 000,00
P.0316 Proposer une offre de formation qualifiante et adaptée aux dynamiques économiques et territoriales	931	117 755 000,00	-1 644 225,00	116 110 775,00
P.0317 Améliorer les conditions de vie des stagiaires de la formation professionnelle pour un emploi durable	931	61 560 000,00		61 560 000,00
P.0318 Développer les langues de Bretagne	931	1 277 400,00	225 000,00	1 502 400,00
Sous-total du chapitre	931	319 433 200,00	5 968 475,00	325 401 675,00
P.0302 Favoriser les initiatives des jeunes en formation, leur mobilité et les projets éducatifs des lycées	932	6 439 500,00	1 190 000,00	7 629 500,00
P.0304 Participer aux investissements immobiliers dans les lycées privés	932	220 000,00		220 000,00
P.0305 Mettre en œuvre une stratégie immobilière de gestion du patrimoine bâti des lycées	932	4 500 000,00		4 500 000,00
P.0308 Développer le numérique éducatif	932	1 600 000,00		1 600 000,00
P.0309 Assurer le fonctionnement des lycées publics	932	31 244 000,00		31 244 000,00
P.0310 Participer au fonctionnement des lycées privés	932	37 725 000,00		37 725 000,00
P.0311 Renforcer la recherche et l'enseignement supérieur	932	800 000,00		800 000,00
P.0318 Développer les langues de Bretagne	932	160 000,00		160 000,00
P.9011 Développement des conditions de travail et des compétences	932	200 000,00		200 000,00
Sous-total du chapitre	932	82 888 500,00	1 190 000,00	84 078 500,00
P.0318 Développer les langues de Bretagne	933	5 242 600,00		5 242 600,00
P.0601 Soutenir le spectacle vivant, les arts plastiques et la diversité des pratiques culturelles	933	16 110 000,00		16 110 000,00
P.0602 Soutenir les industries de la création et le développement de la vie littéraire et cinématographique	933	4 492 000,00		4 492 000,00
P.0603 Développer le sport en région	933	4 000 000,00	100 000,00	4 100 000,00
P.0604 Révéler et valoriser le patrimoine	933	1 193 000,00		1 193 000,00
P.9011 Développement des conditions de travail et des compétences	933	20 000,00		20 000,00
Sous-total du chapitre	933	31 057 600,00	100 000,00	31 157 600,00

I - information generales

I

Présentation des AE

D1

Libellé de l'AE	Chapitres	AE Votées lors des précédentes délibérations	AE Votées lors de la présente délibération	Total AE Votées
P.0101 Contractualiser avec les territoires autour d'enjeux partagés	935	4 025 000,00		4 025 000,00
P.0102 Observer, accompagner et anticiper les mutations territoriales	935	1 498 500,00		1 498 500,00
P.0103 Soutenir l'aménagement et le développement des usages numériques	935	2 194 000,00		2 194 000,00
Sous-total du chapitre	935	7 717 500,00	0,00	7 717 500,00
P.0501 Promouvoir une gestion intégrée de la ressource en eau	937	4 935 000,00	100 000,00	5 035 000,00
P.0502 Préserver et valoriser la biodiversité et les paysages	937	3 223 000,00		3 223 000,00
P.0503 Développer une politique énergétique volontariste et une approche circulaire de l'usage des ressources	937	3 148 000,00	350 000,00	3 498 000,00
Sous-total du chapitre	937	11 306 000,00	450 000,00	11 756 000,00
P.0209 Développer le système portuaire	938	2 902 500,00		2 902 500,00
P.0401 Développer les modes de transports collectifs régionaux et favoriser la mobilité durable	938	253 970 000,00		253 970 000,00
P.0402 Moderniser les réseaux ferroviaires et routiers structurants	938	218 000,00		218 000,00
P.0403 Moderniser les aéroports à vocation régionale	938	1 175 000,00		1 175 000,00
P.0606 Valoriser et moderniser les voies navigables bretonnes	938	950 000,00	38 000,00	988 000,00
P.9011 Développement des conditions de travail et des compétences	938	90 000,00		90 000,00
Sous-total du chapitre	938	259 305 500,00	38 000,00	259 343 500,00
P.0201 Stimuler l'innovation et développer l'économie de la connaissance	939	12 900 000,00		12 900 000,00
P.0202 Accompagner la structuration des secteurs clé de l'économie bretonne	939	4 700 000,00		4 700 000,00
P.0203 Favoriser la création, le développement et la transmission d'entreprises	939	2 735 000,00		2 735 000,00
P.0204 Accompagner le développement des emplois durables et de qualité par la compétitivité des entreprises	939	3 140 000,00		3 140 000,00
P.0205 Développer l'économie sociale et solidaire, l'innovation sociale et l'égalité	939	4 082 000,00		4 082 000,00
P.0206 Soutenir les acteurs de la structuration de l'économie bretonne et des filières stratégiques	939	6 312 000,00		6 312 000,00
P.0207 Améliorer la performance des exploitations agricoles et des filières de production alimentaires	939	6 950 000,00		6 950 000,00
P.0208 Développer le secteur des pêches maritimes et de l'aquaculture, contribuer au développement maritime	939	2 555 000,00		2 555 000,00
P.0311 Renforcer la recherche et l'enseignement supérieur	939	12 100 000,00		12 100 000,00
P.0605 Faire de la Bretagne une destination touristique d'exception	939	7 151 900,00	-38 000,00	7 113 900,00
Sous-total du chapitre	939	62 625 900,00	-38 000,00	62 587 900,00
P.9011 Développement des conditions de travail et des compétences	944	202 500,00		202 500,00
Sous-total du chapitre	944	202 500,00	0,00	202 500,00
TOTAL		803 095 200,00	7 708 475,00	810 803 675,00
AE de dépenses imprévues	952	1 000 000,00		1 000 000,00
TOTAL GENERAL		804 095 200,00	7 708 475,00	811 803 675,00

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET	A1

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits d'investissement votés (y compris le compte 1068)	176 421 000,00	167 519 815,86
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (R.A.R N-1) (1)	244 435 267,30	244 435 267,30
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 8 901 184,14

=	=	=	
Total de la section d'investissement (2)		420 856 267,30	420 856 267,30

		DEPENSES	RECETTES
VOTE	Crédits de fonctionnement votés	50 237 000,00	50 237 000,00
+		+	+
REPORTS	Restes à réaliser de l'exercice précédent (R.A.R N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00

=	=	=	
Total de la section de fonctionnement (3)		50 237 000,00	50 237 000,00

TOTAL DU BUDGET (4)		471 093 267,30	471 093 267,30
----------------------------	--	-----------------------	-----------------------

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 4312.6 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 4312-5 du CGCT).

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = Total de la section de fonctionnement + Total de la section d'investissement.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET	A2

VENTILATION DES OPÉRATIONS RÉELLES ET D'ORDRE DU BUDGET

	DÉPENSES			RECETTES		
	RÉELLES ET MIXTES	ORDRE	TOTAL	REELLES ET MIXTES	ORDRE	TOTAL
Crédits d'investissement votés	154 280 000,00	22 141 000,00	176 421 000,00	125 482 815,86	42 037 000,00	167 519 815,86
Crédits de fonctionnement votés	8 200 000,00	42 037 000,00	50 237 000,00	28 096 000,00	22 141 000,00	50 237 000,00
Total budget (hors RAR N-1 et reports)	162 480 000,00	64 178 000,00	226 658 000,00	153 578 815,86	64 178 000,00	217 756 815,86

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BUDGET – RECAPITULATION PAR GROUPES FONCTIONNELS	B

SECTION	POUR MEMOIRE		PROPOSITIONS NOUVELLES DU PRÉSIDENT	VOTE DE L'ASSEMBLEE	TOTAL (RAR N-1 + VOTE)	DONT NON VENTILE	DONT 0 Services généraux (sauf 01)
	BUDGET DE L'EXERCICE (1)	RESTES A REALISER N-1					
AP VOTEES	570 257 000,00		28 000 975,00	0,00	28 000 975,00	0,00	0,00
Dont dépenses imprévues (950)	1 000 000,00		0,00	0,00	0,00	0,00	
AE VOTEES	804 095 200,00		7 708 475,00	0,00	7 708 475,00	0,00	0,00
Dont dépenses imprévues (952)	1 000 000,00		0,00	0,00	0,00	0,00	
DEPENSES D'INVESTISSEMENT	703 733 000,00	244 435 267,30	176 421 000,00	0,00	420 856 267,30	416 576 267,30	0,00
90 Opérations ventilées	516 750 000,00	0,00	4 280 000,00	0,00	4 280 000,00		0,00
- en AP/CP (2)	515 605 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
- hors AP/CP (2)	1 145 000,00	0,00	4 280 000,00	0,00	4 280 000,00		0,00
Dont opérations pour comptes de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
92 Opérations non ventilées	186 983 000,00	244 435 267,30	172 141 000,00	0,00	416 576 267,30	416 576 267,30	
001 Solde exécution section investissement	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	
RECETTES D'INVESTISSEMENT	703 733 000,00	244 435 267,30	176 421 000,00	0,00	420 856 267,30	419 023 466,42	0,00
90 Opérations ventilées	79 432 000,00	0,00	1 832 800,88	0,00	1 832 800,88		0,00
- Recettes affectées	79 432 000,00	0,00	1 832 800,88	0,00	1 832 800,88		0,00
- Financement par le tiers de l'opération confiée à la région	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
92 Opérations non ventilées (sauf 922-1068)	614 500 000,00	244 435 267,30	92 242 000,00	0,00	336 677 267,30	336 677 267,30	
954 Produits des cessions d'immobilisations	3 600 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
951 Virement de la section de fonctionnement	6 201 000,00		15 037 000,00	0,00	15 037 000,00	15 037 000,00	
922-1068 Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00		58 408 014,98	0,00	58 408 014,98	58 408 014,98	
001 Solde exécution section investissement	0,00		8 901 184,14	0,00	8 901 184,14	8 901 184,14	
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	1 270 628 000,00	0,00	50 237 000,00	0,00	50 237 000,00	42 037 000,00	741 525,00
93 Services ventilés	936 299 500,00	0,00	8 200 000,00	0,00	8 200 000,00		741 525,00
- en AE/CP	761 107 500,00	0,00	7 208 475,00	0,00	7 208 475,00		0,00
- hors AE/CP	175 192 000,00	0,00	991 525,00	0,00	991 525,00		741 525,00
94 Services communs non ventilés	328 127 500,00	0,00	27 000 000,00	0,00	27 000 000,00	27 000 000,00	
953 Virement à la section d'investissement	6 201 000,00		15 037 000,00	0,00	15 037 000,00	15 037 000,00	

SECTION	POUR MEMOIRE		PROPOSITIONS NOUVELLES DU PRÉSIDENT	VOTE DE L'ASSEMBLEE	TOTAL (RAR N-1 + VOTE)	DONT NON VENTILE	DONT 0 Services généraux (sauf 01)
	BUDGET DE L'EXERCICE (1)	RESTES A REALISER N-1					
002 Résultat de fonctionnement reporté	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	1 270 628 000,00	0,00	50 237 000,00	0,00	50 237 000,00	43 757 000,00	0,00
93 Services ventilés	110 511 078,00	0,00	6 480 000,00	0,00	6 480 000,00		0,00
94 Services communs non ventilés	1 160 116 922,00	0,00	43 757 000,00	0,00	43 757 000,00	43 757 000,00	
002 Résultat de fonctionnement reporté	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00	

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Y compris les opérations pour compte de tiers.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BUDGET – RECAPITULATION PAR GROUPES FONCTIONNELS (suite)	B

SECTION	1 Formation pro. et apprentissage	2 Enseignement	3 Culture, sports et loisirs	4 Santé et action sociale	5 Aménagement des territoires	6 Gestion des fonds européens	7 Environnement	8 Transports	9 Action économique
---------	---	-------------------	------------------------------------	---------------------------------	-------------------------------------	-------------------------------------	--------------------	-----------------	---------------------------

AP VOTEES	0,00	1 200 000,00	200 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	26 600 975,00	0,00
Dont dépenses imprévues (950)									
AE VOTEES	5 968 475,00	1 190 000,00	100 000,00	0,00	0,00	0,00	450 000,00	38 000,00	-38 000,00
Dont dépenses imprévues (952)									

DEPENSES D'INVESTISSEMENT	0,00	4 280 000,00								
90 Opérations ventilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 280 000,00
- en AP/CP (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- hors AP/CP (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 280 000,00
Dont opérations pour comptes de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
92 Opérations non ventilées										
001 Solde exécution section investissement										
RECETTES D'INVESTISSEMENT	0,00	1 832 800,88								
90 Opérations ventilées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 832 800,88
- Recettes affectées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 832 800,88
- Financement par le tiers de l'opération confiée à la région	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
92 Opérations non ventilées (sauf 922-1068)										
954 Produits des cessions d'immobilisations										
951 Virement de la section de fonctionnement										

922-1068 Excédents de fonctionnement capitalisés									
001 Solde exécution section investissement									
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	5 468 475,00	1 190 000,00	100 000,00	0,00	0,00	0,00	450 000,00	38 000,00	212 000,00
93 Services ventilés	5 468 475,00	1 190 000,00	100 000,00	0,00	0,00	0,00	450 000,00	38 000,00	212 000,00
- en AE/CP	5 468 475,00	1 190 000,00	100 000,00	0,00	0,00	0,00	450 000,00	38 000,00	-38 000,00
- hors AE/CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	250 000,00
94 Services communs non ventilés									
<i>953 Virement à la section d'investissement</i>									
002 Résultat de fonctionnement reporté									
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	6 480 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
93 Services ventilés	6 480 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
94 Services communs non ventilés									
002 Résultat de fonctionnement reporté									

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – INVESTISSEMENT	C1

OPERATIONS REELLES ET MIXTES (RAR N-1 + Vote de l'exercice)

CHAPITRES	DEPENSES	RECETTES
90 Opérations ventilées	4 280 000,00	1 832 800,88
900 Services généraux	0,00	0,00
901 Formation pro. et apprentissage	0,00	0,00
902 Enseignement	0,00	0,00
903 Culture, sports et loisirs	0,00	0,00
904 Santé et action sociale	0,00	0,00
905 Aménagement des territoires	0,00	0,00
906 Gestion des fonds européens	0,00	0,00
907 Environnement	0,00	0,00
908 Transports	0,00	0,00
909 Action économique	4 280 000,00	1 832 800,88
92 Opérations non ventilées	394 435 267,30	309 677 267,30
921 Taxes non affectées	0,00	0,00
922 Dotations et participations (sauf 1068)	0,00	0,00
923 Dettes et autres opérations financières	394 435 267,30	309 677 267,30
95 Chapitres de prévision sans réalisation		0,00
954 Produits des cessions d'immobilisations		0,00
TOTAL	398 715 267,30	311 510 068,18

OPERATIONS D'ORDRE

925 Opérations patrimoniales	0,00	0,00
926 Transferts entre les sections	22 141 000,00	27 000 000,00
951 Virement de la section de fonctionnement		15 037 000,00
TOTAL	22 141 000,00	42 037 000,00

AUTOFINANCEMENT DE L'EXERCICE = R(926 + 951) - D926 : **19 896 000,00**

001 Solde exécution section investissement	0,00	8 901 184,14
922 – 1068 Excédents de fonctionnement capitalisés		58 408 014,98

TOTAL DE LA SECTION **I + III + V** **420 856 267,30** **II + IV + VI + VII** **420 856 267,30**

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – FONCTIONNEMENT	C2

OPERATIONS REELLES ET MIXTES (RAR N-1 + Vote de l'exercice)

CHAPITRES	DEPENSES	RECETTES
93 Services ventilés	8 200 000,00	6 480 000,00
930 Services généraux	741 525,00	0,00
931 Formation pro. et apprentissage	5 468 475,00	6 480 000,00
932 Enseignement	1 190 000,00	0,00
933 Culture, sports et loisirs	100 000,00	0,00
934 Santé et action sociale	0,00	0,00
935 Aménagement des territoires	0,00	0,00
936 Gestion des fonds européens	0,00	0,00
937 Environnement	450 000,00	0,00
938 Transports	38 000,00	0,00
939 Action économique	212 000,00	0,00
94 Services communs non ventilés	0,00	21 616 000,00
940 Impositions directes	0,00	21 368 000,00
941 Autres impôts et taxes	0,00	0,00
942 Dotations et participations	0,00	248 000,00
943 Opérations financières	0,00	0,00
944 Frais de fonctionnements groupes d'élus	0,00	0,00
945 Provisions et autres opérations mixtes	0,00	0,00
TOTAL	8 200 000,00	28 096 000,00

OPERATIONS D'ORDRE

946 Transferts entre les sections	27 000 000,00	22 141 000,00
947 Transferts dans section fonctionnement	0,00	0,00
953 Virement à la section d'investissement	15 037 000,00	
TOTAL	42 037 000,00	22 141 000,00

AUTOFINANCEMENT DEGAGE = D(946 + 953) - R946 :	19 896 000,00
---	----------------------

002 Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00
--	------	------

TOTAL DE LA SECTION	50 237 000,00	50 237 000,00
----------------------------	----------------------	----------------------

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	D1

	INVESTISSEMENT	Budget de l'exercice (1) I	RAR N-1 (2) II	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée délibérante (3) III	TOTAL IV = I + II + III
	Dépenses d'investissement – Total	703 733 000,00	244 435 267,30	176 421 000,00	0,00	1 124 589 267,30
	Sous total des opérations réelles et mixtes	567 650 000,00	244 435 267,30	154 280 000,00	0,00	966 365 267,30
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	51 895 000,00	244 435 267,30	151 650 000,00	0,00	447 980 267,30
18	Cpte liaison : affectat° (BA, régie NP)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	17 292 374,55	0,00	0,00	0,00	17 292 374,55
204	Subventions d'équipement versées	304 847 704,76	0,00	0,00	0,00	304 847 704,76
21	Immobilisations corporelles	32 255 779,87	0,00	0,00	0,00	32 255 779,87
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	141 929 351,86	0,00	0,00	0,00	141 929 351,86
26	Participations et créances rattachées	250 024,00	0,00	0,00	0,00	250 024,00
27	Autres immobilisations financières	19 179 764,96	0,00	2 630 000,00	0,00	21 809 764,96
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Sous total des opérations d'ordre	136 083 000,00		22 141 000,00	0,00	158 224 000,00
925	Opérations patrimoniales	80 000 000,00		0,00	0,00	80 000 000,00
926	Transferts entre les sections	56 083 000,00		22 141 000,00	0,00	78 224 000,00
001	Solde exécution section investissement	0,00			0,00	0,00

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	D1

FONCTIONNEMENT		Budget de l'exercice (1) I	RAR N-1 (2) II	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée délibérante (3) III	TOTAL IV = I + II + III
Dépenses de fonctionnement – Total		1 270 628 000,00	0,00	50 237 000,00	0,00	1 320 865 000,00
Sous total des opérations réelles et mixtes		982 427 000,00	0,00	8 200 000,00	0,00	990 627 000,00
011	Charges à caractère général	167 209 576,13	0,00	-1 301 725,00	0,00	165 907 851,13
012	Charges de personnel et frais assimilés	172 519 943,00	0,00	741 525,00	0,00	173 261 468,00
014	Atténuations de produits	24 508 478,00	0,00	0,00	0,00	24 508 478,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586)	597 536 902,57	0,00	8 510 200,00	0,00	606 047 102,57
6586	Frais de fonctionnement groupes d'élus	937 300,00	0,00	0,00	0,00	937 300,00
66	Charges financières	13 405 000,00	0,00	0,00	0,00	13 405 000,00
67	Charges exceptionnelles	309 800,30	0,00	250 000,00	0,00	559 800,30
945	Provisions et autres opérations mixtes	6 000 000,00		0,00	0,00	6 000 000,00
Sous total des opérations d'ordre		288 201 000,00		42 037 000,00	0,00	330 238 000,00
946	Transferts entre les sections	282 000 000,00		27 000 000,00	0,00	309 000 000,00
947	Transferts dans section fonctionnement	0,00		0,00	0,00	0,00
953	Virement à la section d'investissement	6 201 000,00		15 037 000,00	0,00	21 238 000,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00			0,00	0,00

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – RECETTES	D2

	INVESTISSEMENT	Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée délibérante (4)	TOTAL
		I	II		III	IV = I + II + III
Recettes d'investissement – Total		703 733 000,00	244 435 267,30	176 421 000,00	0,00	1 124 589 267,30
Sous total des opérations réelles et mixtes		335 532 000,00	244 435 267,30	67 074 800,88	0,00	647 042 068,18
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	14 900 000,00	0,00	0,00	0,00	14 900 000,00
13	Subventions d'investissement	68 887 000,00	0,00	0,00	0,00	68 887 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées	237 600 000,00	244 435 267,30	65 242 000,00	0,00	547 277 267,30
18	Cpte liaison : affectat° (BA, régie NP)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (1)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (1)	40 000,00	0,00	0,00	0,00	40 000,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	10 505 000,00	0,00	1 832 800,88	0,00	12 337 800,88
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
954	Produits des cessions d'immobilisations	3 600 000,00	0,00	0,00	0,00	3 600 000,00
Sous total des opérations d'ordre		368 201 000,00		42 037 000,00	0,00	410 238 000,00
925	Opérations patrimoniales	80 000 000,00		0,00	0,00	80 000 000,00
926	Transferts entre les sections	282 000 000,00		27 000 000,00	0,00	309 000 000,00
951	Virement de la section de fonctionnement	6 201 000,00		15 037 000,00	0,00	21 238 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00		58 408 014,98	0,00	58 408 014,98
001	Solde exécution section investissement	0,00			0,00	8 901 184,14

(1) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(4) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET	II
BALANCE GENERALE – RECETTES	D2

FONCTIONNEMENT		Budget de l'exercice (2)	RAR N-1 (3)	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée délibérante (4)	TOTAL
		I	II		III	IV = I + II + III
Recettes de fonctionnement – Total		1 270 628 000,00	0,00	50 237 000,00	0,00	1 320 865 000,00
Sous total des opérations réelles et mixtes		1 214 545 000,00	0,00	28 096 000,00	0,00	1 242 641 000,00
70	Produits services, domaine, ventes div	8 240 000,00	0,00	0,00	0,00	8 240 000,00
731	Impôts locaux	405 826 862,00	0,00	21 368 000,00	0,00	427 194 862,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	683 465 560,00	0,00	0,00	0,00	683 465 560,00
74	Dotations, subventions et participations	113 903 969,00	0,00	728 000,00	0,00	114 631 969,00
75	Autres produits de gestion courante	368 700,00	0,00	6 000 000,00	0,00	6 368 700,00
76	Produits financiers	1 072 500,00	0,00	0,00	0,00	1 072 500,00
77	Produits exceptionnels	30 000,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00
013	Atténuations de charges	1 637 409,00	0,00	0,00	0,00	1 637 409,00
945	Provisions et autres opérations mixtes	0,00		0,00	0,00	0,00
Sous total des opérations d'ordre		56 083 000,00		22 141 000,00	0,00	78 224 000,00
946	<i>Transferts entre les sections</i>	<i>56 083 000,00</i>		<i>22 141 000,00</i>	<i>0,00</i>	<i>78 224 000,00</i>
947	<i>Transferts dans section fonctionnement</i>	<i>0,00</i>		<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00		0,00	0,00	0,00

(1) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(2) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(4) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

III – VOTE DU BUDGET									III
A – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES									A

Chap.	Libellés	Budget de l'exercice (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée délibérante (3)	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL
		I	II			III			IV = I + II + III
90	Opérations ventilées	516 750 000,00	0,00	28 000 975,00	4 280 000,00	0,00	0,00	4 280 000,00	521 030 000,00
900	Services généraux	27 664 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	27 664 900,00
901	Formation pro. et apprentissage	23 031 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	23 031 000,00
902	Enseignement	130 228 000,00	0,00	1 200 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	130 228 000,00
903	Culture, sports et loisirs	14 085 000,00	0,00	200 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	14 085 000,00
904	Santé et action sociale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
905	Aménagement des territoires	45 674 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	45 674 500,00
906	Gestion des fonds européens	29 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	29 000 000,00
907	Environnement	7 160 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 160 000,00
908	Transports	167 016 600,00	0,00	26 600 975,00	0,00	0,00	0,00	0,00	167 016 600,00
909	Action économique	72 890 000,00	0,00	0,00	4 280 000,00	0,00	0,00	4 280 000,00	77 170 000,00
92	Opérations non ventilées	186 983 000,00	244 435 267,30		172 141 000,00	0,00		172 141 000,00	603 559 267,30
921	Taxes non affectées	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
922	Dotations et participations	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
923	Dettes et autres opérations financières	50 900 000,00	244 435 267,30		150 000 000,00	0,00		150 000 000,00	445 335 267,30
925	Opérations patrimoniales	80 000 000,00			0,00	0,00		0,00	80 000 000,00
926	Transferts entre les sections	56 083 000,00			22 141 000,00	0,00		22 141 000,00	78 224 000,00
95	Chapitre de prévision sans réalisation			0,00					
950	Dépenses imprévues			0,00					
TOTAL des groupes fonctionnels		703 733 000,00	244 435 267,30	28 000 975,00	176 421 000,00	0,00	0,00	176 421 000,00	1 124 589 267,30

001 SOLDE D'EXECUTION REPORTE (4)									0,00
--	--	--	--	--	--	--	--	--	-------------

TOTAL									1 124 589 267,30
--------------	--	--	--	--	--	--	--	--	-------------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Le solde d'exécution est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée.

III – VOTE DU BUDGET	III
A – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES	A

Chap.	Libellés	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée délibérante (3) III	TOTAL IV = I + II + III
90	Opérations ventilées	79 432 000,00	0,00	1 832 800,88	0,00	81 264 800,88
900	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
901	Formation pro. et apprentissage	89 000,00	0,00	0,00	0,00	89 000,00
902	Enseignement	22 404 000,00	0,00	0,00	0,00	22 404 000,00
903	Culture, sports et loisirs	1 040 000,00	0,00	0,00	0,00	1 040 000,00
904	Santé et action sociale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
905	Aménagement des territoires	38 500,00	0,00	0,00	0,00	38 500,00
906	Gestion des fonds européens	29 000 000,00	0,00	0,00	0,00	29 000 000,00
907	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
908	Transports	16 483 000,00	0,00	0,00	0,00	16 483 000,00
909	Action économique	10 377 500,00	0,00	1 832 800,88	0,00	12 210 300,88
92	Opérations non ventilées	614 500 000,00	244 435 267,30	92 242 000,00	0,00	951 177 267,30
921	Taxes non affectées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
922	Dotations et participations (sauf R922 - 1068)	14 900 000,00	0,00	0,00	0,00	14 900 000,00
923	Dettes et autres opérations financières	237 600 000,00	244 435 267,30	65 242 000,00	0,00	547 277 267,30
925	Opérations patrimoniales	80 000 000,00		0,00	0,00	80 000 000,00
926	Transferts entre les sections	282 000 000,00		27 000 000,00	0,00	309 000 000,00
95	Chapitre de prévision sans réalisation	9 801 000,00	0,00	15 037 000,00	0,00	24 838 000,00
951	Virement de la section de fonctionnement	6 201 000,00		15 037 000,00	0,00	21 238 000,00
954	Produits des cessions d'immobilisations	3 600 000,00	0,00	0,00	0,00	3 600 000,00
TOTAL des groupes fonctionnels		703 733 000,00	244 435 267,30	109 111 800,88	0,00	1 057 280 068,18

001 SOLDE D'EXECUTION REPORTE (4)	8 901 184,14
--	---------------------

1068 EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT CAPITALISE (5)	58 408 014,98
---	----------------------

TOTAL	1 124 589 267,30
--------------	-------------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Le solde d'exécution est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée.

(5) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.

III – VOTE DU BUDGET	III
A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES Détail par articles	A 900

CHAPITRE 900 – Services généraux AP (1) = 0,00

	2 Administration générale					3 Sécurité	4 Actions interrégionales, européennes					TOTAL DU CHAPITRE	
	20 Administration générale collectivité		21 Conseil Régional	22 Conseil Economique et Social Régional	23 Conseil culture, éducation et environnement		28 Autres organismes	41 Actions interrégionales	42 Actions européennes	43 Actions relevant de la subvent* globale	44 Aide publique au développement		48 Autres actions internationales
	201 Personnel non ventilé	202 Autres moyens généraux											

DEPENSES D'EQUIPEMENT

Budget de l'exercice (2)	0,00	27 284 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 700,00	0,00	373 300,00	0,00	27 664 900,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions du président	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Vote de l'assemblée (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Dans le cadre d'une AP-CP (4)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Hors AP-CP (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dont op. pour compte de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS

Budget de l'exercice (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions du président	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Vote de l'assemblée (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes affectées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par le tiers de l'op.		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes.

(2) Voir l'état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.

(4) Y compris les opérations pour compte de tiers.

III – VOTE DU BUDGET	III
A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES	A 901
Détail par articles	

CHAPITRE 901 – Formation professionnelle et apprentissage AP (1) = 0,00

	0 Services communs	1 Formation professionnelle						2 Apprentissage	3 Formation sanitaire et sociale	TOTAL DU CHAPITRE
		11 Insertion sociale et professionnelle	12 Formation professionnalisante personnes	13 Formation certifiante des personnes	14 Formation des actifs occupés	15 Rémunération des stagiaires	16 Autres			

DEPENSES D'EQUIPEMENT

Budget de l'exercice (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	22 900 000,00	131 000,00	23 031 000,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles du président	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Vote de l'assemblée (3)	0,00	0,00	0,00							
- Dans le cadre d'une AP-CP (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Hors AP-CP (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dont op. pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS

Budget de l'exercice (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	89 000,00	0,00	89 000,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles du président	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Vote de l'assemblée (3)	0,00									
Recettes affectées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par le tiers de l'op.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes.

(2) Voir l'état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.

(4) Y compris les opérations pour compte de tiers.

III – VOTE DU BUDGET	III
A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES Détail par articles	A 902

CHAPITRE 902 – Enseignement AP (1) = 1 200 000,00

	0 Services communs	1 Enseignement du premier degré	2 Enseignement du second degré				3 Enseignement supérieur	7 Sécurité	8 Autres services périscolaires et annexes	TOTAL DU CHAPITRE
			21 Collèges	22 Lycées publics	23 Lycées privés	24 Participations à des cités mixtes				

DEPENSES D'EQUIPEMENT

Budget de l'exercice (2)	6 025 000,00	0,00	0,00	98 035 759,00	20 667 241,00	0,00	5 500 000,00	0,00	0,00	130 228 000,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles du président	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Vote de l'assemblée (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Dans le cadre d'une AP-CP (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Hors AP-CP (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dont op. pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS

Budget de l'exercice (2)	20 958 000,00	0,00	0,00	1 240 000,00	0,00	0,00	206 000,00	0,00	0,00	22 404 000,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles du président	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Vote de l'assemblée (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes affectées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par le tiers de l'op.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes.

(2) Voir l'état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.

(4) Y compris les opérations pour compte de tiers.

III – VOTE DU BUDGET	III
A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES Détail par articles	A 903

CHAPITRE 903 – Culture, sports et loisirs **AP (1) = 200 000,00**

	0 Services communs	1 Culture			2 Sports	3 Loisirs	7 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		11 Enseignement artistique	12 Activités culturelles et artistiques	13 Patrimoine (bibliothèques, musées, ...)				

DEPENSES D'EQUIPEMENT

Budget de l'exercice (2)	0,00	0,00	6 055 000,00	4 300 000,00	3 730 000,00	0,00	0,00	14 085 000,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles du président	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Vote de l'assemblée (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Dans le cadre d'une AP-CP (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Hors AP-CP (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dont op. pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS

Budget de l'exercice (2)	0,00	0,00	1 040 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 040 000,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles du président	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Vote de l'assemblée (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes affectées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par le tiers de l'op.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes.

(2) Voir l'état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.

(4) Y compris les opérations pour compte de tiers.

III – VOTE DU BUDGET	III
A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES Détail par articles	A 904

CHAPITRE 904 – Santé et action sociale **AP (1) = 0,00**

	0 Services communs	1 Santé	2 Action sociale	7 Sécurité alimentaire	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES D'EQUIPEMENT					
Budget de l'exercice (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles du président	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Vote de l'assemblée (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Dans le cadre d'une AP-CP (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Hors AP-CP (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dont op. pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS					
Budget de l'exercice (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles du président	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Vote de l'assemblée (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes affectées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par le tiers de l'op.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes.

(2) Voir l'état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.

(4) Y compris les opérations pour compte de tiers.

III – VOTE DU BUDGET	III
A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES Détail par articles	A 905

CHAPITRE 905 – Aménagement des territoires AP (1) = 0,00

	0	1	2	3	4	5	6	7	8	TOTAL DU CHAPITRE
	Services communs	Politique de la ville	Agglomérations et villes moyennes	Espace rural, autres espaces de dévelopt	Habitat - (Logement)	Actions en faveur du littoral	Technologies informat° et communicat°	Sécurité	Autres actions	

DEPENSES D'EQUIPEMENT

Budget de l'exercice (2)	0,00	0,00	0,00	25 365 025,00	1 979 475,00	0,00	18 330 000,00	0,00	0,00	45 674 500,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles du président	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Vote de l'assemblée (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Dans le cadre d'une AP-CP (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Hors AP-CP (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dont op. pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS

Budget de l'exercice (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	38 500,00	0,00	0,00	38 500,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles du président	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Vote de l'assemblée (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes affectées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par le tiers de l'op.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes.

(2) Voir l'état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.

(4) Y compris les opérations pour compte de tiers.

III – VOTE DU BUDGET	III
A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES	A 906
Détail par articles	

CHAPITRE 906 – Gestion des fonds européens AP (1) = 0,00

	1 FSE	2 FEDER	3 Autres		TOTAL DU CHAPITRE
			30 FEADER	31 FEAMP	

DEPENSES D'EQUIPEMENT

Budget de l'exercice (2)	0,00	29 000 000,00	0,00	0,00	29 000 000,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles du président	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Vote de l'assemblée (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Dans le cadre d'une AP-CP (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Hors AP-CP (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dont op. pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS

Budget de l'exercice (2)	0,00	29 000 000,00	0,00	0,00	29 000 000,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles du président	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Vote de l'assemblée (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes affectées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par le tiers de l'op.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes.

(2) Voir l'état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.

(4) Y compris les opérations pour compte de tiers.

III – VOTE DU BUDGET	III
A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES	A 907
Détail par articles	

CHAPITRE 907 – Environnement AP (1) = 0,00

	0 Services communs	1 Actions transversales	2 Actions en matière des déchets	3 Politique de l'air	4 Politique de l'eau	5 Politique de l'énergie	6 Patrimoine naturel	7 Environnement infrastructures transport	8 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
--	--------------------------	-------------------------------	--	-------------------------	-------------------------	--------------------------------	-------------------------	--	---------------------	----------------------

DEPENSES D'EQUIPEMENT

Budget de l'exercice (2)	0,00	250 000,00	0,00	0,00	3 100 000,00	2 900 000,00	910 000,00	0,00	0,00	7 160 000,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles du président	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Vote de l'assemblée (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Dans le cadre d'une AP-CP (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Hors AP-CP (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dont op. pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS

Budget de l'exercice (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles du président	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Vote de l'assemblée (3)	0,00									
Recettes affectées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par le tiers de l'op.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes.

(2) Voir l'état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.

(4) Y compris les opérations pour compte de tiers.

III – VOTE DU BUDGET	III
A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES Détail par articles	A 908

CHAPITRE 908 – Transports AP (1) = 26 600 975,00

	0 Services communs	1 Transports en commun de voyageurs					
		10 Services communs	11 Transport ferroviaire régional de voyage	12 Gares et autres infrastructures ferrov.	13 Transports scolaires	14 Transports interurbains	15 Transports mixtes

DEPENSES D'EQUIPEMENT

Budget de l'exercice (2)	0,00	0,00	21 600 000,00	51 635 266,96	15 000,00	380 400,00	790 733,04	994 000,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles du président	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Vote de l'assemblée (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Dans le cadre d'une AP-CP (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Hors AP-CP (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dont op. pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS

Budget de l'exercice (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles du président	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Vote de l'assemblée (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes affectées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par le tiers de l'op.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

III – VOTE DU BUDGET	III
A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES Détail par articles	A 908

CHAPITRE 908 – Transports (suite 1)

	2 Routes et voiries						7 Sécurité
	21 Voirie nationale	22 Voirie régionale	23 Voirie départementale	24 Voirie communale	25 Sécurité routière	28 Autres liaisons	

DEPENSES D'EQUIPEMENT

Budget de l'exercice (2)	10 322 800,00	0,00	4 200 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles du président	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Vote de l'assemblée (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Dans le cadre d'une AP-CP (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Hors AP-CP (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dont op. pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS

Budget de l'exercice (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles du président	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Vote de l'assemblée (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes affectées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par le tiers de l'op.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

III – VOTE DU BUDGET	III
A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES Détail par articles	A 908

CHAPITRE 908 – Transports (suite 2)

	8 Autres transports							TOTAL DU CHAPITRE
	81 Transports aériens	82 Transports maritimes	83 Transports fluviaux	84 Transports ferroviaires de marchandises	85 Liaisons multimodales	86 Infrastructures portuaires et aéroport.	88 Autres	

DEPENSES D'EQUIPEMENT

Budget de l'exercice (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	68 988 400,00	8 090 000,00	167 016 600,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles du président	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Vote de l'assemblée (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Dans le cadre d'une AP-CP (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Hors AP-CP (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dont op. pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS

Budget de l'exercice (2)	0,00	433 000,00	0,00	0,00	0,00	16 050 000,00	0,00	16 483 000,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles du président	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Vote de l'assemblée (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes affectées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par le tiers de l'op.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes.

(2) Voir l'état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.

(4) Y compris les opérations pour compte de tiers.

III – VOTE DU BUDGET	III
A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES Détail par articles	A 909

CHAPITRE 909 – Action économique **AP (1) = 0,00**

	0 Services communs	1 Interventions économiques transversales	2 Recherche et innovation	3 Agriculture, pêche, agro-industrie	4 Industrie, artisanat, commerce et autres	5 Tourisme et thermalisme	TOTAL DU CHAPITRE
--	-----------------------	--	------------------------------	--	--	------------------------------	-------------------

DEPENSES D'EQUIPEMENT

Budget de l'exercice (2)	0,00	30 730 000,00	18 640 000,00	18 950 000,00	0,00	4 570 000,00	72 890 000,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles du président	0,00	4 280 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 280 000,00
Vote de l'assemblée (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Dans le cadre d'une AP-CP (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Hors AP-CP (4)	0,00	4 280 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 280 000,00
Dont op. pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS

Budget de l'exercice (2)	0,00	7 709 750,00	1 691 750,00	20 000,00	0,00	956 000,00	10 377 500,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles du président	0,00	1 832 800,88	0,00	0,00	0,00	0,00	1 832 800,88
Vote de l'assemblée (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes affectées	0,00	1 832 800,88	0,00	0,00	0,00	0,00	1 832 800,88
Financement par le tiers de l'op.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes.

(2) Voir l'état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.

(4) Y compris les opérations pour compte de tiers.

III – VOTE DU BUDGET	III
A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 92 OPERATIONS NON VENTILEES Détail par articles	A 921

CHAPITRE 921 – Taxes non affectées

Article / compte par nature (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2) I	RAR N-1 (3) II	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée (4) III	TOTAL IV = I + II + III
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Le contenu de la colonne Budget de l'exercice est défini dans l'état I-B.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(4) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

III – VOTE DU BUDGET	III
A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 92 OPERATIONS NON VENTILEES Détail par articles	A 922

CHAPITRE 922 – Dotations et participations

Article / compte par nature (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2) I	RAR N-1 (3) II	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée (4) III	TOTAL IV = I + II + III
	DEPENSES (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	14 900 000,00	0,00	58 408 014,98	0,00	73 308 014,98
10222	FCTVA	14 900 000,00	0,00	0,00	0,00	14 900 000,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00	0,00	58 408 014,98	0,00	58 408 014,98

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Le contenu de la colonne Budget de l'exercice est défini dans l'état I-B.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(4) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(5) Reversement de dotations (trop perçu).

III – VOTE DU BUDGET	III
A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 92 OPERATIONS NON VENTILEES Détail par articles	A 923

CHAPITRE 923 – Dettes et autres opérations financières

Article / compte par nature (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2) I	RAR N-1 (3) II	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée (4) III	TOTAL IV = I + II + III
	DEPENSES	50 900 000,00	244 435 267,30	150 000 000,00	0,00	445 335 267,30
1641	Emprunts en euros	48 800 000,00	0,00	0,00	0,00	48 800 000,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	2 100 000,00	0,00	0,00	0,00	2 100 000,00
16449	Opérat° de tirage sur ligne trésorerie	0,00	244 435 267,30	150 000 000,00	0,00	394 435 267,30
166	Refinancement de dette	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	237 600 000,00	244 435 267,30	65 242 000,00	0,00	547 277 267,30
16311	Emprunt obligataire remboursable in fine	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	237 600 000,00	0,00	-84 758 000,00	0,00	152 842 000,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16449	Opérat° de tirage sur ligne trésorerie	0,00	244 435 267,30	150 000 000,00	0,00	394 435 267,30

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Le contenu de la colonne Budget de l'exercice est défini dans l'état I-B.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(4) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

III – VOTE DU BUDGET	III
A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 92 OPERATIONS NON VENTILEES Détail par articles	A 925

CHAPITRE 925 – Opérations patrimoniales

Article / compte par nature (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée
	DEPENSES (3)	80 000 000,00	0,00	0,00
1318	Autres subvent° d'équipement transf.	0,00	0,00	0,00
16874	Dettes - Communes et intercos	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00
204131	Subv. Dpt : Bien mobilier, matériel	0,00	0,00	0,00
2115	Terrains bâtis	0,00	0,00	0,00
21311	Bâtiments administratifs	0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	0,00	0,00	0,00
2154	Voies navigables	0,00	0,00	0,00
21572	Matériel technique scolaire	0,00	0,00	0,00
21828	Autres matériels de transport	500 000,00	0,00	0,00
21831	Matériel informatique scolaire	0,00	0,00	0,00
21848	Autres matériels de bureau et mobiliers	100 000,00	0,00	0,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	500 000,00	0,00	0,00
2313	Constructions	0,00	0,00	0,00
2317	Immo. corporelles reçues mise à dispo.	78 900 000,00	0,00	0,00
2318	Autres immo. corporelles en cours	0,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	0,00	0,00	0,00
2762	Créances transfert droit déduct° TVA	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (3)	80 000 000,00	0,00	0,00
1318	Autres subvent° d'équipement transf.	0,00	0,00	0,00
1324	Subv. non transf. Communes	0,00	0,00	0,00
1328	Autres subventions d'équip. non transf.	0,00	0,00	0,00
16873	Dettes - Départements	0,00	0,00	0,00
16874	Dettes - Communes et intercos	0,00	0,00	0,00
2031	Frais d'études	0,00	0,00	0,00
204132	Subv. Dpt : Bâtiments, installations	0,00	0,00	0,00
21828	Autres matériels de transport	0,00	0,00	0,00
2312	Agencements et aménagements de terrains	0,00	0,00	0,00
2317	Immo. corporelles reçues mise à dispo.	0,00	0,00	0,00
2318	Autres immo. corporelles en cours	0,00	0,00	0,00

Région de Bretagne - Budget principal - BS (projet de budget) - 2019

Article / compte par nature (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée
238	<i>Avances commandes immo corporelles</i>	80 000 000,00	0,00	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Le contenu de la colonne Budget de l'exercice est défini dans l'état I-B.

(3) Les dépenses du chapitre sont égales aux recettes.

III – VOTE DU BUDGET	III
A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 92 OPERATIONS NON VENTILEES Détail par articles	A 926

CHAPITRE 926 – Transferts entre les sections

Article / compte par nature (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée
	DEPENSES DE L'EXERCICE (3)	56 083 000,00	22 141 000,00	0,00
	Reprises sur autofinancement	56 083 000,00	22 141 000,00	0,00
13911	Sub. transf. cpte résultat. Etat, établist	800 000,00	0,00	0,00
13913	Sub. transf. cpte résultat. Départements	1 000 000,00	0,00	0,00
13914	Sub. transf. cpte résultat. Communes	200 000,00	0,00	0,00
13916	Sub. transf. cpte résultat. Autres EPL	100 000,00	0,00	0,00
139172	Sub. transf. cpte résultat. FEDER	12 000 000,00	4 500 000,00	0,00
139173	Sub. transf. cpte résultat. FEOGA	10 000 000,00	17 400 000,00	0,00
13918	Autres subventions d'équipement	2 500 000,00	0,00	0,00
13932	Dotations régionales d'équipement scolaire	28 000 000,00	0,00	0,00
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00	0,00	0,00
2804152	Subv. Grpt : Bâtiments, installations	0,00	241 000,00	0,00
2804153	Subv. Grpt : Projet infrastructure	1 483 000,00	0,00	0,00
	Charges transférées	0,00	0,00	0,00
	RECETTES DE L'EXERCICE (4)	282 000 000,00	27 000 000,00	0,00
	Amortissement des immobilisations	282 000 000,00	27 000 000,00	0,00
28031	Frais d'études	1 600 000,00	0,00	0,00
28033	Frais d'insertion	12 000,00	0,00	0,00
2804111	Subv. Etat : Bien mobilier, matériel	66 000,00	0,00	0,00
2804112	Subv. Etat : Bâtiments, installations	8 400 000,00	0,00	0,00
2804113	Subv. Etat : Projet infrastructure	1 700 000,00	0,00	0,00
2804122	Subv. Régions : Bâtiments, installations	15 000,00	0,00	0,00
2804131	Subv. Dpt : Bien mobilier, matériel	1 300 000,00	0,00	0,00
2804132	Subv. Dpt : Bâtiments, installations	6 400 000,00	0,00	0,00
2804133	Subv. Dpt : Projet infrastructure	1 000 000,00	0,00	0,00
2804141	Subv. Cne : Bien mobilier, matériel	1 100 000,00	0,00	0,00
2804142	Subv. Cne : Bâtiments, installations	43 100 000,00	0,00	0,00
2804143	Subv. Cne : Projet infrastructure	3 000 000,00	0,00	0,00
2804151	Subv. Grpt : Bien mobilier, matériel	400 000,00	0,00	0,00
2804152	Subv. Grpt : Bâtiments, installations	9 200 000,00	0,00	0,00
2804153	Subv. Grpt : Projet infrastructure	500 000,00	0,00	0,00

Article / compte par nature (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée
28041711	Subv. SNCF : Bien mobilier, matériel	5 500 000,00	0,00	0,00
28041712	Subv. SNCF : Bâtiments, installations	8 200 000,00	0,00	0,00
28041713	Subv. SNCF : Projet infrastructure	8 000 000,00	0,00	0,00
28041721	Subv. RFF : Bien mobilier, matériel	900 000,00	0,00	0,00
28041722	Subv. RFF : Bâtiments, installations	7 000 000,00	0,00	0,00
28041723	Subv. RFF : Projet infrastructure	23 000 000,00	0,00	0,00
2804181	Autres org pub - Biens mob, mat, études	8 000 000,00	0,00	0,00
2804182	Autres org pub - Bâtiments et installat°	22 000 000,00	0,00	0,00
280421	Privé : Bien mobilier, matériel	22 000 000,00	0,00	0,00
280422	Privé : Bâtiments, installations	17 500 000,00	0,00	0,00
280431	Subv.Scol : Bien mobilier, matériel	7 500 000,00	0,00	0,00
280432	Subv.Scol : Bâtiments, installations	4 000 000,00	0,00	0,00
2804411	Sub nat org pub - Biens mob, mat, études	2 000,00	0,00	0,00
28045	Subv. d'équipement versées aux tiers	20 000 000,00	27 000 000,00	0,00
28051	Concessions,droits similaires,brevets,..	1 400 000,00	0,00	0,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	5 000,00	0,00	0,00
28128	Autres aménagements de terrains	200 000,00	0,00	0,00
281311	Bâtiments administratifs	600 000,00	0,00	0,00
281312	Bâtiments scolaires	3 900 000,00	0,00	0,00
281314	Bâtiments culturels et sportifs	1 100 000,00	0,00	0,00
281318	Autres bâtiments publics	2 500 000,00	0,00	0,00
281351	Bâtiments publics	290 000,00	0,00	0,00
2814	Constructions sur sol d'autrui	200 000,00	0,00	0,00
28151	Réseaux de voirie	50 000,00	0,00	0,00
28152	Installations de voirie	400 000,00	0,00	0,00
28153	Réseaux divers	60 000,00	0,00	0,00
28154	Voies navigables	250 000,00	0,00	0,00
281571	Matériel ferroviaire	200 000,00	0,00	0,00
281572	Matériel technique scolaire	600 000,00	0,00	0,00
281578	Autre matériel technique	3 200 000,00	0,00	0,00
2817312	Bâtiments scolaires (m. à dispo)	21 000 000,00	0,00	0,00
281754	Voies navigables (m. à dispo)	3 000 000,00	0,00	0,00
281785	Matériel de téléphonie	10 000,00	0,00	0,00
28181	Installations générales, aménagt divers	90 000,00	0,00	0,00
281821	Matériel de transport ferroviaire	250 000,00	0,00	0,00
281828	Autres matériels de transport	4 000 000,00	0,00	0,00
281831	Matériel informatique scolaire	4 500 000,00	0,00	0,00
281838	Autre matériel informatique	1 100 000,00	0,00	0,00

Article / compte par nature (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée
281841	Matériel de bureau et mobilier scolaires	1 200 000,00	0,00	0,00
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	200 000,00	0,00	0,00
28185	Matériel de téléphonie	100 000,00	0,00	0,00
28188	Autres immo. corporelles	200 000,00	0,00	0,00
	Autres	0,00	0,00	0,00
192	Plus ou moins-values sur cession immo.	0,00	0,00	0,00
2111	Terrains nus	0,00	0,00	0,00
2128	Autres agencements et aménagts	0,00	0,00	0,00
21318	Autres bâtiments publics	0,00	0,00	0,00
21828	Autres matériels de transport	0,00	0,00	0,00
21838	Autre matériel informatique	0,00	0,00	0,00
2185	Matériel de téléphonie	0,00	0,00	0,00
271	Titres immobilisés (droits de propriété)	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Le contenu de la colonne Budget de l'exercice est défini dans l'état I-B.

(3) Egales aux recettes du chapitre 946 en fonctionnement.

(4) Egales aux dépenses du chapitre 946 en fonctionnement.

III – VOTE DU BUDGET	III
A – SECTION D'INVESTISSEMENT	A.950
95 CHAPITRES DE PREVISIONS SANS REALISATION	A 951
	A 954

DEPENSES

950	
<i>Dépenses imprévues</i>	
Pour mémoire budget AP précédent	Vote de l'assemblée sur les AP
1 000 000,00	0,00

RECETTES

951	
<i>Virements de la section de fonctionnement</i>	
Budget de l'exercice (1)	Vote de l'assemblée
6 201 000,00	15 037 000,00

(1) Le contenu de la colonne Budget de l'exercice est défini dans l'état I-B.

RECETTES

954		
<i>Produits des cessions d'immobilisations</i>		
Budget de l'exercice (1)	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée (3)
I		III
3 600 000,00	0,00	0,00

(1) Le contenu de la colonne Budget de l'exercice est défini dans l'état I-B.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

III – VOTE DU BUDGET									III
B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES									B
Chap.	Libellés	Budget de l'exercice (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée délibérante (3)	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL
		I	II			III			IV = I + II + III
93	Services ventilés	936 299 500,00	0,00	7 708 475,00	8 200 000,00	0,00	7 208 475,00	991 525,00	944 499 500,00
930	Services généraux	92 681 500,00	0,00	0,00	741 525,00	0,00	0,00	741 525,00	93 423 025,00
931	Formation pro. et apprentissage	265 674 702,00	0,00	5 968 475,00	5 468 475,00	0,00	5 468 475,00	0,00	271 143 177,00
932	Enseignement	175 782 750,00	0,00	1 190 000,00	1 190 000,00	0,00	1 190 000,00	0,00	176 972 750,00
933	Culture, sports et loisirs	31 907 348,00	0,00	100 000,00	100 000,00	0,00	100 000,00	0,00	32 007 348,00
934	Santé et action sociale	17 045,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	17 045,00
935	Aménagement des territoires	7 083 755,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 083 755,00
936	Gestion des fonds européens	6 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 000 000,00
937	Environnement	9 771 000,00	0,00	450 000,00	450 000,00	0,00	450 000,00	0,00	10 221 000,00
938	Transports	279 065 500,00	0,00	38 000,00	38 000,00	0,00	38 000,00	0,00	279 103 500,00
939	Action économique	68 315 900,00	0,00	-38 000,00	212 000,00	0,00	-38 000,00	250 000,00	68 527 900,00
94	Services communs non ventilés	328 127 500,00	0,00		27 000 000,00	0,00		27 000 000,00	355 127 500,00
940	Impositions directes	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
941	Autres impôts et taxes	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
942	Dotations et participations	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
943	Opérations financières	39 175 000,00	0,00		0,00	0,00		0,00	39 175 000,00
944	Frais de fonctionnements groupes d'élus	952 500,00	0,00		0,00	0,00		0,00	952 500,00
945	Provisions et autres opérations mixtes	6 000 000,00			0,00	0,00		0,00	6 000 000,00
946	Transferts entre les sections	282 000 000,00			27 000 000,00	0,00		27 000 000,00	309 000 000,00
947	Transferts dans section fonctionnement	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
95	Chapitre de prévision sans réalisation	6 201 000,00		0,00	15 037 000,00	0,00		15 037 000,00	21 238 000,00
952	Dépenses imprévues			0,00					
953	Virement à la section d'investissement	6 201 000,00			15 037 000,00	0,00		15 037 000,00	21 238 000,00
TOTAL des groupes fonctionnels		1 270 628 000,00	0,00	7 708 475,00	50 237 000,00	0,00	7 208 475,00	43 028 525,00	1 320 865 000,00

Chap.	Libellés	Budget de l'exercice (1)	Restes à réaliser N-1 (2)	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée délibérante (3)	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL
		I	II			III			IV = I + II + III
002 RESULTAT ANTERIEUR REPORTE (4)									0,00
TOTAL									1 320 865 000,00

(1) Le contenu de la colonne Budget de l'exercice est défini dans l'état I-B.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Le résultat est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée.

III – VOTE DU BUDGET	III
B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES	B

Chap.	Libellés	Budget de l'exercice (1) I	Restes à réaliser N-1 (2) II	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée délibérante (3) III	TOTAL IV = I + II + III
93	Services ventilés	110 511 078,00	0,00	6 480 000,00	0,00	116 991 078,00
930	Services généraux	2 685 409,00	0,00	0,00	0,00	2 685 409,00
931	Formation pro. et apprentissage	37 725 000,00	0,00	6 480 000,00	0,00	44 205 000,00
932	Enseignement	9 102 600,00	0,00	0,00	0,00	9 102 600,00
933	Culture, sports et loisirs	425 000,00	0,00	0,00	0,00	425 000,00
934	Santé et action sociale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
935	Aménagement des territoires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
936	Gestion des fonds européens	6 000 000,00	0,00	0,00	0,00	6 000 000,00
937	Environnement	555 148,00	0,00	0,00	0,00	555 148,00
938	Transports	52 285 421,00	0,00	0,00	0,00	52 285 421,00
939	Action économique	1 732 500,00	0,00	0,00	0,00	1 732 500,00
94	Services communs non ventilés	1 160 116 922,00	0,00	43 757 000,00	0,00	1 203 873 922,00
940	Impositions directes	405 826 862,00	0,00	21 368 000,00	0,00	427 194 862,00
941	Autres impôts et taxes	647 265 560,00	0,00	0,00	0,00	647 265 560,00
942	Dotations et participations	50 099 000,00	0,00	248 000,00	0,00	50 347 000,00
943	Opérations financières	840 000,00	0,00	0,00	0,00	840 000,00
944	Frais de fonctionnements groupes d'élus	2 500,00	0,00	0,00	0,00	2 500,00
945	Provisions et autres opérations mixtes	0,00		0,00	0,00	0,00
946	<i>Transferts entre les sections</i>	<i>56 083 000,00</i>		<i>22 141 000,00</i>	<i>0,00</i>	<i>78 224 000,00</i>
947	<i>Transferts dans section fonctionnement</i>	<i>0,00</i>		<i>0,00</i>	<i>0,00</i>	<i>0,00</i>
TOTAL des groupes fonctionnels		1 270 628 000,00	0,00	50 237 000,00	0,00	1 320 865 000,00

002 RESULTAT ANTERIEUR REPORTE (4)	0,00
---	-------------

TOTAL	1 320 865 000,00
--------------	-------------------------

(1) Le contenu de la colonne Budget de l'exercice est défini dans l'état I-B.

(2) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Le résultat est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée.

III – VOTE DU BUDGET	III
B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES	B 930
Détail par articles	

CHAPITRE 930 – Services généraux AE (1) = 0,00

	2 Administration générale					3 Sécurité	4 Actions interrégionales, européennes					TOTAL DU CHAPITRE	
	20 Administration générale collectivité		21 Conseil Régional	22 Conseil Economique et Social Régional	23 Conseil culture, éducation et environnement		28 Autres organismes	41 Actions interrégionales	42 Actions européennes	43 Action relevant de la subvention globale	44 Aide publique au développement		48 Autres actions internationales
	201 Personnel non ventilé	202 Autres moyens généraux											

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Budget de l'exercice (2)	60 417 279,45	22 833 765,00	4 816 197,75	2 944 035,80	3 222,00	0,00	0,00	1 555 608,43	11 800,00	0,00	99 591,57	0,00	92 681 500,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles du président	741 525,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	741 525,00
Vote de l'assemblée (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dans le cadre d'une AE-CP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors AE-CP	741 525,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	741 525,00

RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT

Budget de l'exercice (2)	891 000,00	1 601 909,00	0,00	2 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	190 000,00	0,00	0,00	0,00	2 685 409,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles du président	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Vote de l'assemblée (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes.

(2) Voir l'état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.

III – VOTE DU BUDGET	III
B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES	B 931
Détail par articles	

CHAPITRE 931 – Formation professionnelle et apprentissage AE (1) = 5 968 475,00

	0 Services communs	1 Formation professionnelle						2 Apprentissage	3 Formation sanitaire et sociale	TOTAL DU CHAPITRE
		11 Insertion sociale et professionnelle	12 Formation professionnalisante personnes	13 Formation certifiante des personnes	14 Formation des actifs occupés	15 Rémunération des stagiaires	16 Autres			

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Budget de l'exercice (2)	5 651 550,00	9 450 000,00	0,00	77 271 500,00	0,00	48 000 000,00	1 551 652,00	69 800 000,00	53 950 000,00	265 674 702,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles du président	360 000,00	0,00	0,00	-1 381 725,00	0,00	0,00	112 500,00	6 000 000,00	377 700,00	5 468 475,00
Vote de l'assemblée (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dans le cadre d'une AE-CP	360 000,00	0,00	0,00	-1 381 725,00	0,00	0,00	112 500,00	6 000 000,00	377 700,00	5 468 475,00
Hors AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT

Budget de l'exercice (2)	0,00	0,00	0,00	37 245 000,00	0,00	0,00	480 000,00	0,00	0,00	37 725 000,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles du président	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	480 000,00	6 000 000,00	0,00	6 480 000,00
Vote de l'assemblée (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes.

(2) Voir l'état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.

III – VOTE DU BUDGET	III
B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES Détail par articles	B 932

CHAPITRE 932 – Enseignement AE (1) = 1 190 000,00

	0 Services communs	1 Enseignement du premier degré	2 Enseignement du second degré				3 Enseignement supérieur	7 Sécurité	8 Autres services périscolaires et annexes	TOTAL DU CHAPITRE
			21 Collèges	22 Lycées publics	23 Lycées privés	24 Participations à des cités mixtes				

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Budget de l'exercice (2)	6 127 000,00	0,00	0,00	130 601 514,00	38 524 236,00	0,00	530 000,00	0,00	0,00	175 782 750,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles du président	770 000,00	0,00	0,00	420 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 190 000,00
Vote de l'assemblée (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dans le cadre d'une AE-CP	770 000,00	0,00	0,00	420 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 190 000,00
Hors AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT

Budget de l'exercice (2)	220 000,00	0,00	0,00	8 882 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 102 600,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles du président	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Vote de l'assemblée (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes.

(2) Voir l'état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.

III – VOTE DU BUDGET	III
B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES Détail par articles	B 933

CHAPITRE 933 – Culture, sports et loisirs **AE (1) = 100 000,00**

	0 Services communs	1 Culture			2 Sports	3 Loisirs	7 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		11 Enseignement artistique	12 Activités culturelles et artistiques	13 Patrimoine (bibliothèques, musées, ...)				

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Budget de l'exercice (2)	0,00	0,00	25 468 130,00	2 439 218,00	4 000 000,00	0,00	0,00	31 907 348,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles du président	0,00	0,00	0,00	0,00	100 000,00	0,00	0,00	100 000,00
Vote de l'assemblée (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dans le cadre d'une AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	100 000,00	0,00	0,00	100 000,00
Hors AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT

Budget de l'exercice (2)	0,00	0,00	425 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	425 000,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles du président	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Vote de l'assemblée (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes.

(2) Voir l'état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.

III – VOTE DU BUDGET	III
B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES	B 934
Détail par articles	

CHAPITRE 934 – Santé et action sociale **AE (1) = 0,00**

	0 Services communs	1 Santé	2 Action sociale	7 Sécurité alimentaire	TOTAL DU CHAPITRE
--	-----------------------	------------	---------------------	---------------------------	-------------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Budget de l'exercice (2)	0,00	17 045,00	0,00	0,00	17 045,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles du président	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Vote de l'assemblée (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dans le cadre d'une AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT

Budget de l'exercice (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles du président	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Vote de l'assemblée (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes.

(2) Voir l'état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.

III – VOTE DU BUDGET	III
B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES Détail par articles	B 935

CHAPITRE 935 – Aménagement des territoires AE (1) = 0,00

	0	1	2	3	4	5	6	7	8	TOTAL DU CHAPITRE
	Services communs	Politique de la ville	Agglomérations et villes moyennes	Espace rural, autres espaces de développ	Habitat - (Logement)	Actions en faveur du littoral	Technologies informat ^e et communicat ^e	Sécurité	Autres actions	

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Budget de l'exercice (2)	0,00	0,00	0,00	4 889 755,00	0,00	0,00	2 194 000,00	0,00	0,00	7 083 755,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles du président	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Vote de l'assemblée (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dans le cadre d'une AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT

Budget de l'exercice (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles du président	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Vote de l'assemblée (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes.

(2) Voir l'état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.

III – VOTE DU BUDGET	III
B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES	B 936
Détail par articles	

CHAPITRE 936 – Gestion des fonds européens **AE (1) = 0,00**

	1 FSE	2 FEDER	3 Autres		TOTAL DU CHAPITRE
			30 FEADER	31 FEAMP	

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Budget de l'exercice (2)	0,00	6 000 000,00	0,00	0,00	6 000 000,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles du président	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Vote de l'assemblée (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dans le cadre d'une AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT

Budget de l'exercice (2)	5 000 000,00	1 000 000,00	0,00	0,00	6 000 000,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles du président	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Vote de l'assemblée (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes.

(2) Voir l'état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.

III – VOTE DU BUDGET	III
B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES	B 937
Détail par articles	

CHAPITRE 937 – Environnement AE (1) = 450 000,00

	0	1	2	3	4	5	6	7	8	TOTAL DU CHAPITRE
	Services communs	Actions transversales	Actions en matière des déchets	Politique de l'air	Politique de l'eau	Politique de l'énergie	Patrimoine naturel	Environnement infrastructures transport	Autres actions	

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Budget de l'exercice (2)	0,00	380 371,17	0,00	0,00	3 400 000,00	2 767 628,83	3 223 000,00	0,00	0,00	9 771 000,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles du président	0,00	0,00	0,00	0,00	100 000,00	350 000,00	0,00	0,00	0,00	450 000,00
Vote de l'assemblée (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dans le cadre d'une AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	100 000,00	350 000,00	0,00	0,00	0,00	450 000,00
Hors AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT

Budget de l'exercice (2)	0,00	26 000,00	444 148,00	0,00	85 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	555 148,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles du président	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Vote de l'assemblée (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes.

(2) Voir l'état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.

III – VOTE DU BUDGET	III
B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES	B 938
Détail par articles	

CHAPITRE 938 – Transports AE (1) = 38 000,00

	0 Services communs	1 Transports en commun de voyageurs						
		10 Services communs	11 Transport ferroviaire régional de voyage	12 Gares et autres infrastructures ferrov.	13 Transports scolaires	14 Transports interurbains	15 Transports mixtes	18 Autres transports en commun

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Budget de l'exercice (2)	0,00	0,00	112 301 565,72	213 000,00	78 735 352,66	23 580 625,39	41 790 992,71	6 104 963,52
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles du président	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Vote de l'assemblée (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dans le cadre d'une AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT

Budget de l'exercice (2)	0,00	0,00	36 610 000,00	0,00	9 200 000,00	0,00	0,00	8 200,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles du président	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Vote de l'assemblée (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

III – VOTE DU BUDGET	III
B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES Détail par articles	B 938

CHAPITRE 938 – Transports (suite 1)

	2 Routes et voiries						7 Sécurité
	21 Voirie nationale	22 Voirie régionale	23 Voirie départementale	24 Voirie communale	25 Sécurité routière	28 Autres liaisons	

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Budget de l'exercice (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles du président	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Vote de l'assemblée (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dans le cadre d'une AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Hors AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT

Budget de l'exercice (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles du président	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Vote de l'assemblée (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

III – VOTE DU BUDGET	III
B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES Détail par articles	B 938

CHAPITRE 938 – Transports (suite 2)

	8 Autres transports							TOTAL DU CHAPITRE
	81 Transports aériens	82 Transports maritimes	83 Transports fluviaux	84 Transports ferroviaires de marchandises	85 Liaisons multimodales	86 Infrastructures portuaires et aéroport.	88 Autres	

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Budget de l'exercice (2)	0,00	0,00	8 651 800,00	0,00	0,00	6 737 200,00	950 000,00	279 065 500,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles du président	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	38 000,00	38 000,00
Vote de l'assemblée (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dans le cadre d'une AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	38 000,00	38 000,00
Hors AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT

Budget de l'exercice (2)	0,00	4 156 721,00	5 000,00	0,00	0,00	2 095 000,00	210 500,00	52 285 421,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles du président	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Vote de l'assemblée (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes.

(2) Voir l'état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.

III – VOTE DU BUDGET	III
B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES	B 939
Détail par articles	

CHAPITRE 939 – Action économique **AE (1) = -38 000,00**

	0 Services communs	1 Interventions économiques transversales	2 Recherche et innovation	3 Agriculture, pêche, agro-industrie	4 Industrie, artisanat, commerce et autres	5 Tourisme et thermalisme	TOTAL DU CHAPITRE
--	-----------------------	--	------------------------------	--	--	------------------------------	-------------------

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Budget de l'exercice (2)	0,00	16 358 000,00	32 665 000,00	12 141 000,00	0,00	7 151 900,00	68 315 900,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles du président	0,00	250 000,00	0,00	0,00	0,00	-38 000,00	212 000,00
Vote de l'assemblée (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dans le cadre d'une AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-38 000,00	-38 000,00
Hors AE-CP	0,00	250 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	250 000,00

RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT

Budget de l'exercice (2)	0,00	232 500,00	1 500 000,00	0,00	0,00	0,00	1 732 500,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles du président	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Vote de l'assemblée (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes.

(2) Voir l'état I-B pour le contenu du budget de l'exercice.

(3) Crédits de la présente délibération hors RAR.

III – VOTE DU BUDGET	III
B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 94 OPERATIONS NON VENTILEES Détail par articles	B 940

CHAPITRE 940 – Impositions directes

Article / compte par nature (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2) I	Restes à réaliser N-1 (3) II	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée délibérante (4) III	TOTAL IV = I + II + III
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	405 826 862,00	0,00	21 368 000,00	0,00	427 194 862,00
73112	Cotisation sur la VAE	345 359 000,00	0,00	21 368 000,00	0,00	366 727 000,00
73114	Imposition forf. sur entrep. réseau	28 975 000,00	0,00	0,00	0,00	28 975 000,00
73121	FNGIR	27 608 000,00	0,00	0,00	0,00	27 608 000,00
73122	Fonds péréquat° ress. perçues par région	2 100 000,00	0,00	0,00	0,00	2 100 000,00
73123	Attributions de compensation CVAE	1 784 862,00	0,00	0,00	0,00	1 784 862,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Le contenu de la colonne Budget de l'exercice est défini dans l'état I-B.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(4) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

III – VOTE DU BUDGET	III
B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 94 OPERATIONS NON VENTILEES Détail par articles	B 941

CHAPITRE 941 – Autres impôts et taxes

Article / compte par nature (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2) I	Restes à réaliser N-1 (3) II	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée délibérante (4) III	TOTAL IV = I + II + III
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	647 265 560,00	0,00	0,00	0,00	647 265 560,00
7321	TICPE 1ere part - modulation LRL	204 507 000,00	0,00	0,00	0,00	204 507 000,00
733	Fraction de TVA	193 017 660,00	0,00	0,00	0,00	193 017 660,00
7344	Taxe/certif. immatriculation véhicules	120 000 000,00	0,00	0,00	0,00	120 000 000,00
73821	Taxe d'apprentissage	71 330 000,00	0,00	0,00	0,00	71 330 000,00
73822	TICPE-Ressource régionale apprentissage	6 844 000,00	0,00	0,00	0,00	6 844 000,00
73841	Frais de gestion	24 918 000,00	0,00	0,00	0,00	24 918 000,00
73842	TICPE FPA	10 933 900,00	0,00	0,00	0,00	10 933 900,00
7385	TICPE Primes employeurs apprentis	15 715 000,00	0,00	0,00	0,00	15 715 000,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Le contenu de la colonne Budget de l'exercice est défini dans l'état I-B.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(4) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

III – VOTE DU BUDGET	III
B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 94 OPERATIONS NON VENTILEES Détail par articles	B 942

CHAPITRE 942 – Dotations et participations

Article / compte par nature (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2) I	Restes à réaliser N-1 (3) II	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée délibérante (4) III	TOTAL IV = I + II + III
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	50 099 000,00	0,00	248 000,00	0,00	50 347 000,00
744	FCTVA	230 000,00	0,00	0,00	0,00	230 000,00
7461	DGD	21 888 000,00	0,00	0,00	0,00	21 888 000,00
74832	D.C.R.T.P.	21 700 000,00	0,00	-105 200,00	0,00	21 594 800,00
74833	Etat - Compensation CET (CVAE et CFE)	368 000,00	0,00	20 600,00	0,00	388 600,00
74835	D.T.C. exonération fiscalité directe	5 913 000,00	0,00	332 600,00	0,00	6 245 600,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Le contenu de la colonne Budget de l'exercice est défini dans l'état I-B.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(4) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

III – VOTE DU BUDGET	III
B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 94 OPERATIONS NON VENTILEES	B 943
Détail par articles	

CHAPITRE 943 – Opérations financières

Article / compte par nature (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2) I	Restes à réaliser N-1 (3) II	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée délibérante (4) III	TOTAL IV = I + II + III
	DEPENSES (5)	39 175 000,00	0,00	0,00	0,00	39 175 000,00
6226	Honoraires	100 000,00	0,00	0,00	0,00	100 000,00
627	Services bancaires et assimilés	401 000,00	0,00	0,00	0,00	401 000,00
6541	Créances admises en non-valeur	250 000,00	0,00	0,00	0,00	250 000,00
6542	Créances éteintes	435 522,00	0,00	0,00	0,00	435 522,00
65888	Autres	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	9 600 000,00	0,00	0,00	0,00	9 600 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6688	Autres	3 800 000,00	0,00	0,00	0,00	3 800 000,00
6711	Intérêts moratoires, pénalités / marché	30 000,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00
673	Titres annulés sur exercices antérieurs	50 000,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00
73913	Attributions de compensation CVAE	24 508 478,00	0,00	0,00	0,00	24 508 478,00
	RECETTES (6)	840 000,00	0,00	0,00	0,00	840 000,00
761	Produits de participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
7688	Autres	840 000,00	0,00	0,00	0,00	840 000,00
773	Mandats annulés (exercices antérieurs)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Pour information : détail du calcul des ICNE

Compte D66112 (5)	Montant des ICNE de l'exercice	1 774 496,41
	Montant des ICNE de l'exercice N-1	1 774 496,41
	= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00
Compte R7622 (6)	Montant des ICNE de l'exercice	0,00
	Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
	= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Le contenu de la colonne Budget de l'exercice est défini dans l'état I-B.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

Région de Bretagne - Budget principal - BS (projet de budget) - 2019

(4) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(5) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(6) Le montant des ICNE de l'exercice correspond au montant de l'étape en cours cumulé aux crédits de l'exercice. Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

III – VOTE DU BUDGET	III
B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 94 OPERATIONS NON VENTILEES Détail par articles	B 944

CHAPITRE 944 – Frais de fonctionnements des groupes d'élus

Article / compte par nature (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2) I	Restes à réaliser N-1 (3) II	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée délibérante (4) III	TOTAL IV = I + II + III
	DEPENSES	952 500,00	0,00	0,00	0,00	952 500,00
611	Contrats de prestations de services	15 200,00	0,00	0,00	0,00	15 200,00
6218	Autre personnel extérieur	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65861	Frais de personnel	804 100,00	0,00	0,00	0,00	804 100,00
65862	Matériel, équipement et fournitures	133 200,00	0,00	0,00	0,00	133 200,00
	RECETTES	2 500,00	0,00	0,00	0,00	2 500,00
65869	Remboursements frais de fonctionnement	2 500,00	0,00	0,00	0,00	2 500,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Le contenu de la colonne Budget de l'exercice est défini dans l'état I-B.

(3) La colonne RAR n'est à renseigner qu'en l'absence de reprise anticipée du résultat lors du vote du budget primitif.

(4) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

III – VOTE DU BUDGET	III
B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 94 OPERATIONS NON VENTILEES Détail par articles	B 945

CHAPITRE 945 – Provisions et autres opérations mixtes (opérations semi-budgétaires)

Article / compte par nature (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée délibérante (3)
	DEPENSES	6 000 000,00	0,00	0,00
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	6 000 000,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00
7817	Rep. prov. dépréc. actifs circulants	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Le contenu de la colonne Budget de l'exercice est défini dans l'état I-B.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

III – VOTE DU BUDGET	III
B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 94 OPERATIONS NON VENTILEES Détail par articles	B 946

CHAPITRE 946 – Transferts entre les sections
(A l'exclusion du virement à la section d'investissement)

Article / compte par nature (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée délibérante (3)
	DEPENSES (4)	282 000 000,00	27 000 000,00	0,00
	<i>Dot. aux amortissements et provisions</i>	282 000 000,00	27 000 000,00	0,00
6811	<i>Dot. amort. Immos incorporelles</i>	282 000 000,00	27 000 000,00	0,00
	Autres	0,00	0,00	0,00
675	<i>Valeur comptable immobilisations cédées</i>	0,00	0,00	0,00
6761	<i>Différences sur réalisations (positives)</i>	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (5)	56 083 000,00	22 141 000,00	0,00
	Reprises sur autofinancement	54 600 000,00	21 900 000,00	0,00
777	<i>Quote-part subv invest transf cpte résul</i>	54 600 000,00	21 900 000,00	0,00
	Transfert de charges	1 483 000,00	241 000,00	0,00
7761	<i>Différences sur réalisations (négatives)</i>	0,00	0,00	0,00
7811	<i>Rep. amort. immos corpo. et incorp.</i>	1 483 000,00	241 000,00	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Le contenu de la colonne Budget de l'exercice est défini dans l'état I-B.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Egales aux recettes du chapitre 926 en investissement.

(5) Egales aux dépenses du chapitre 926 en investissement.

III – VOTE DU BUDGET	III
B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 94 OPERATIONS NON VENTILEES Détail par articles	B 947

CHAPITRE 947 – Transferts à l'intérieur de la section de fonctionnement

Article / compte par nature (1)	Libellé	Budget de l'exercice (2)	Propositions nouvelles du président	Vote de l'assemblée délibérante (3)
	DEPENSES (4)	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (4)	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Le contenu de la colonne Budget de l'exercice est défini dans l'état I-B.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(4) Les dépenses sont égales aux recettes du chapitre.

III – VOTE DU BUDGET	III
B – SECTION DE FONCTIONNEMENT	B 952
95 CHAPITRES DE PREVISION SANS REALISATIONS	B 953

DEPENSES

952	
<i>Dépenses imprévues</i>	
Pour mémoire budget AE précédent	Vote de l'assemblée sur les AE
1 000 000,00	0,00

DEPENSES

953	
<i>Virement à la section d'investissement</i>	
Budget de l'exercice (1)	Vote de l'assemblée
6 201 000,00	15 037 000,00

(1) Le contenu de la colonne Budget de l'exercice est défini dans l'état I-B.

IV – PRESENTATION CROISEE	IV
SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES	A/909
Détail par articles	

CHAPITRE 909 – Action économique

Article / compte par nature (1)	Libellé	0 Services communs	1 Interventions économiques transversales	2 Recherche et innovation	3 Agriculture, pêche, agro-industrie	4 Industrie, artisanat, commerce et autres	5 Tourisme et thermalisme	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		0,00	4 280 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 280 000,00
168	Autres emprunts et dettes assimilées	0,00	1 650 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 650 000,00
203	Frais études, recherche, dév. et insertion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
261	Titres de participation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
271	Titres immobilisés (droits de propriété)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
274	Prêts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
275	Dépôts et cautionnements versés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
276	Autres créances immobilisées	0,00	2 630 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 630 000,00
RECETTES		0,00	1 832 800,88	0,00	0,00	0,00	0,00	1 832 800,88
274	Prêts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
275	Dépôts et cautionnements versés	0,00	1 832 800,88	0,00	0,00	0,00	0,00	1 832 800,88

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – PRESENTATION CROISEE	IV
SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES	A/930
Détail par articles	

CHAPITRE 930 – Services généraux

Article / compte par nature (1)	Libellé	2 Administration générale					3 Sécurité	4 Actions interrégionales, européennes					TOTAL DU CHAPITRE	
		20 Administration générale collectivité		21 Conseil Régional	22 Conseil Economique et Social Régional	23 Conseil culture, éducation et environnement		28 Autres organismes	41 Actions interrégionales	42 Actions européennes	43 Action relevant de la subvention globale	44 Aide publique au développement		48 Autres actions internationales
		201 Personnel non ventilé	202 Autres moyens généraux											
DEPENSES		741 525,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	741 525,00	
606	Achats non stockés de matières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
614	Charges locatives et de copropriété	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
621	Personnel extérieur au service	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
623	Publicité, publicat*, relations publique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

Article / compte par nature (1)	Libellé	2 Administration générale					3 Sécurité	4 Actions interrégionales, européennes					TOTAL DU CHAPITRE	
		20 Administration générale collectivité		21 Conseil Régional	22 Conseil Economique et Social Régional	23 Conseil culture, éducation et environnement		28 Autres organismes	41 Actions interrégionales	42 Actions européennes	43 Action relevant de la subvention globale	44 Aide publique au développement		48 Autres actions internationales
		201 Personnel non ventilé	202 Autres moyens généraux											
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et f r a i s télécommunicat°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	741 525,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	741 525,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
651	Aides à la personne	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
652	Indemnités de présence	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
653	Indemnités, frais et format° élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Subventions de fonctionnement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Article / compte par nature (1)	Libellé	2 Administration générale					3 Sécurité	4 Actions interrégionales, européennes					TOTAL DU CHAPITRE	
		20 Administration générale collectivité		21 Conseil Régional	22 Conseil Economique et Social Régional	23 Conseil culture, éducation et environnement		28 Autres organismes	41 Actions interrégionales	42 Actions européennes	43 Action relevant de la subvention globale	44 Aide publique au développement		48 Autres actions internationales
		201 Personnel non ventilé	202 Autres moyens généraux											
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
674	S u b v . fonctionnement exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
678	Autres charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – PRESENTATION CROISEE	IV
SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES	A/931
Détail par articles	

CHAPITRE 931 – Formation professionnelle et apprentissage

Article / compte par nature (1)	Libellé	0 Services communs	1 Formation professionnelle					2 Apprentissage	3 Formation sanitaire et sociale	TOTAL DU CHAPITRE	
			11 Insertion sociale et professionnelle	12 Formation professionnalisante personnes	13 Formation certifiante des personnes	14 Formation des actifs occupés	15 Rémunération des stagiaires				16 Autres
DEPENSES		360 000,00	0,00	0,00	-1 381 725,00	0,00	0,00	112 500,00	6 000 000,00	377 700,00	5 468 475,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	-1 381 725,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-1 381 725,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Publicité, publicat°, relations publique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
651	Aides à la personne	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
655	Contributions obligatoires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 000 000,00	0,00	6 000 000,00
657	Subventions de fonctionnement versées	360 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	112 500,00	0,00	377 700,00	850 200,00
674	Subv. fonctionnement exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	480 000,00	6 000 000,00	0,00	6 480 000,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	480 000,00	0,00	0,00	480 000,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 000 000,00	0,00	6 000 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – PRESENTATION CROISEE	IV
SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES	A/932
Détail par articles	

CHAPITRE 932 – Enseignement

Article / compte par nature (1)	Libellé	0 Services communs	1 Enseignement du premier degré	2 Enseignement du second degré				3 Enseignement supérieur	7 Sécurité	8 Autres services périscolaires et annexes	TOTAL DU CHAPITRE
				21 Collèges	22 Lycées publics	23 Lycées privés	24 Participations à des cités mixtes				
DEPENSES		770 000,00	0,00	0,00	420 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 190 000,00
606	Achats non stockés de matières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
614	Charges locatives et de copropriété	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Publicité, publicat°, relations publique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
651	Aides à la personne	670 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	670 000,00

Région de Bretagne - Budget principal - BS (projet de budget) - 2019

Article / compte par nature (1)	Libellé	0 Services communs	1 Enseignement du premier degré	2 Enseignement du second degré				3 Enseignement supérieur	7 Sécurité	8 Autres services périscolaires et annexes	TOTAL DU CHAPITRE
				21 Collèges	22 Lycées publics	23 Lycées privés	24 Participations à des cités mixtes				
655	Contributions obligatoires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Subventions de fonctionnement versées	100 000,00	0,00	0,00	420 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	520 000,00
678	Autres charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
748	Compensat°, attribut°, autres participat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
778	Autres produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – PRESENTATION CROISEE	IV
SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES	A/933
Détail par articles	

CHAPITRE 933 – Culture, sports et loisirs

Article / compte par nature (1)	Libellé	0 Services communs	1 Culture			2 Sports	3 Loisirs	7 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
			11 Enseignement artistique	12 Activités culturelles et artistiques	13 Patrimoine (bibliothèques, musées, ...)				
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	100 000,00	0,00	0,00	100 000,00
606	Achats non stockés de matières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
621	Personnel extérieur au service	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Publicité, publicat°, relations publique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
651	Aides à la personne	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Subventions de fonctionnement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	100 000,00	0,00	0,00	100 000,00
678	Autres charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – PRESENTATION CROISEE	IV
SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES	A/937
Détail par articles	

CHAPITRE 937 – Environnement

Article / compte par nature (1)	Libellé	0 Services communs	1 Actions transversales	2 Actions en matière des déchets	3 Politique de l'air	4 Politique de l'eau	5 Politique de l'énergie	6 Patrimoine naturel	7 Environnem infrastructures transport	8 Autres actions	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	100 000,00	350 000,00	0,00	0,00	0,00	450 000,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	30 000,00	50 000,00	0,00	0,00	0,00	80 000,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Publicité, publicat°, relations publique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Subventions de fonctionnement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	70 000,00	300 000,00	0,00	0,00	0,00	370 000,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
748	Compensat°, attribut°, autres participat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – PRESENTATION CROISEE	IV
SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES	A/938
Détail par articles	

CHAPITRE 938 – Transports

Article / compte par nature (1)	Libellé	0 Services communs	1 Transports en commun de voyageurs							
			10	11	12	13	14	15	18	
			Services communs	Transport ferroviaire régional de voyage	Gares et autres infrastructures ferrov.	Transports scolaires	Transports interurbains	Transports mixtes	Autres transports en commun	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
614	Charges locatives et de copropriété	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
621	Personnel extérieur au service	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Publicité, publicat°, relations publique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunicat°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
651	Aides à la personne	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Subventions de fonctionnement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
671	Charges exceptionnelles opérat° gestion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
673	Titres annulés sur exercices antérieurs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
678	Autres charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Article / compte par nature (1)	Libellé	0 Services communs	1 Transports en commun de voyageurs							
			10	11	12	13	14	15	18	
			Services communs	Transport ferroviaire régional de voyage	Gares et autres infrastructures ferrov.	Transports scolaires	Transports interurbains	Transports mixtes	Autres transports en commun	
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
702	Ventes de récoltes et produits forestier	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
703	Redevances utilisation du domaine	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
732	TICPE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
748	Compensat ^o , attribut ^o , autres participat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – PRESENTATION CROISEE	IV
SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES	A/938
Détail par articles	

CHAPITRE 938 – Transports (suite 1)

Article / compte par nature (1)	Libellé	2						7 Sécurité
		Routes et voiries						
		21 Voirie nationale	22 Voirie régionale	23 Voirie départementale	24 Voirie communale	25 Sécurité routière	28 Autres liaisons	
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
614	Charges locatives et de copropriété	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
621	Personnel extérieur au service	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Publicité, publicat°, relations publique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunicat°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
651	Aides à la personne	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Subventions de fonctionnement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
671	Charges exceptionnelles opérat° gestion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
673	Titres annulés sur exercices antérieurs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
678	Autres charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Article / compte par nature (1)	Libellé	2						7 Sécurité
		Routes et voiries						
		21 Voirie nationale	22 Voirie régionale	23 Voirie départementale	24 Voirie communale	25 Sécurité routière	28 Autres liaisons	
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
702	Ventes de récoltes et produits forestier	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
703	Redevances utilisation du domaine	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
732	TICPE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
748	Compensat°, attribut°, autres participat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

IV – PRESENTATION CROISEE	IV
SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES	A/938
Détail par articles	

CHAPITRE 938 – Transports (suite 2)

Article / compte par nature (1)	Libellé	8 Autres transports						TOTAL DU CHAPITRE	
		81 Transports aériens	82 Transports maritimes	83 Transports fluviaux	84 Transports ferroviaires de marchandises	85 Liaisons multimodales	86 Infrastructures portuaires et aéroport.		88 Autres
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	38 000,00	38 000,00
606	Achats non stockés de matières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
614	Charges locatives et de copropriété	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
621	Personnel extérieur au service	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Publicité, publicat°, relations publique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunicat°	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
651	Aides à la personne	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Subventions de fonctionnement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	38 000,00	38 000,00
671	Charges exceptionnelles opérat° gestion	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
673	Titres annulés sur exercices antérieurs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
678	Autres charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Article / compte par nature (1)	Libellé	8 Autres transports						TOTAL DU CHAPITRE
		81 Transports aériens	82 Transports maritimes	83 Transports fluviaux	84 Transports ferroviaires de marchandises	85 Liaisons multimodales	86 Infrastructures portuaires et aéroport.	
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
702	Ventes de récoltes et produits forestier	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
703	Redevances utilisation du domaine	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
732	TICPE	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
748	Compensat°, attribut°, autres participat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – PRESENTATION CROISEE	IV
SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES	A/939
Détail par articles	

CHAPITRE 939 – Action économique

Article / compte par nature (1)	Libellé	0 Services communs	1 Interventions économiques transversales	2 Recherche et innovation	3 Agriculture, pêche, agro-industrie	4 Industrie, artisanat, commerce et autres	5 Tourisme et thermalisme	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		0,00	250 000,00	0,00	0,00	0,00	-38 000,00	212 000,00
611	Contrats de prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Publicité, publicat°, relations publique	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Subventions de fonctionnement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	-38 000,00	-38 000,00
661	Charges d'intérêts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
671	Charges exceptionnelles opérat° gestion	0,00	250 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	250 000,00
678	Autres charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
762	Produits autres immo. financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES	B7.1

DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B		I 106 495 000,00	23 550 000,00	II 0,00
16 Emprunts et dettes assimilées (A)		51 895 000,00	1 650 000,00	0,00
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	48 800 000,00	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	2 100 000,00	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00	0,00
1687	Autres dettes	995 000,00	1 650 000,00	0,00
Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)		54 600 000,00	21 900 000,00	0,00
10...	Reprise de dotations, fonds divers et réserves			
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves			
139	Subv. invest. transférées cpte résultat	54 600 000,00	21 900 000,00	0,00

	Op. de l'exercice III = I + II	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3)	Solde d'exécution D001 (3)	TOTAL IV
Dépenses à couvrir par des ressources propres	130 045 000,00	244 435 267,30	0,00	374 480 267,30

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

IV – ANNEXES	IV
ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES	B7.2

RESSOURCES PROPRES

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b		V 317 206 000,00	43 869 800,88	VI 0,00
Ressources propres externes de l'année (a)		25 405 000,00	1 832 800,88	0,00
10222	FCTVA	14 900 000,00	0,00	0,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées			
27...	Autres immobilisations financières			
Ressources propres internes de l'année (b)		291 801 000,00	42 037 000,00	0,00
169	Primes de remboursement obligations	0,00	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées			
27...	Autres immobilisations financières			
271	Titres immobilisés (droits de propriété)	0,00	0,00	0,00
28...	Amortissement des immobilisations			
28031	Frais d'études	1 600 000,00	0,00	0,00
28033	Frais d'insertion	12 000,00	0,00	0,00
2804111	Subv. Etat : Bien mobilier, matériel	66 000,00	0,00	0,00
2804112	Subv. Etat : Bâtiments, installations	8 400 000,00	0,00	0,00
2804113	Subv. Etat : Projet infrastructure	1 700 000,00	0,00	0,00
2804122	Subv. Régions : Bâtiments, installations	15 000,00	0,00	0,00
2804131	Subv. Dpt : Bien mobilier, matériel	1 300 000,00	0,00	0,00
2804132	Subv. Dpt : Bâtiments, installations	6 400 000,00	0,00	0,00
2804133	Subv. Dpt : Projet infrastructure	1 000 000,00	0,00	0,00
2804141	Subv.Cne : Bien mobilier, matériel	1 100 000,00	0,00	0,00
2804142	Subv.Cne : Bâtiments, installations	43 100 000,00	0,00	0,00
2804143	Subv.Cne : Projet infrastructure	3 000 000,00	0,00	0,00
2804151	Subv. Grpt : Bien mobilier, matériel	400 000,00	0,00	0,00
2804152	Subv. Grpt : Bâtiments, installations	9 200 000,00	0,00	0,00
2804153	Subv. Grpt : Projet infrastructure	500 000,00	0,00	0,00
28041711	Subv. SNCF : Bien mobilier, matériel	5 500 000,00	0,00	0,00
28041712	Subv. SNCF : Bâtiments, installations	8 200 000,00	0,00	0,00
28041713	Subv. SNCF : Projet infrastructure	8 000 000,00	0,00	0,00
28041721	Subv. RFF : Bien mobilier, matériel	900 000,00	0,00	0,00
28041722	Subv. RFF : Bâtiments, installations	7 000 000,00	0,00	0,00
28041723	Subv. RFF : Projet infrastructure	23 000 000,00	0,00	0,00
2804181	Autres org pub - Biens mob, mat, études	8 000 000,00	0,00	0,00
2804182	Autres org pub - Bâtiments et installat°	22 000 000,00	0,00	0,00
280421	Privé : Bien mobilier, matériel	22 000 000,00	0,00	0,00
280422	Privé : Bâtiments, installations	17 500 000,00	0,00	0,00
280431	Subv.Scol : Bien mobilier, matériel	7 500 000,00	0,00	0,00
280432	Subv.Scol : Bâtiments, installations	4 000 000,00	0,00	0,00
2804411	Sub nat org pub - Biens mob, mat, études	2 000,00	0,00	0,00
28045	Subv. d'équipement versées aux tiers	20 000 000,00	27 000 000,00	0,00
28051	Concessions,droits similaires,brevets,..	1 400 000,00	0,00	0,00
28121	Plantations d'arbres et d'arbustes	5 000,00	0,00	0,00
28128	Autres aménagements de terrains	200 000,00	0,00	0,00
281311	Bâtiments administratifs	600 000,00	0,00	0,00
281312	Bâtiments scolaires	3 900 000,00	0,00	0,00
281314	Bâtiments culturels et sportifs	1 100 000,00	0,00	0,00
281318	Autres bâtiments publics	2 500 000,00	0,00	0,00

Art. (1)	Libellé (1)	Budget de l'exercice (hors RAR) (BP + BS + DM)	Propositions nouvelles	Vote (2)
281351	Bâtiments publics	290 000,00	0,00	0,00
2814	Constructions sur sol d'autrui	200 000,00	0,00	0,00
28151	Réseaux de voirie	50 000,00	0,00	0,00
28152	Installations de voirie	400 000,00	0,00	0,00
28153	Réseaux divers	60 000,00	0,00	0,00
28154	Voies navigables	250 000,00	0,00	0,00
281571	Matériel ferroviaire	200 000,00	0,00	0,00
281572	Matériel technique scolaire	600 000,00	0,00	0,00
281578	Autre matériel technique	3 200 000,00	0,00	0,00
2817312	Bâtiments scolaires (m. à dispo)	21 000 000,00	0,00	0,00
281754	Voies navigables (m. à dispo)	3 000 000,00	0,00	0,00
281785	Matériel de téléphonie	10 000,00	0,00	0,00
28181	Installations générales, aménagt divers	90 000,00	0,00	0,00
281821	Matériel de transport ferroviaire	250 000,00	0,00	0,00
281828	Autres matériels de transport	4 000 000,00	0,00	0,00
281831	Matériel informatique scolaire	4 500 000,00	0,00	0,00
281838	Autre matériel informatique	1 100 000,00	0,00	0,00
281841	Matériel de bureau et mobilier scolaires	1 200 000,00	0,00	0,00
281848	Autres matériels de bureau et mobiliers	200 000,00	0,00	0,00
28185	Matériel de téléphonie	100 000,00	0,00	0,00
28188	Autres immo. corporelles	200 000,00	0,00	0,00
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices			
954	Produits des cessions d'immobilisations	3 600 000,00	0,00	0,00
951	Virement de la section de fonctionnement	6 201 000,00	15 037 000,00	0,00

	Opérations de l'exercice VII = V + VI	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (3)	Solde d'exécution R001 (3)	Affectation R1068 (3)	TOTAL VIII
Total ressources propres disponibles	361 075 800,88	244 435 267,30	8 901 184,14	58 408 014,98	672 820 267,30

	Montant	
Dépenses à couvrir par des ressources propres	IV	374 480 267,30
Ressources propres disponibles	VIII	672 820 267,30
Solde	IX = VIII - IV (4)	298 340 000,00

(1) Les comptes 169, 26, 27, 28 et 481 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le signe algébrique.

**Présentation du budget
selon la nomenclature stratégique**

Autorisations de programme et d'engagement

Décision modificative n° 1 au budget 2019

> Autorisations de programme et d'engagement

en euros

	Antérieures*	AP 2019	Antérieures*	AE 2019	Total
I - Pour un aménagement équilibré, garant de la cohésion, de la performance et de la solidarité territoriale	1 501 823	87 930 000	2 967 148	7 717 500	95 647 500
P.0101 Contractualiser avec les territoires autour d'enjeux partagés	1 501 823		2 066 177	4 025 000	4 025 000
P.0102 Observer, anticiper et accompagner les mutations territoriales		100 000	496 955	1 498 500	1 598 500
P.0103 Soutenir l'aménagement et le développement des usages numériques		87 830 000	404 016	2 194 000	90 024 000
II - Pour une économie dynamique au service de filières fortes et créatrice d'un emploi durable	164 178 249	113 015 975	55 667 728	46 276 500	159 292 475
<i>Faire émerger l'activité et soutenir l'innovation</i>	<i>5 433 677</i>	<i>17 800 000</i>	<i>29 259 322</i>	<i>17 600 000</i>	<i>1 598 500</i>
P.0201 Stimuler l'innovation et développer l'économie de la connaissance	5 379 578	9 200 000	5 771 575	12 900 000	22 100 000
P.0202 Accompagner la structuration des secteurs clés de l'économie bretonne	54 099	8 600 000	23 487 747	4 700 000	13 300 000
<i>Développer la compétitivité des entreprises pour assurer le développement durable de l'emploi</i>	<i>52 985 319</i>	<i>30 725 000</i>	<i>9 032 703</i>	<i>16 269 000</i>	<i>46 994 000</i>
P.0203 Favoriser la création, le développement et la transmission d'entreprises	9 040 000	13 150 000	4 074 288	2 735 000	15 885 000
P.0204 Accompagner le développement des emplois durables et de qualité par la compétitivité des entreprises	43 885 319	17 110 000	2 228 723	3 140 000	20 250 000
P.0205 Développer l'économie sociale et solidaire, l'innovation sociale et l'égalité	60 000	465 000	1 743 058	4 082 000	4 547 000
P.0206 Soutenir les acteurs de la structuration de l'économie bretonne et des filières stratégiques			986 634	6 312 000	6 312 000
<i>Favoriser le développement durable de l'agriculture et de la production alimentaire</i>	<i>25 488 161</i>	<i>20 900 000</i>	<i>15 501 492</i>	<i>6 950 000</i>	<i>27 850 000</i>
P.0207 Améliorer la performance des exploitations agricoles et des filières de production alimentaire	25 488 161	20 900 000	15 501 492	6 950 000	27 850 000
<i>Valoriser les atouts maritimes de la Bretagne et favoriser le développement durable des activités liées à la mer</i>	<i>80 271 091</i>	<i>43 590 975</i>	<i>1 874 211</i>	<i>5 457 500</i>	<i>49 048 475</i>
P.0208 Développer le secteur des pêches maritimes et de l'aquaculture, contribuer au développement maritime	4 278 127	5 790 000	1 373 535	2 555 000	8 345 000
P.0209 Développer le système portuaire	75 992 964	37 800 975	500 676	2 902 500	40 703 475
III - Pour une formation permettant à chacun de construire son propre parcours vers la compétence et l'emploi	406 205 921	259 493 000	175 728 322	426 622 775	686 115 775
<i>Assurer la relation formation emploi</i>			<i>1 241 358</i>	<i>6 430 300</i>	<i>6 430 300</i>
P.0301 Assurer la qualité de la relation emploi formation par la connaissance, la concertation et l'orientation			1 241 358	6 430 300	6 430 300
<i>Promouvoir les initiatives lycéennes pour et par les jeunes et améliorer la vie lycéenne</i>	<i>42 096</i>	<i>100 000</i>	<i>3 481 981</i>	<i>8 200 000</i>	<i>8 300 000</i>
P.0302 Favoriser les initiatives des jeunes en formation, leur mobilité et les projets éducatifs des lycées	42 096	100 000	3 481 981	8 200 000	8 300 000
<i>Améliorer le cadre bâti des lycées</i>	<i>338 229 711</i>	<i>216 523 000</i>	<i>3 643 986</i>	<i>4 720 000</i>	<i>221 243 000</i>
P.0303 Offrir un cadre bâti favorisant l'épanouissement de tous les acteurs des lycées	319 429 630	200 000 000	3 643 986	4 500 000	204 500 000
P.0304 Participer aux investissements immobiliers dans les établissements privés	18 800 081	16 523 000		220 000	16 743 000

* Montants affectés non mandatés sur les autorisations antérieures caduques

Décision modificative n° 1 au budget 2019

> Autorisations de programme et d'engagement

en euros

	Antérieures*	AP 2019	Antérieures*	AE 2019	Total
<i>Améliorer les équipements des lycées</i>	15 405 995	19 170 000	568 718	1 600 000	20 770 000
P.0306 Améliorer les équipements dans les lycées publics	9 190 364	9 180 000			9 180 000
P.0307 Participer à l'amélioration des équipements pédagogiques dans les établissements privés	4 314 020	4 100 000			4 100 000
P.0308 Développer le numérique éducatif	1 901 611	5 890 000	568 718	1 600 000	7 490 000
<i>Améliorer le fonctionnement des lycées</i>			254 692	68 969 000	68 969 000
P.0309 Assurer le fonctionnement des lycées publics			249 341	31 244 000	31 244 000
P.0310 Participer au fonctionnement des établissements privés			5 351	37 725 000	37 725 000
<i>Renforcer la recherche et l'enseignement supérieur</i>	28 020 668	12 940 000	18 506 783	12 900 000	25 840 000
P.0311 Renforcer la recherche et l'enseignement supérieur	28 020 668	12 940 000	18 506 783	12 900 000	25 840 000
<i>Favoriser l'apprentissage</i>	21 245 826	10 000 000	38 521 859	72 500 000	82 500 000
P.0312 Adapter l'offre et la qualité de formation aux attentes des jeunes et aux besoins des entreprises	21 245 826	10 000 000	857 404	49 500 000	59 500 000
P.0313 Promouvoir les contrats d'apprentissage et faciliter leur déroulement			37 664 455	23 000 000	23 000 000
<i>Assurer les formations sanitaires et sociales</i>	2 865 560		3 038 185	54 327 700	54 327 700
P.0314 Assurer les formations sanitaires et sociales	2 865 560		3 038 185	54 327 700	54 327 700
<i>Développer et améliorer l'offre de formation pour répondre aux défis économiques, sociaux et environnementaux</i>			105 731 971	190 070 775	190 070 775
P.0315 Faciliter les projets individuels de formation et de qualification			10 809 871	12 400 000	12 400 000
P.0316 Proposer une offre de formation qualifiante et adaptée aux dynamiques économiques et territoriales			93 372 877	116 110 775	116 110 775
P.0317 Améliorer les conditions de vie des stagiaires de la formation professionnelle pour un emploi durable			1 549 223	61 560 000	61 560 000
<i>Développer les langues de Bretagne</i>	396 064	760 000	738 789	6 905 000	7 665 000
P.0318 Développer les langues de Bretagne	396 064	760 000	738 789	6 905 000	7 665 000
IV - Pour une Bretagne de toutes les mobilités	188 926 130	90 089 000	53 535 407	255 363 000	345 452 000
P.0401 Développer les modes de transports collectifs régionaux et favoriser la mobilité durable	34 957 407	33 199 000	53 259 640	253 970 000	287 169 000
P.0402 Moderniser les réseaux ferroviaires, routiers et maritimes	128 294 268	53 690 000	251 308	218 000	53 908 000
P.0403 Moderniser les aéroports à vocation régionale	25 674 455	3 200 000	24 459	1 175 000	4 375 000
V - Pour une région engagée dans la transition écologique	20 888 349	8 680 000	8 729 969	11 756 000	20 436 000
P.0501 Promouvoir une gestion intégrée de la ressource en eau	14 022 784	3 800 000	5 218 435	5 035 000	8 835 000
P.0502 Préserver et valoriser la biodiversité et les paysages	992 997	1 470 000	1 243 005	3 223 000	4 693 000
P.0503 Développer une politique énergétique volontariste et une approche circulaire de l'usage des ressources	5 872 568	3 410 000	2 268 528	3 498 000	6 908 000

* Montants affectés non mandatés sur les autorisations antérieures caduques

Décision modificative n° 1 au budget 2019

> Autorisations de programme et d'engagement

en euros

	Antérieures*	AP 2019	Antérieures*	AE 2019	Total
VI - Pour le rayonnement de la Bretagne et la vitalité culturelle bretonne	27 263 735	23 689 000	7 282 974	39 916 900	63 605 900
P.0601 Soutenir le spectacle vivant, les arts plastiques et la diversité des pratiques culturelles	1 037 563	800 000	441 323	16 110 000	16 910 000
P.0602 Soutenir les industries de la création et le développement de la vie littéraire et cinématographique	2 970 713	4 325 000	982 729	4 492 000	8 817 000
P.0603 Développer le sport en région	3 061 645	3 000 000	274 204	4 100 000	7 100 000
P.0604 Révéler et valoriser le patrimoine	5 607 121	4 300 000	714 419	1 193 000	5 493 000
P.0605 Faire de la Bretagne une destination touristique d'exception	4 981 855	4 000 000	1 079 822	7 113 900	11 113 900
P.0606 Valoriser et moderniser les voies navigables bretonnes	9 287 061	7 000 000	106 011	988 000	7 988 000
P.0607 Développer les actions européennes et internationales	317 777	264 000	854 706	1 720 000	1 984 000
P.0608 Renforcer l'information aux citoyens et promouvoir l'image et la notoriété de la Bretagne			2 829 759	4 200 000	4 200 000
Fonds de gestion des crédits européens			1 432 260	820 000	820 000
P.1110 Programme opérationnel FEDER-FSE 2014-2020					
P.1120 Programme de développement rural (FEADER) 2014-2020					
P.1130 Programme FEAMP 2014-2020					
P.1140 Mettre en œuvre les fonds européens 2014-2020			1 432 260	820 000	820 000
P.8000 Subvention globale FEDER 2007-2013	1 605 819		248 909		
Autres dépenses	42 431 528	15 361 000	8 937 266	23 331 000	38 692 000
P.9000 Patrimoine et logistique	40 644 026	10 524 000	4 140 974	8 635 000	19 159 000
P.9002 Développer le système d'information en appui des politiques régionales	1 346 541	3 395 000	1 007 852	2 995 000	6 390 000
P.9003 Fonds d'intervention régional	226 971	300 000	103 604	930 000	1 230 000
P.9010 Equipement des groupes d'élus					
P.9011 Développement des conditions de travail et des compétences	213 990	142 000	2 587 604	7 628 000	7 770 000
P.9012 Rémunération des personnels et indemnités des membres des assemblées					
P.9020 Ressources et expertises			1 097 233	2 143 000	2 143 000
P.9021 Service de la dette					
P.9023 Mouvements financiers divers		1 000 000		1 000 000	2 000 000
Total	853 001 553	598 257 975	314 529 984	811 803 675	1 410 061 650

* Montants affectés non mandatés sur les autorisations antérieures caduques

Crédits de paiement
investissement et fonctionnement

Décision modificative n° 1 au budget 2019

> Crédits de paiement - Investissement et fonctionnement

en euros

	CPI 2019	CPF 2019	Total
I - Pour un aménagement équilibré, garant de la cohésion, de la performance et de la solidarité territoriale	45 674 500	7 100 800	52 775 300
P.0101 Contractualiser avec les territoires autour d'enjeux partagés	27 239 500	3 540 000	30 779 500
P.0102 Observer, anticiper et accompagner les mutations territoriales	105 000	1 366 800	1 471 800
P.0103 Soutenir l'aménagement et le développement des usages numériques	18 330 000	2 194 000	20 524 000
II - Pour une économie dynamique au service de filières fortes et créatrice d'un emploi durable	126 668 400	53 601 500	180 269 900
<i>Faire émerger l'activité et soutenir l'innovation</i>	<i>11 500 000</i>	<i>22 300 000</i>	<i>1 471 800</i>
P.0201 Stimuler l'innovation et développer l'économie de la connaissance	7 100 000	12 200 000	19 300 000
P.0202 Accompagner la structuration des secteurs clés de l'économie bretonne	4 400 000	10 100 000	14 500 000
<i>Développer la compétitivité des entreprises pour assurer le développement durable de l'emploi</i>	<i>30 580 000</i>	<i>16 358 000</i>	<i>46 938 000</i>
P.0203 Favoriser la création, le développement et la transmission d'entreprises	10 120 000	2 308 000	12 428 000
P.0204 Accompagner le développement des emplois durables et de qualité par la compétitivité des entreprises	20 010 000	3 260 000	23 270 000
P.0205 Développer l'économie sociale et solidaire, l'innovation sociale et l'égalité	450 000	4 265 000	4 715 000
P.0206 Soutenir les acteurs de la structuration de l'économie bretonne et des filières stratégiques		6 525 000	6 525 000
<i>Favoriser le développement durable de l'agriculture et de la production alimentaire</i>	<i>14 050 000</i>	<i>9 320 000</i>	<i>23 370 000</i>
P.0207 Améliorer la performance des exploitations agricoles et des filières de production alimentaire	14 050 000	9 320 000	23 370 000
<i>Valoriser les atouts maritimes de la Bretagne et favoriser le développement durable des activités liées à la mer</i>	<i>70 538 400</i>	<i>5 623 500</i>	<i>76 161 900</i>
P.0208 Développer le secteur des pêches maritimes et de l'aquaculture, contribuer au développement maritime	4 900 000	2 821 000	7 721 000
P.0209 Développer le système portuaire	65 638 400	2 802 500	68 440 900
III - Pour une formation permettant à chacun de construire son propre parcours vers la compétence et l'emploi	161 149 000	369 255 275	530 404 275
<i>Assurer la relation formation emploi</i>		<i>5 480 300</i>	<i>5 480 300</i>
P.0301 Assurer la qualité de la relation emploi formation par la connaissance, la concertation et l'orientation		5 480 300	5 480 300
<i>Promouvoir les initiatives lycéennes pour et par les jeunes et améliorer la vie lycéenne</i>	<i>100 000</i>	<i>7 840 000</i>	<i>7 940 000</i>
P.0302 Favoriser les initiatives des jeunes en formation, leur mobilité et les projets éducatifs des lycées	100 000	7 840 000	7 940 000
<i>Améliorer le cadre bâti des lycées</i>	<i>106 523 000</i>	<i>4 391 000</i>	<i>110 914 000</i>
P.0303 Offrir un cadre bâti favorisant l'épanouissement de tous les acteurs des lycées	90 000 000	4 171 000	94 171 000
P.0304 Participer aux investissements immobiliers dans les établissements privés	16 523 000	220 000	16 743 000

Décision modificative n° 1 au budget 2019

> Crédits de paiement - Investissement et fonctionnement

en euros

	CPI 2019	CPF 2019	Total
<i>Améliorer les équipements des lycées</i>	18 105 000	1 600 000	19 705 000
P.0306 Améliorer les équipements dans les lycées publics	7 980 000		7 980 000
P.0307 Participer à l'amélioration des équipements pédagogiques dans les établissements privés	4 100 000		4 100 000
P.0308 Développer le numérique éducatif	6 025 000	1 600 000	7 625 000
<i>Améliorer le fonctionnement des lycées</i>		68 789 000	68 789 000
P.0309 Assurer le fonctionnement des lycées publics		31 064 000	31 064 000
P.0310 Participer au fonctionnement des établissements privés		37 725 000	37 725 000
<i>Renforcer la recherche et l'enseignement supérieur</i>	12 640 000	10 895 000	23 535 000
P.0311 Renforcer la recherche et l'enseignement supérieur	12 640 000	10 895 000	23 535 000
<i>Favoriser l'apprentissage</i>	22 900 000	75 800 000	98 700 000
P.0312 Adapter l'offre et la qualité de formation aux attentes des jeunes et aux besoins des entreprises	22 900 000	49 800 000	72 700 000
P.0313 Promouvoir les contrats d'apprentissage et faciliter leur déroulement		26 000 000	26 000 000
<i>Assurer les formations sanitaires et sociales</i>	131 000	54 327 700	54 458 700
P.0314 Assurer les formations sanitaires et sociales	131 000	54 327 700	54 458 700
<i>Développer et améliorer l'offre de formation pour répondre aux défis économiques, sociaux et environnementaux</i>		133 339 775	133 339 775
P.0315 Faciliter les projets individuels de formation et de qualification		9 450 000	9 450 000
P.0316 Proposer une offre de formation qualifiante et adaptée aux dynamiques économiques et territoriales		75 889 775	75 889 775
P.0317 Améliorer les conditions de vie des stagiaires de la formation professionnelle pour un emploi durable		48 000 000	48 000 000
<i>Développer les langues de Bretagne</i>	750 000	6 792 500	7 542 500
P.0318 Développer les langues de Bretagne	750 000	6 792 500	7 542 500
IV - Pour une Bretagne de toutes les mobilités	93 138 200	259 182 000	352 320 200
P.0401 Développer les modes de transports collectifs régionaux et favoriser la mobilité durable	22 879 400	258 314 000	281 193 400
P.0402 Moderniser les réseaux ferroviaires, routiers et maritimes	67 058 800	213 000	67 271 800
P.0403 Moderniser les aéroports à vocation régionale	3 200 000	655 000	3 855 000
V - Pour une région engagée dans la transition écologique	7 160 000	10 221 000	17 381 000
P.0501 Promouvoir une gestion intégrée de la ressource en eau	3 100 000	3 500 000	6 600 000
P.0502 Préserver et valoriser la biodiversité et les paysages	910 000	3 223 000	4 133 000
P.0503 Développer une politique énergétique volontariste et une approche circulaire de l'usage des ressources	3 150 000	3 498 000	6 648 000

Décision modificative n° 1 au budget 2019

> Crédits de paiement - Investissement et fonctionnement

en euros

	CPI 2019	CPF 2019	Total
VI - Pour le rayonnement de la Bretagne et la vitalité culturelle bretonne	26 525 000	39 543 900	66 068 900
P.0601 Soutenir le spectacle vivant, les arts plastiques et la diversité des pratiques culturelles	930 000	15 990 000	16 920 000
P.0602 Soutenir les industries de la création et le développement de la vie littéraire et cinématographique	4 375 000	4 492 000	8 867 000
P.0603 Développer le sport en région	3 730 000	4 100 000	7 830 000
P.0604 Révéler et valoriser le patrimoine	4 300 000	1 193 000	5 493 000
P.0605 Faire de la Bretagne une destination touristique d'exception	4 570 000	7 113 900	11 683 900
P.0606 Valoriser et moderniser les voies navigables bretonnes	8 240 000	988 000	9 228 000
P.0607 Développer les actions européennes et internationales	380 000	1 667 000	2 047 000
P.0608 Renforcer l'information aux citoyens et promouvoir l'image et la notoriété de la Bretagne		4 000 000	4 000 000
Fonds de gestion des crédits européens	29 000 000	7 255 000	36 255 000
P.1110 Programme opérationnel FEDER-FSE 2014-2020	29 000 000	6 000 000	35 000 000
P.1120 Programme de développement rural (FEADER) 2014-2020			
P.1130 Programme FEAMP 2014-2020			
P.1140 Mettre en œuvre les fonds européens 2014-2020		1 255 000	1 255 000
Autres dépenses	82 614 900	244 467 525	327 082 425
P.9000 Patrimoine et logistique	23 868 900	9 490 000	33 358 900
P.9002 Développer le système d'information en appui des politiques régionales	2 960 000	2 795 000	5 755 000
P.9003 Fonds d'intervention régional	300 000	930 000	1 230 000
P.9010 Equipement des groupes d'élus	14 000		14 000
P.9011 Développement des conditions de travail et des compétences	142 000	7 403 000	7 545 000
P.9012 Rémunération des personnels et indemnités des membres des assemblées		176 678 525	176 678 525
P.9020 Ressources et expertises		1 746 000	1 746 000
P.9021 Service de la dette	50 900 000	13 900 000	64 800 000
P.9023 Mouvements financiers divers	4 430 000	31 525 000	35 955 000
Total	571 930 000	990 627 000	1 562 557 000

IV – ANNEXES (DM2)	IV
ARRETE ET SIGNATURES	E2

Nombre de membres en exercice : 83

Nombre de membres présents au moment du vote de l'équilibre général de la DM2 : 72

Nombre de suffrages exprimés : 81

VOTES :

Pour : 53

Contre : 10

Abstentions : 18

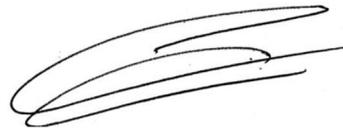
Date de convocation : 28 mai 2019

Présenté par le Président,
A Rennes, le 20 juin 2019

Délibéré par l'assemblée du conseil régional, réunie en session
A Rennes, le 20 juin 2019

Le Président du Conseil régional, Loïg Chesnais-Girard

Le Président,



Loïg CHESNAIS-GIRARD